



Fonds National REDD+ de la RDC

Vers une mobilisation de la finance climat pour le développement durable de la RDC

Modèle de Document de Projet REDD+

Organisation(s) de mise en œuvre :	Numéro du projet :
United Nations Capital Development Fund (UNCDF)	
Titre du projet REDD+ et date de soumission officielle de la présente version :	
<i>Programme Energie Durable 2</i>	
Responsable de l'Agence :	Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) :
Nom : Pradeep Kurukulasuriya Fonction : Secrétaire Exécutif	Nom : Doudou Fwamba Likunde Li-Botayi Fonction : Ministre des Finances
Téléphone : +1 917 498 7221	Téléphone : + 243 852 472 566
E-mail : pradeep.kurukulasuriya@uncdf.org	E-mail : cabinet@finances.gouv.cd
Coûts du projet :	Lieu du projet :
Coût total du projet (y compris le budget estimatif non-finance) : USD 50,000,000 Total financé par CAFI : USD 50,000,000 Total tranche 1 : USD \$20,286,998 Autres sources de financement : - Contribution du gouvernement (y compris en nature) : - Autres donateurs ¹ :	Province : Kinshasa, Kongo Central, Kasai Oriental, Haut Katanga, Tshopo District(s) : Chefferie(s) :
Organisations Participantes :	Durée du projet :
Entités nationales : MRHE-Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité MEDD-Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable	Durée totale (en mois) : 60

¹ Cf. [Politique de cofinancement CAFI](#)



MINHYD-Ministère en charge
des Hydrocarbures

**Entités
international
es : UNCDF**

Date de début prévue² :
Janvier 2026
Date de clôture prévue :
Décembre 2030

Description du projet (max. 200 mots, dans la mesure où elle sera publiée sur GATEWAY) : Indiquer tous les résultats qui contribuent au plan d'investissement REDD+, à la Lettre d'Intention 2 et au cadre de résultats CAFI

Le présent programme Energie Durable 2 vise à mettre à l'échelle les solutions énergétiques durables pour réduire la déforestation et améliorer la qualité de vie et la santé de la population locale. Le programme vise à faciliter l'accès à 2.010.000 bénéficiaires directs (ménages et institutions) aux solutions énergétiques propres, contribuer à la création de 1.325 emplois directs et 10.300 emplois indirects, ainsi que contribuer à réduire environ 13 millions de tonnes de CO₂ émis dans l'atmosphère.³Pour y arriver, UNCDF constituera un portefeuille dans trois secteurs énergétiques stratégiques à savoir les combustibles gazeux propres, l'électrification micro-hydraulique et solaire, et la biomasse solide propre, et visera à déployer les investissements en fonction de la maturité du portefeuille et des transactions. Cela signifie que l'approche de UNCDF est de mettre l'accent sur une combinaison d'investissements de grande et de moyenne taille, à risque élevé et moyen, qui constitueront un portefeuille diversifié et équilibré et qui renforceront à la fois l'offre, la demande et l'utilisation des solutions énergétiques propres qui remplacent et réduisent la consommation de bois.

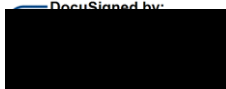
Dates d'examen & d'approbation

Soumission au Secrétariat Exécutif	Date : 10 octobre 2024 (avec modifications 8 avril 2025, 6 juin 2025 et 17 septembre 2025)
Examen du Comité de Revue des Programmes	Date : 1 ^{er} novembre 2024, 6 mai 2025
Approbation du Comité de Pilotage	Date :

Signature du Gouvernement Provincial dans le cas d'un Projet REDD+ intégré (PIREDD)

I.	Nom du représentant	
	Signature	

Signatures des Organisations Participantes et du Président du Comité de Pilotage

II.	Nom du représentant	Pradeep Kurukulasuriya
	Signature	
	Nom de l'Organisation Participante	UNCDF
	Date	26-Nov-2025

² Dates indicatives : La date de commencement officielle de tout projet financé par CAFI correspond à la date de transfert de fonds par le Bureau MPTF.

³ Voir la section sur le cadre des résultats pour plus de détails sur le calcul des réductions d'émissions, désagrégé par produit, qui sont des estimations à confirmer au courant de la phase de démarrage.



II.	Nom du représentant	Doudou FWAMBA LIKUNDE LI - BOTAYI
	Signature	[REDACTED]
	Nom de l'Organisation Participante	Ministère des Finances
	Date	17.12.2025

Effets CAFI

EFFETS CAFI auxquels le projet contribue	Montant en dollars US ⁴
1. Les pratiques agricoles durables entraînent une moindre conversion des terres et une sécurité alimentaire accrue.	
2. Des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées.	50,000,000
3. Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées ont la capacité et le cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts.	0
4. Les futurs projets d'infrastructure et d'exploitation minière et d'hydrocarbures minimisent leur empreinte globale.	0
5. Les décisions en matière d' aménagement du territoire assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout, et une meilleure sécurité foncière n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés.	0
6. La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties.	0
7. Une meilleure coordination et gouvernance interministérielle aboutissant à des permis et à un régime fiscal des activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques à la conversion forestière et aux activités illégales et un climat des affaires favorable aux investissements respectueux des forêts.	0

⁴ Les instructions relatives aux affectations du budget par effet CAFI sont données dans le format du budget des projets CAFI. Dans le cas de projets cofinancés, la ventilation doit être réalisée également pour le budget CAFI seul.



Résumé exécutif

L’approvisionnement et l’utilisation durables de combustibles énergétiques propres sont essentiels pour réduire la consommation de bois-énergie, atténuer le changement climatique et lutter contre la déforestation en République Démocratique du Congo (RDC). Depuis 2018, UNCDF, en partenariat avec le PNUD et avec l’appui de CAFI/FONAREDD, met en œuvre un programme de substitution partielle du bois-énergie, qui s’achèvera en décembre 2025.

La deuxième phase proposée, « **Investissements énergétiques en RDC pour réduire la déforestation / Programme énergie durable 2** », capitalise sur les acquis et corrige les limites de la première phase. Elle vise à renforcer les dynamiques de marché pour déployer à grande échelle des solutions énergétiques alternatives et mobiliser un financement ambitieux. La théorie du changement repose sur des investissements catalytiques pour stimuler l’offre et l’usage d’énergies propres (GPL, biométhane, solaire, hydroélectricité, foyers améliorés et charbon de bois durable), réduisant ainsi la consommation de bois de chauffe. Le programme lève les obstacles d’accès au financement pour les entreprises énergétiques et relie les flux d’investissement aux impacts sur la déforestation.

En mobilisant des instruments financiers innovants et des mécanismes de réduction des risques, UNCDF jouera un rôle central pour attirer des co-investisseurs publics et privés. Le programme s’appuiera également sur le financement carbone pour attirer les investissements et réduire les coûts pour les consommateurs, créant ainsi un marché évolutif et durable de la cuisson propre. Ce programme répond directement à la Lettre d’intention n°2 de CAFI (2021-2031), qui fixe l’objectif de réduire de 50 % l’utilisation non durable de bois de chauffe dans les principales zones urbaines de la RDC. La décision du Comité de pilotage de la première phase (février 2022) a confirmé la nécessité d’élargir la portée, les volumes financiers et les types de combustibles pour accroître l’impact.

Priorités nationales

Avec 96 % des combustibles de cuisson encore issus du bois, la transition énergétique est cruciale pour protéger la deuxième plus grande forêt tropicale mondiale. La RDC s’est engagée via sa contribution déterminée au niveau national (CDN), sa Stratégie nationale REDD+ et le Compact Énergétique National (2025-2030) à :

- Stabiliser la couverture forestière à 63,5 % du territoire ;
- Réduire de 21 % ses émissions totales de GES d’ici 2030 (650 Mt CO₂) ;
- Atteindre 62 % d’accès à l’électricité et 30 % de cuisson propre d’ici 2030, soit 100 millions de bénéficiaires.

Le programme contribuera à ces engagements en offrant des alternatives efficaces et inclusives, sensibles au genre et aux populations autochtones, et en soutenant la transition énergétique nationale par des mécanismes financiers innovant et inclusifs.

Résultats attendus

L’objectif global du programme est de **promouvoir des investissements dans des énergies propres substituant la demande de bois de chauffe non durable comme combustible, réduisant ainsi les taux de déforestation et améliorant la qualité de vie et la santé de la population locale**. Les résultats clés attendus sont les suivants :



- Réduction de 10 % de la part de bois de chauffe non durable utilisé pour la cuisson dans les principales zones urbaines (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani), contribuant à l'objectif CAFI (50 % d'ici 2031) ;
- Création de plus de 11 000 emplois directs et indirects, dont 30 % pour les femmes;
- 13 millions de tonnes de CO2 évitées sur la durée du projet (GPL : 1,315,000 t; Electrification : 148,603 t; Solaire : 450,000 t; Biomasse : 11,433,825 t)
- 2 millions de ménages et institutions bénéficiaires de solutions énergétiques alternatives ;
- 40 millions USD investis directement par UNCDF dans 15 projets, avec un effet de levier de 1.25:1 à 2.5:1.

Ces objectifs seront atteints grâce au mandat d'investissement unique de UNCDF, combinant financements directs, garanties et subventions de faisabilité (pour financer des études de marché, analyses techniques et préparations de projet), ainsi qu'au renforcement de l'écosystème financier local. Une approche flexible permettra de réallouer les capitaux entre trois secteurs stratégiques (gaz propres, électrification, biomasse solide), en coordination avec des initiatives similaires comme ProCongo et CAFI Invest.

Stratégie et mise en œuvre

Le nouveau programme s'articulera autour de trois composantes (ou sous-effets) énergétiques thématiques et sera mis en œuvre par le biais de cinq piliers clés qui alimentent la théorie du changement. Les trois composantes (ou sous-effets) thématiques sont les suivantes :

- 1) **Combustibles gazeux propres** - avec pour objectif d'investir ou de faire avancer le développement de projets à fort impact en infrastructure GPL et explorer le potentiel d'extraction de biométhane, à déterminer en fonction de la situation sécuritaire dans l'est du Congo qui augmenteront l'offre de ces gaz comme combustibles pour la cuisson. La faiblesse de l'offre et de la distribution de ces combustibles a entravé l'utilisation locale de ces gaz propres pour la cuisson, d'où la dépendance à l'égard du bois de chauffe.
- 2) **Électrification** - l'objectif étant le financement des besoins en électricité (microcentrales hydraulique ou solaire) des entreprises agroforestières, des entreprises agroalimentaires et des communautés dans les zones à forte déforestation. L'électrification solaire démontrera également comment les revenus issus des bonnes pratiques d'utilisation des forêts peuvent être utilisés pour l'accès à l'énergie contribuant au développement des ménages ou des communautés.
- 3) **Biomasse solide propre** - avec pour objectif de financer des usines d'assemblage de foyers améliorés et des usines de production de charbon de bois durable à échelle industrielle. Ceci permettra d'améliorer la disponibilité et l'utilisation de ces combustibles et technologies, et de réduire ainsi la consommation de bois de chauffe pour la cuisson en RDC.

Les cinq piliers clés pour la mise en œuvre sont les suivants :

- 1) Développement de pipelines d'investissement avec analyses de marché
- 2) Mécanismes de réduction des risques (subventions de faisabilité d'investissement, garanties financières)



- 3) Appui aux institutions financières locales et intermédiaires pour prêter aux PME/ménages, via notamment des garanties de crédit et/ou des lignes de crédit adaptées fournies par UNCDF
- 4) Investissements directs, notamment à travers de prêts concessionnels, depuis le bilan de UNCDF et opérations de financement mixte (i.e., co-investissement et/ou syndication) si possible
- 5) Renforcement de l'environnement favorable aux investissements dans le secteur et du suivi des impacts

Un financement CAFI/FONAREDD de 50 millions USD permettra de démultiplier l'intervention de UNCDF et d'ancrer durablement le marché des énergies propres en RDC, avec des impacts mesurables sur la réduction de la déforestation et des émissions.

Dispositions institutionnelles et opérationnelles

UNCDF dirigera la mise en œuvre du Programme énergie 2 de la RDC, en établissant une unité de gestion centrale pour superviser toutes les composantes techniques, financières et administratives. Cette unité comprendra un coordinateur de programme, des chargés d'investissement spécialisés, et des spécialistes en matière de genre, de suivi et de sauvegarde. Les capacités prévues incluent la contribution d'un(e) spécialiste communication régional(e), chargé(e) d'appuyer la coordination des activités, la production des supports et la conformité aux exigences CAFI/FONAREDD. Un manuel d'opérations sera élaboré et validé par l'unité de gestion et le comité de pilotage du programme pendant la phase de démarrage. Le programme donnera la priorité aux mesures de protection socio-environnementales, y compris l'élaboration d'un Plan de Gestion Sociale et Environnementale (PGES) en s'alignant sur les normes sociales et environnementales des Nations Unies et de l'ACE. Il inclura des représentants des ministères, de la société civile et du secteur privé dans le comité de pilotage, en veillant à une participation équilibrée homme-femme. Le processus et décision d'investissement vont être faits par UNCDF à travers IDIC, un comité d'investissement d'experts compétents.

Le programme se concentrera également sur les partenariats et les co-financements avec les intermédiaires financiers, en soutenant les institutions locales pour assurer la durabilité du financement post-programme (5 ans), ainsi que l'effet de levier existant. Lors de la phase de démarrage, une collaboration avec les entités gouvernementales nationales sera prévue pour renforcer l'appropriation nationale et les capacités locales. De plus, le programme tiendra compte d'autres initiatives appuyées par CAFI telles que ProCongo, CAFI Invest, PIREDDs à fort potentiel d'investissement ainsi que d'autres bailleurs tels que SIDA, Banque Mondiale, BAD, KFW, AFD, etc. afin d'assurer une complémentarité maximale, l'intensification des investissements dans les zones géographiques clés où CAFI a déjà investi et des synergies stratégiques sur le programme d'investissement, et une efficacité opérationnelle.



Sommaire

Effets CAFI.....	iii
Résumé exécutif.....	iv
Acronymes.....	ix
Liste des tableaux.....	xi
Liste des figures.....	xi
1) Introduction.....	1
2) Analyse de situation spécifique au contexte du projet	2
a) Description du contexte général de la zone d’intervention.....	2
b) Evolution du couvert forestier et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet moteurs.....	3
c) Objectifs général et spécifiques du projet.....	6
3) Stratégie du projet	7
a) Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales).....	7
b) Stratégie d’intervention	9
c) Description des capacités des bénéficiaires.....	14
d) Structuration du projet (produits, activités).....	14
e) Contribution des différents produits aux effets de CAFI	20
f) Appropriation nationale et durabilité du projet	20
4) Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d’intention	21
a) Cadre de résultats.....	21
b) Matrice de contribution à l’atteinte des jalons de la Lettre d’Intention	23
5) Cohérence et synergies avec les projets existants	25
6) Gouvernance du projet.....	28
a) Organes de gouvernance	28
b) Gestion et exécution du projet.....	29
c) Capacités et expérience de l’organisation de mise en œuvre et de ses partenaires	31
7) Stratégie d’engagement des parties prenantes.....	32
a) Gouvernement	32
b) Donateurs et partenaires de développement	32
c) Société civile et associations professionnelles	32



d)	Secteur privé.....	32
e)	Autres : Organisation d'éducation et/ou de recherche.....	32
8)	Gestion des risques et des sauvegardes.....	33
a)	Risques et mesures d'atténuation.....	33
b)	Sauvegardes.....	36
9)	Suivi-évaluation.....	38
10)	Communication et visibilité.....	43
11)	Transparence fiduciaire.....	44
12)	Budget, plan de travail et chronogramme.....	45
a)	Plan de travail et budget par produits/activités : <i>Voir le fichier Excel « UNCDF Budget » pour le budget par produits/activités</i>	45
b)	Budget ventilé par catégories UNDG.....	46
c)	Plan d'opérationnalisation du projet.....	46
d)	Plan des livrables.....	47
13)	ANNEXES.....	47
	ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet.....	49
	ANNEXE 2 : Analyse et plan d'action genre.....	54
	ANNEXE 3 : Stratégie de communication.....	90
	ANNEXE 4 : Plan d'approvisionnement / Passation de marché.....	97
	ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement des experts clés de l'Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives).....	100
	ANNEXE 6 : Termes de référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives).....	111
	ANNEXE 7 : Plan de renforcement et transfert de capacités clairement décrits.....	116
	ANNEXE 8 : Conditions de signature du projet et décaissement des tranches de financement imposées par les Organes de Gouvernance du Partenariat.....	118
	ANNEXE 9 : Indicateurs standards FONAREDD/CAFI pour les PIREDD.....	119
	ANNEXE 10 : Plan de travail et budget (PTBA) annuel détaillé pour l'année 1.....	119
	ANNEXE 11 : Plan des livrables.....	130



Acronymes

ACE	Agence Congolaise de l'Environnement
ACERD	Association Congolaise pour les énergies renouvelables et décentralisées
ACTEDD	Agence Congolaise de la Transition Écologique et du Développement Durable
ANAPI	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANSER	Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieu rural et périurbain
AT	Assistance Technique
AZES	Agence des Zones Économiques Spéciales
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCAC	Climate and Clean Air Coalition (Coalition pour le Climat et l'Air Pur)
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CE	Commission Européenne
CAFI	Central African Forest Initiative
CGES	Cadres de Gestion Environnementale et Sociale
CONAPAC	Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo
COFIL	Comité de Pilotage du projet
COOPEC	Coopératives d'épargne et de crédit
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National (INDC en anglais)
DMRV	Système numérique de suivi, de résultats et de vérification
E&S	Environnementaux et Sociaux
EES	Exploitation et abus sexuels
EIES	Études d'impact environnemental et social
EOI	Manifestation d'intérêt (Expression of interest)
ESG	Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
FMS	Services financiers et de gestion
FPM	Fonds de Promotion de la Microfinance
FOGEC	Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo
FONAREDD	Fonds National REDD+ de la RDC
FPM	Fonds pour la promotion de l'inclusion financière en RDC
FSRDC	Fonds Social de la République Démocratique du Congo
GES	Gaz à Effet de Serre
GIBEC	Groupe Inter-bailleur pour l'Environnement et le Développement Durable
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GTCRR	Groupe de Travail Climat REDD+ Rénové
GTSE	Groupe de Travail du Secteur Énergie
HEART	Household Energy Assessment Rapid Tool (Outil rapide d'évaluation de l'énergie domestique)
HTCC	Foyers améliorés de haute qualité



IDIC	Comité d'impact des investissements et des décaissements
IF	Institution Financière
IFD	Institutions de financement du développement
IMF	Institution de Microfinance
KPI	Indicateur Clé de Performance/ Key Performance Indicator
KPT	Kitchen Performance Test (Test de Performance en Cuisine)
LOI	Lettre d'intention/ Letter of Intent
MDP	Mécanisme de Développement Propre
NBS	Solutions basées sur la nature
OAI	Office d'audit et d'enquêtes
O&M	Opération et Maintenance
PBP	Paieement basé sur la performance
PDGIE	Programme de Développement et de Gestion de l'Information Énergétique
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PSE	Paieement de Services Environnementaux
PTBA	Plans de Travail et Budgets Annuels
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
RDC	République démocratique du Congo
RH	Ressources Humaines
RPP	Réponse des parties prenantes
SECU	Unité de conformité sociale et environnementale
SE	Secrétaire Exécutif
SFI	Société Financière Internationale
SIDA	Agence suédoise internationale pour la coopération pour le développement / Swedish International Development Cooperation Agency
SIG	Système d'information géographique
SISBE	Système d'Information et de Suivi du Bois Energie
TdR	Termes de référence
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies / United Nations Capital Development Fund
ZES	Zone Économique Spéciale



Liste des tableaux

Tableau 1 – Obstacles et conditions clés à la réussite du programme 1
 Tableau 2 - Consommation urbaine de bois-énergie en RDC..... 4
 Tableau 3 – Cadre de résultats 22
 Tableau 6 – Résumé des documents clés sur les résultats attendus 39
 Tableau 7 - Plan des études de référence (baseline) pour la phase de démarrage du programme 40
 Tableau 8 - Dispositifs de collecte des données, responsabilités et fréquence de suivi par type d’investissement ou de projet..... 42

Liste des figures

Figure 1 - Expansion des fronts de perte de forêts en République démocratique du Congo (2002–2023) 5
 Figure 2 - Mix énergétique utilisé pour la cuisson dans les principaux centres urbains de RDC (Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu) 6
 Figure 3 - Théorie du changement (général) 11
 Figure 4 – Théorie du changement (niveau produits) 11
 Figure 5 – Zone protégées en RDC 13
 Figure 6 – Exemple de Dashboard/Tableau de bord de l’application de collecte de données..... 19



1) Introduction

La deuxième Lettre d'intention (LOI) 2 de CAFI au gouvernement de la RDC s'engage à réduire de 50 % la part du bois de chauffe non durable utilisé pour la cuisson dans les principaux centres urbains (Kinshasa, Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Kisangani, Goma et Bukavu), grâce à des approches intégrées. Celles-ci comprennent la réduction de la demande de bois de chauffe par le développement d'énergies de substitution efficaces (y compris le GPL), ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la production et la consommation de charbon de bois. Cet objectif, cinq fois plus ambitieux que celui de la LOI 1, a motivé la mise en œuvre d'un programme conjoint UNCDF-PNUD, dont la phase I se clôt en 2025. Sur la base ses acquis, le comité de pilotage (février 2022) a recommandé une expansion en termes d'instruments et de volumes financiers afin d'accroître l'impact.

UNCDF a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (EOI) de CAFI lancé en juin 2022, en proposant un programme d'investissement de grande envergure pour réduire la consommation de bois-énergie et les émissions de GES, mobilisant son mandat d'investissement et sa capacité à catalyser des co-financements avec les institutions financières et intermédiaires.

En juin 2024, UNCDF a été invité à élaborer une proposition complète à soumettre à CAFI et FONAREDD pour un programme d'investissement dans l'énergie via une gamme d'instruments financiers dans le GPL, le biométhane, l'électrification de l'agroforesterie et de l'agroalimentaire, l'énergie solaire communautaire liée au PSE, les foyers améliorés de haute qualité et des installations de production de charbon de bois durable. Ces segments structurent les composantes du programme, en raison de leur potentiel à substituer efficacement le bois-énergie.

Théorie du changement⁵

L'objectif à long terme est de contribuer à la réduction de la déforestation et des émissions de GES par la substitution progressive du bois de chauffe. Les financements CAFI permettront de réduire les risques d'investissement et de lever les obstacles d'accès au capital dans un secteur encore sous-financé. UNCDF utilisera son mandat d'investissement pour stimuler l'offre et la demande de services énergétiques alternatifs, notamment en zone urbaine, et attirer d'autres investisseurs vers des projets bancables.

La théorie du changement identifie plusieurs obstacles clés à la réussite du programme et les conditions nécessaires pour les surmonter.

Tableau 1 – Obstacles et conditions clés à la réussite du programme

Obstacle	Condition requise
Filières immatures et manque d'études de faisabilité pour les projets énergétiques liés aux conséquences de la déforestation	Nécessité de renforcer les capacités des développeurs et d'apporter un appui technique et de nouer des partenariats solides.

⁵ Compte tenu de la brièveté du délai d'élaboration du document de projet complet, plusieurs études et évaluations supplémentaires devront être réalisées au cours de la phase de démarrage du programme (6 premiers mois). Il s'agira notamment d'études de référence pour les technologies énergétiques spécifiques indiquées dans la stratégie de suivi et d'évaluation, le plan de gestion environnementale et sociale du programme, le plan pour les populations autochtones et le plan d'action complet pour l'égalité des genres. En fonction des résultats de ces évaluations, UNCDF pourra prévoir de légères mises à jour du budget ou du cadre de résultats pour y répondre.

Accès limité au financement (taille des tickets, faible tolérance au risque)	Besoin de mécanismes adaptés et d'intermédiation
Durabilité des initiatives (fin du financement avant la fin des projets)	Intégration et coordination avec les institutions nationales pour assurer le renforcement des capacités à long terme
Obstacles liés aux nouvelles technologies énergétiques et au manque de savoir-faire pour les utiliser	Un cadre réglementaire opérationnel, des prix abordables, des services après-vente et un renforcement des capacités pour s'assurer que les conditions du marché sont propices à l'adoption de la technologie

Hypothèses clés

- Les financements UNCDF complètent ceux d'autres bailleurs en comblant une lacune spécifique du marché en proposant des tickets de financement adaptés.
- Les subventions de faisabilité d'investissement (études de marché et préparation de projets) permettront de rendre les projets attractifs pour les cofinanciers.
- Un pipeline de projets suffisant est disponible, identifié par UNCDF, CAFI, ProCongo, CAFI Invest, ANSER et d'autres.
- Des institutions financières locales et intermédiaires sont prêtes à co-investir et à déployer des produits adaptés.

Principaux risques

Les principaux risques identifiés concernent :

- Le développement du pipeline et les capacités (faible bancabilité des projets, capacités limitées du secteur privé et communautaire) ;
- Les aspects financiers (coûts initiaux élevés, flux de trésorerie incertains, exigences d'investisseurs non alignées) ;
- Les aspects techniques et opérationnels (maintenance, ressources humaines limitées) ;
- L'acceptation du marché et la chaîne d'approvisionnement (résistance aux alternatives, disponibilité limitée) ;
- Les aspects sociaux et environnementaux (inégalités de genre et d'accès, risques climatiques) ;
- Les aspects politiques et institutionnels (faible mise en œuvre décentralisée, coordination insuffisante) ;
- Le suivi et la collecte de données (capacités limitées).

Le succès reposera sur des partenariats solides (ANSER, ACE, ProCongo, CAFI Invest et autres) pour assurer la complémentarité, éviter les chevauchements et maximiser l'impact du programme.

2) Analyse de situation spécifique au contexte du projet

a) Description du contexte général de la zone d'intervention

La République Démocratique du Congo (RDC), plus grand pays d'Afrique subsaharienne (2,3 millions km²) et dotée de la deuxième forêt tropicale mondiale (≈ 150 millions ha), possède un immense potentiel énergétique (hydroélectricité, solaire, éolien). Pourtant, plus de 80 % de la population n'a pas accès à l'électricité et moins de 5 % aux solutions de



cuisson propre⁶. Le bois-énergie représente environ 90 % du mix énergétique pour la cuisson, avec 96 % du bois récolté utilisé à cet effet. En 2023, la population était estimée à 102 millions d'habitants⁷, et devrait doubler au cours des 25 prochaines années en raison d'un taux de fécondité parmi les plus élevés au monde⁸. Cette croissance, combinée à une urbanisation rapide (60 % en zones urbaines d'ici 2045), accentue la demande en bois-énergie (+4,9 %/an).

b) Evolution du couvert forestier et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet moteurs

Cette dépendance massive au bois-énergie exerce une forte pression sur les forêts, surtout autour des centres urbains. Une étude réalisée en 2021 sur la chaîne de valeur du bois de chauffe à Kinshasa révèle que les ménages et les utilisateurs productifs de la capitale consomment environ 17,3 millions de tonnes de bois, ce qui équivaut à 12 millions de tonnes de charbon de bois⁹. Selon les données disponibles, notamment issues de l'étude HEART (PNUE/CCAC, 2021)¹⁰ et du Bilan énergétique national (PDGIE, 2018)¹¹, la biomasse demeure la principale source d'énergie en RDC, représentant plus de 90 % de la consommation énergétique.

Des enquêtes récentes menées par le CIRAD/PNUD dans les principales villes du pays confirment cette dépendance et permettent d'en préciser l'ampleur. À Kinshasa, 90 % des ménages utilisent encore le charbon de bois en 2023, représentant 10,8 à 14,2 millions de tonnes équivalent bois consommés annuellement¹². Entre 2019 et 2023, l'usage des foyers améliorés à Kinshasa est passé de 12 % à 60 %, ce qui illustre un changement déjà en cours que le programme viendra amplifier. À Goma, la consommation atteint 1,26 million de tonnes/an, avec un taux remarquable de 83 % de ménages utilisant des foyers améliorés¹³. À Lubumbashi, la dépendance au charbon est encore plus marquée (98,8 % des ménages), représentant 4,2 à 4,7 millions de tonnes/an, alors que l'usage des foyers améliorés reste marginal (1 %)¹⁴.

Les enquêtes menées par le CIRAD/PNUD dans les principales villes du pays confirment cette dépendance et permettent d'observer son évolution récente. Les données ci-dessous illustrent la consommation urbaine de bois-énergie, les dynamiques d'adoption de solutions alternatives et les disparités entre Kinshasa, Goma et Lubumbashi.

⁶ Alliance mondiale de l'énergie pour les peuples et la planète (GEAPP), Democratic Republic of Congo Country Profile, consulté le 9 septembre 2024, <https://energyalliance.org/democratic-republic-congo/>

⁷ Banque mondiale, Population, total – RDC, consulté le 9 septembre 2024, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=CD>

⁸ Nations Unies, World Population Prospects 2022 – DR Congo, consulté le 10 septembre 2024, <https://population.un.org/wpp/>

⁹ Note de synthèse CIRAD, Études des filières bois-énergie de la ville de Kinshasa, CAFI-PNUD, 2021.

¹⁰ PNUE/CCAC (2021). Étude HEART en RDC – Situation énergétique des ménages et cartographie des acteurs. Rapport final, 14 octobre 2021.

¹¹ PDGIE (2018). Bilan énergétique national de la RDC. Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité.

¹² CIRAD/PNUD (2023). Rapport d'étude de la consommation en énergies domestiques – Kinshasa.

¹³ CIRAD/PNUD (2020). Rapport d'étude de la consommation en énergies domestiques – Goma.

¹⁴ CIRAD/PNUD (2023). Rapport d'étude sur l'évolution de la consommation en énergies domestiques – Lubumbashi.

Tableau 2 - Consommation urbaine de bois-énergie en RDC

Ville	Usage du charbon de bois	Usage de l'électricité	Usage du gaz	Foyers améliorés	Consommation estimée	Dépenses ménages en énergie
Kinshasa (2019)	97,7%	66,4%	1,7%	12%	0,346 kg/pers/jour soit 9,8 – 13,4 Mt/an	37 235 CDF/mois (13 % dépenses)
Kinshasa (2023)	90,1%	53,3%	4,8%	60%	0,330 kg/pers/jour soit 10,8 – 14,2 Mt/an	55 468 CDF/mois (17 % dépenses)
Goma	98,2%	13,3%	8%	83,6%	3,46 kg eq. Bois/pers/jour soit 1,26 Mt/an	51 799 CDF/mois (20 % dépenses)
Lubumbashi	98,8%	20,4%	1,4%	1%	0,498 kg/pers/jour soit 4,é – 4,7 Mt/an	37 317 CDF/mois (11 % dépenses)

Cette forte dépendance au bois-énergie est directement liée à la déforestation et à la dégradation des forêts : le bois-énergie est estimé responsable de 58% de la dégradation forestière et de 19 % de la déforestation entre 2010 et 2030 (Projet Makala/CIFOR)¹⁵.

Du point de vue climatique, le potentiel d'atténuation est significatif. Selon la CPDN de la RDC (2015), la diffusion des foyers améliorés pourrait réduire les émissions de **130 MtCO₂e/an**, et la substitution du bois-énergie par l'électricité permettrait une réduction supplémentaire de **419 MtCO₂e/an**¹⁶. Ensemble, ces interventions pourraient représenter environ 15 % de l'objectif national de réduction des émissions, fixé à 3.700 MtCO₂e/an.

Ces chiffres constituent un état des lieux indicatif permettant de comprendre les liens entre consommation énergétique, déforestation et émissions. Un exercice complet d'actualisation de la baseline sur la déforestation et les émissions de CO₂ sera toutefois conduit au démarrage du programme, en étroite coordination avec le système national MRV REDD+. Cela garantira la disponibilité de valeurs de référence robustes et harmonisées pour le suivi de la contribution du programme à la réduction des émissions liées au bois-énergie.

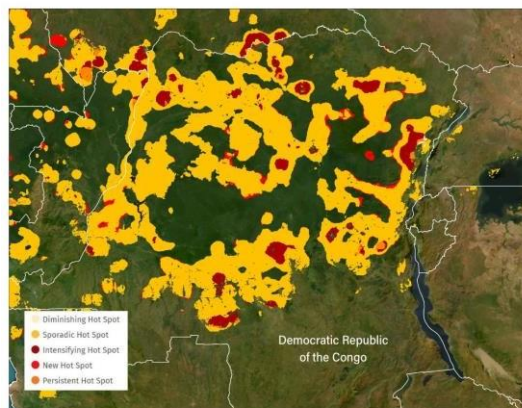
Comme l'illustre la **Figure 1** ci-dessous, de nouveaux "hot spots" de déforestation apparaissent dans l'est du pays, confirmant l'urgence d'intervenir sur les moteurs énergétiques.

¹⁵ CIFOR/Projet Makala (2011). État de l'art du bois-énergie en RDC. UE, CIRAD, Kinshasa.

¹⁶ République Démocratique du Congo (2015). Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) soumise à la CCNUCC.

Figure 1 - Expansion des fronts de perte de forêts en République démocratique du Congo (2002–2023)

New hot spots show expansion of forest loss frontiers in eastern Democratic Republic of the Congo



Primary forest loss emerging hot spots, 2002–2023
[Harris et al. 2017]. New hot spots represent new patterns of statistically significant loss in 2023.

GLOBAL FOREST WATCH WORLD RESOURCES INSTITUTE

Source: Global Forest Watch/World Resources Institute¹⁷

Les principaux moteurs directs de la déforestation en RDC sont les suivants :

- Agriculture – principale cause de la perte de forêts. L’expansion de l’agriculture de subsistance sur brûlis, ainsi que l’agriculture commerciale destinée aux marchés urbains, entraîne un défrichage massif des terres forestières.
- Énergie – la forte dépendance au bois-énergie persiste en raison d’un accès limité aux alternatives modernes (GPL, solaire). Les méthodes inefficaces de production de charbon de bois augmentent la pression, tandis que des usages productifs (briques, transformation alimentaire, petites fonderies) consomment aussi des volumes importants de bois.
- Infrastructures – la construction de routes et d’infrastructures connexes ouvre l’accès à de nouvelles zones forestières, facilitant l’exploitation légale et illégale ainsi que la conversion agricole.
- Gouvernance – malgré l’existence d’un cadre juridique (notamment le Code forestier de 2002), l’application des règles reste limitée en raison d’un manque de ressources et de capacités institutionnelles.

Les facteurs indirects de la déforestation incluent la croissance démographique rapide et l’urbanisation¹⁸, qui stimulent la demande en bois-énergie, la pauvreté généralisée limitant l’accès à des alternatives modernes¹⁹, le manque d’investissements publics et privés dans les énergies propres, la réticence des institutions de microfinance à financer ce secteur, ainsi que la faiblesse des infrastructures énergétiques.

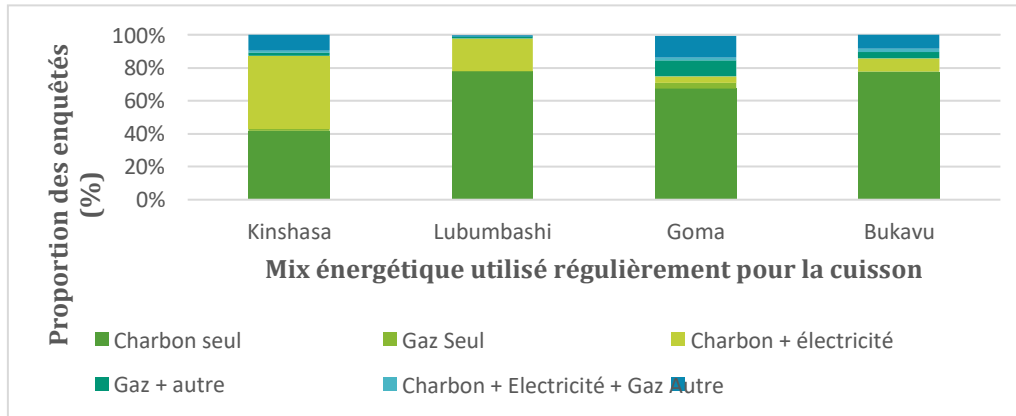
¹⁷ Harris, N. et al. (2017). Primary forest loss emerging hot spots, 2002–2023. Global Forest Watch / World Resources Institute. Disponible en ligne : <https://www.globalforestwatch.org>

¹⁸ Banque mondiale, Democratic Republic of Congo Overview (2025), consulté via la page pays DRC de la Banque mondiale

¹⁹ CAFI – DRC country overview : la pauvreté et la demande locale en produits forestiers sont des causes majeures de la perte forestière en RDC : <https://www.cafi.org/fr/exploitation-forestiere-est-elle-une-cause-majeure-de-deforestation-en-rdc>

Comme le montre la **Figure 2**, le charbon de bois reste largement dominant dans les principaux centres urbains (Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu), malgré la présence d'autres combustibles comme le gaz, l'électricité ou des combinaisons de sources. Cette forte dépendance illustre la pression croissante sur les ressources forestières.

Figure 2 - Mix énergétique utilisé pour la cuisson dans les principaux centres urbains de RDC (Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu)



Source : PNUD, *Rapports d'étude de la consommation en énergies domestiques des ménages des villes de Bukavu, Goma, Kinshasa et Lubumbashi, 2023*²⁰

La résolution des défis liés à l'accès à l'énergie, à la déforestation et à la pauvreté en RDC requiert une approche intégrée, axée sur des solutions énergétiques durables, la gestion des forêts et les investissements dans des alternatives. Ces efforts permettront de valoriser le potentiel du pays pour le bien-être de sa population et la préservation de ses ressources naturelles. Les sections suivantes présentent les interventions prévues, fondées sur les enseignements de la phase 1 et les consultations avec les parties prenantes.

c) Objectifs général et spécifiques du projet

L'objectif général du projet est de **promouvoir des investissements dans des énergies propres substituant la demande de bois énergie non durable comme combustible, réduisant ainsi les taux de déforestation et améliorant la qualité de vie et la santé de la population locale.**

Le projet atteindra cet objectif global en se concentrant sur trois énergies propres : Combustibles gazeux propres, électrification à base d'énergies renouvelables, biomasse solide propre, et en atteignant les **objectifs spécifiques** suivants **grâce à la promotion des investissements et services de conseil en investissements pour soutenir ces investissements** :

- 1) **Promouvoir l'adoption de combustibles gazeux propres** en développant le marché du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et en explorant le potentiel du biométhane pour la cuisson tout en notant que l'option du biométhane n'est envisageable que s'il y a retour de sécurité à l'est du pays.
- 2) **Faciliter l'adoption de l'énergie solaire et hydraulique** en soutenant les entreprises agroforestières et agroalimentaire dans les parcs agro-industriels à accéder à l'hydroélectricité ou à l'énergie solaire, et en élargissant l'accès des ménages ruraux à l'électricité solaire soutenus par les projets de PSE.

²⁰ Disponible en ligne : <https://www.undp.org/fr/drcongo/publications/rapports-detude-de-la-consommation-en-energies-domestiques-des-menages-des-villes-de-bukavu-goma-kinshasa-et-lubumbashi>



- 3) **Développer le marché des combustibles solides propres** issus de la biomasse et promouvoir les foyers de cuisson propre de haute qualité (efficacité thermique et énergétique) pour les ménages et les entreprises.
- 4) **Renforcer l'environnement favorable à l'adoption d'énergies propres pour réduire la déforestation à grande échelle** en utilisant des outils de suivi solides de l'impact des investissements sur la déforestation pour guider les décisions stratégiques dans le secteur.

Les besoins et la participation des populations autochtones et du genre seront particulièrement intégrés dans les objectifs généraux et spécifiques.

3) Stratégie du projet

a) Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales)

UNCDF met en œuvre plusieurs programmes d'accès à l'énergie dans les pays les moins avancés (PMA), en mettant l'accent sur le financement et le développement de marchés. Ces expériences fournissent des enseignements utiles pour la RDC. Quelques exemples récents :

Nom et Pays d'intervention	Brève description	Date & UNCDF Budget Bailleurs / Partenaires
Energie propre pour la résilience des peuple (CE4PR) Burkina Faso	Soutenir une approche écosystémique de l'accès à l'énergie grâce à des investissements dans les entreprises énergétiques, les institutions financières et les incubateurs.	2019-2024 USD 3.4M Luxembourg / Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale
Programme de Consommation Durable et Substitution Partielle au Bois-Energie (Energie 1) RDC	Soutenir le développement du marché durable engagé dans la promotion de solutions de cuisson propres pour remplacer l'utilisation du bois et du charbon de bois, y compris la promotion du GPL comme combustible alternatif	2019-2025 USD 6.9M CAFI / PNUD
Un système financier innovant pour l'énergie durable Madagascar	Créer un écosystème financier durable pour les énergies renouvelables, grâce à la mise en place d'un incubateur (ONUDI), d'un mécanisme de réduction des risques et d'un fonds souverain (PNUD), destinés à soutenir le secteur privé.	2022-2026 USD 3.9M JSDGF / UNIDO; PNUD
Fonds Energie Renouvelable Zimbabwe	Faciliter les investissements du secteur privé dans les énergies alternatives grâce à la création d'un fonds de capital-investissement géré par un gestionnaire local, dans lequel le PNUD joue un rôle de réduction des risques en accordant un prêt par l'intermédiaire d'une entité ad hoc (SPV).	2023-2028 USD 8.5M JSDGF/ PNUD, UNESCO, ONU Femmes
Financement de la chaine de froid post-récolte par énergie solaire Kenya	Réduire les pertes après récolte en facilitant les investissements du secteur privé dans des installations de stockage frigorifique à énergie solaire dans les zones rurales.	2024-2029 USD 18M MAF / PNUD

PRO-CONGO : Investissements catalytiques du secteur privé dans le capital naturel du bassin du Congo Afrique centrale	Pro-Congo vise à créer un « moteur de croissance » en contribuant de manière concrète au développement économique vert dans les pays du bassin du Congo en facilitant les investissements privés étrangers et nationaux durables.	2025-2029 USD 21.3M CAFI / PNUF
Fonds de Garantie Energie Renouvelable Maldives	Mise en place d'un mécanisme de garantie pour aider le secteur d'hôtellerie à passer du diesel à l'énergie solaire dans le cadre de la transition énergétique.	2025 USD 900K JSDGF / PNUF

Spécifiquement pour la RDC, UNCDF a mis en œuvre conjointement avec PNUF le programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie qui a permis l'élaboration de la politique nationale de l'énergie et la stratégie de cuisson propre ainsi que le plan directeur du déploiement de GPL en ville de Kinshasa entre autres résultats du cadre habilitant. UNCDF a opérationnalisé l'incubation et fonds de défi pour l'engagement du secteur privé, ce qui a permis à travers 16 accords de financement basés sur la performance la vente de plus de 300 000 solutions de cuisson propres (FA ; Kits GPL) et plus de 5 000 tonnes de combustible propres incluant le GPL et briquettes ce qui a permis à sauver plus de 1000 hectares de forêt et mitiger plus de 100 000 tonnes de CO₂, allant au-delà des cibles du programme. Plus de 1000 postes de travail ont été créé dont plus de 53% constitués par des femmes. De 1,5 million dollars de subvention et 650 mille dollars de prêts concessionnels, les partenaires ont mobilisé plus de 5 millions dollars.

Les leçons majeures apprises de ces projets peuvent être résumées comme suit :

- Réaliser un diagnostic rigoureux du marché, garantit la cohérence avec les priorités gouvernementales et aide à élaborer une théorie du changement solide
- Trouver de bons partenaires pour mener à bien le travail d'incubation, l'assistance technique et le soutien à la mise en place d'un environnement/d'une politique favorable
- UNCDF focalise sur le mandat d'investissement
- Travailler avec d'autres institutions financières et fonds (nationaux et internationaux) pour mettre en place des structures et instruments de financement appropriés et mobiliser des co-investissements, afin d'accroître l'efficacité et de garantir l'additionnalité
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation solide. Prendre en compte l'impact social/développemental, l'impact financier ainsi que l'effet de levier obtenu
- Mettre en place une stratégie de sortie claire dès le lancement du programme

À partir de ces enseignements, la stratégie du programme a été élaborée autour des composantes (sous-effets) thématiques stratégiques ci-dessous :

Combustibles Solides Propres : Il est important d'assurer que l'offre de GPL soit disponible et viable pour activer la demande. Leçon tirée de l'expérience de UNCDF, DAP ENERGY, BBOX, COETE GAZ, SOGAZ, PROGAS et Equity BCDC. Si e cadre réglementaire et le plan directeur soutenus par le PNUF ont attiré l'attention des investisseurs, il est clair que des mesures de réduction des risques et des investissements concessionnels sont nécessaires pour mettre en œuvre le vaste plan d'investissement prévu dans le plan directeur.



Electrification : Le secteur de la cuisson propre n'est qu'une partie du défi posé par le bois de chauffe. Les industries agroalimentaires, telles que la production d'huile de palme, le fumage du poisson et le séchage du thé, cacao, sont également de grands utilisateurs de bois de chauffe. L'électrification de ces opérations par des solutions énergétiques micro-hydrauliques représente une opportunité majeure de réduction de la déforestation. Cette leçon a été influencée par la mise en œuvre de Electrifi (EU), Crossboundary (USAID), CAFI. **Aussi, dans le secteur d'électrification et énergie en général, les programmes et initiatives privilégient la structuration des instruments financiers de grande taille.** Proparco, SIDA, IFC, African Guarantee Fund, EDFI/Electrifi et EDFI/Agrifi, BGFA et MCFA, Fonds Mwindu, UEF, CEI Africa, Catalytic Finance etc.

Biomasses Solides Propres : La production industrielle et/ou semi-industrielle de FA est nécessaire pour assurer une production de haute qualité à grande échelle avec un ratio cout/qualité meilleur. Cette leçon a été influencée par la mise en œuvre de UNCDF, ECO MAKALA, CATALYST SEW, NEFCO, ANSER, etc.

Piliers : Le manque d'instruments financiers adaptés aux projets énergétiques en RDC - en particulier ceux qui répondent aux besoins des infrastructures, de la distribution et des utilisateurs finaux - continue d'entraver l'adoption de combustibles plus propres. Les institutions financières ne sont pas familiarisées avec le secteur de la cuisson propre et manquent souvent d'outils, de connaissances ou de confiance pour investir. Cette leçon a été influencée par la mise en œuvre de UNCDF-AKIBA YETU, UNCDF-Equity BCDC.

b) Stratégie d'intervention

La conception de la phase 2 s'appuie sur les leçons de la phase 1 et les priorités définies par CAFI/FONAREDD (2024), notamment les zones géographiques et groupes cibles définis dans la Note de cadrage, ainsi que la stratégie REDD+ nationale. UNCDF privilégiera les zones stables sur le plan sécuritaire.

Approche de systèmes de marché

L'objectif est de développer un écosystème viable et durable, en stimulant la demande, renforçant l'offre et structurant la filière, tout en évitant les distorsions de marché observées par le passé. L'approche proposée est composée des éléments suivants :

Soutien direct : mécanismes de financement et d'accès au capital

Les projets énergétiques en RDC souffrent d'un accès limité au capital en raison de la perception élevée des risques, de tickets d'investissement inadaptés et de conditions de crédit trop strictes. Pour y remédier, UNCDF mobilisera deux approches complémentaires:

1. **Réduction des risques et facilitation de l'accès au capital** : via des subventions de faisabilité, études d'impact, garanties partielles et lignes de crédit, déployées en partenariat avec des intermédiaires financiers locaux et internationaux. Objectif : améliorer la bancabilité des projets et mobiliser un maximum de capitaux privés.
2. **Financement direct de projets démonstratifs** : pour les cas à fort impact mais jugés trop risqués, UNCDF investira directement depuis son bilan (fonds CAFI), en utilisant subventions et prêts concessionnels, afin de prouver leur viabilité et d'encourager leur réplique.

Pour ce faire, UNCDF déploiera un ensemble d'outils adaptés : des prêts concessionnels (souples, à long terme et à conditions favorables) ; des garanties partielles de crédit (portefeuille ou prêt unique) pour réduire le risque perçu par les banques et investisseurs ; des subventions basées sur la performance et appuis d'amorçage pour renforcer les capacités des PME et faciliter leur accès au marché.

Ces instruments permettront de développer un pipeline solide couvrant les trois axes du programme (GPL, électrification renouvelable, biomasse), avec flexibilité pour réallouer les capitaux selon la maturité des filières. La coordination avec des initiatives existantes (ProCongo, CAFI Invest) assurera la cohérence et l'effet de levier.

Les paramètres financiers détaillés (plafonds des montants, maturités, devises et conditions des instruments) sont présentés dans les *Supplementary Guidelines* (janvier 2025)²¹ et la Stratégie d'investissement (mai 2025)²² de l'UNCDF. Ces données générales ne sont pas spécifiques au pipeline de ce programme, qui mettra l'accent sur des transactions de moyenne et grande taille.

Gestion des fonds

L'utilisation des fonds retournera suivra les principes directeurs suivants

- UNCDF va réaliser des investissements pendant toute la durée de la phase en cours du projet . La durée des transactions pourrait dépasser la durée de la phase en cours du projet.
- Pendant la durée de la phase en cours du projet, les fonds seront investis selon une approche de fonds rotatif. Les réinvestissements seront effectués dans des domaines liés au projet, qui pourraient inclure l'utilisation d'outils numériques et de technologies financières permettant d'accroître la productivité. Tous les fonds récupérés provenant d'instruments d'investissement (définis comme les remboursements du principal nets des pertes et des dépenses éligibles) seront réinvestis par le biais du fonds rotatif. Étant donné que le volume des transactions augmentera lors de l'application de l'approche du fonds rotatif, UNCDF récupérera les dépenses liées au suivi supplémentaire des fonds réinjectés. Ces dépenses devraient être plafonnées à 10 % du montant réinvesti. En raison de l'approche du fonds renouvelable, à la fin de la phase en cours du projet, il pourrait y avoir des engagements en cours qui prendront plus de temps à être liquidés.
 Au plus tard six mois avant la clôture opérationnelle du projet, le gouvernement de la RDC, les bailleurs de fonds de CAFI et UNCDF conviendront d'un mécanisme permettant d'utiliser les fonds restants du programme pour mobiliser le secteur privé en faveur de chaînes de valeur sans déforestation en RDC.
- Conformément au protocole d'accord signé avec le MPTFO, tout solde restant après l'achèvement opérationnel des activités, dès que cela sera administrativement possible et avant la clôture financière, sera reversé au compte du Fonds. Tout solde restant dans le compte du Fonds sera utilisé à des fins convenues d'un commun accord ou reversé au donateur, selon la décision prise par ce dernier et le comité directeur.

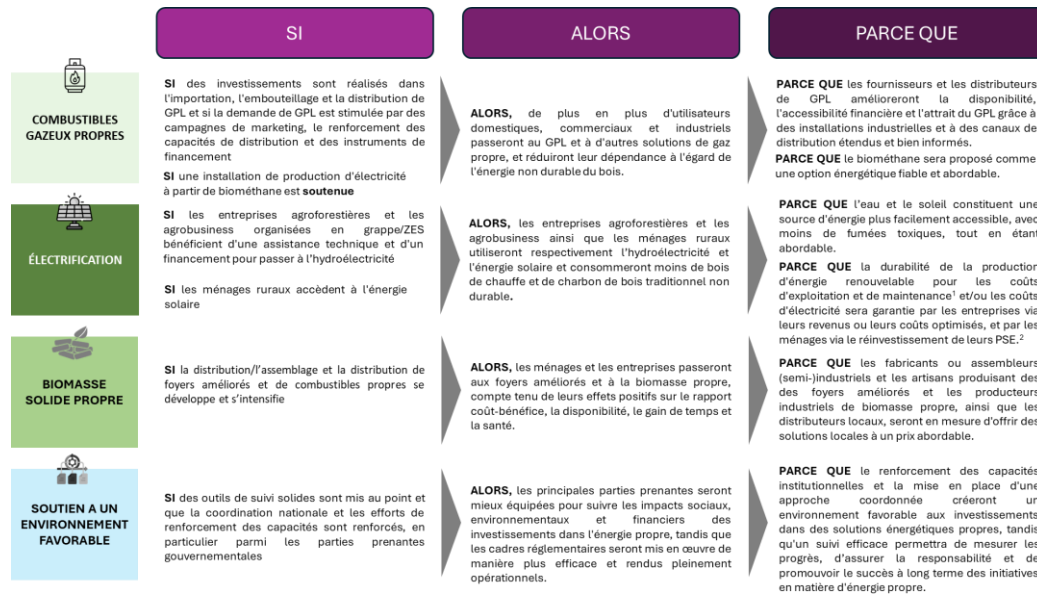
²¹ Voir Annexe 18 : Supplementary Guidelines de UNCDF 2025 (janvier 2025).

²² Voir Annexe 14 : Stratégie d'investissement de l'UNCDF (mai 2025).

Résumé narratif et schéma de la théorie du changement

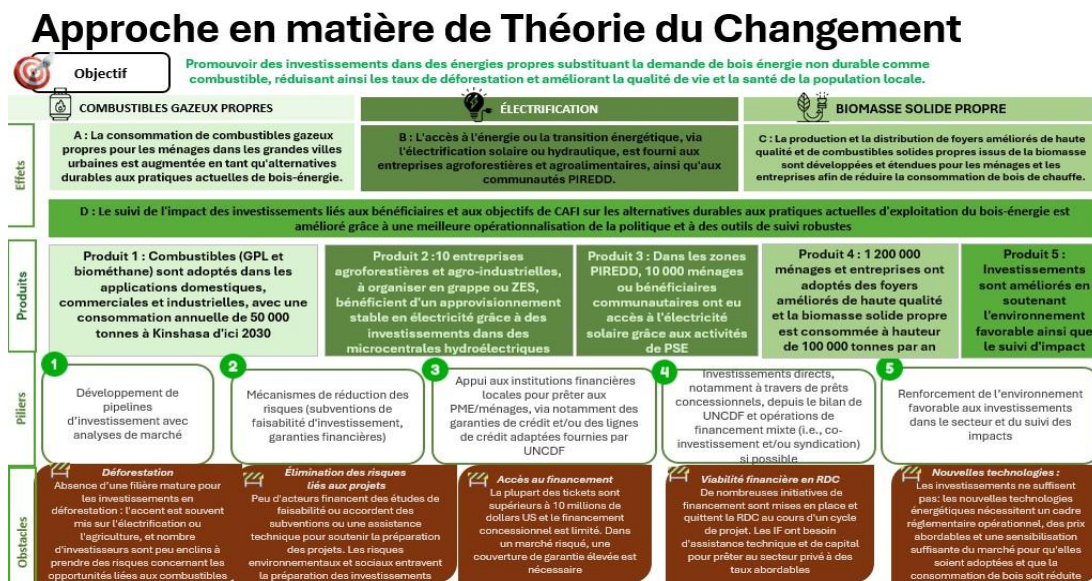
Si des investissements catalytiques sont déployés pour lever les obstacles au financement, alors l'offre et l'usage d'énergies propres augmenteront et la dépendance au bois-énergie diminuera, parce que ménages, entreprises et institutions auront accès à des solutions accessibles, de qualité et durables. Cette dynamique, portée par trois composantes (GPL, électrification renouvelable, biomasse propre) et cinq piliers d'investissement, permettra de réduire la déforestation et les émissions.

Figure 3 - Théorie du changement (général- Si, alors, parce que...diagramme)



■ Présentation schématisée de la théorie du changement

Figure 4 – Théorie du changement (niveau produits)



Approche stratégique

UNCDF agit comme catalyseur sur un marché fragmenté en mobilisant du capital concessionnel pour réduire les risques et débloquer des projets à fort impact, notamment sur la déforestation, le genre et les populations autochtones. Sa stratégie combine instruments financiers et approche de portefeuille équilibré.

UNCDF développe en continu un pipeline d'investissements en partenariat avec d'autres bailleurs (CAFI, UNOPS, ANSER, Catalytic Finance, etc.), via appels d'offres et analyses de marché, garantissant transparence et inclusion. Avec Catalytic Finance, UNCDF a déjà conclu un *Statement of Intent*, posant ainsi les jalons d'une collaboration stratégique pour élargir et accélérer ce pipeline. L'intermédiation financière avec des institutions locales restera privilégiée afin de mobiliser le capital privé et d'améliorer la perception des risques, tout en complétant le marché par des tickets moyens (1 à 10 M USD). Collaborer avec des partenaires nationaux garantit appropriation et transfert de compétences.

Le pipeline actuel couvre environ 15 projets et institutions financières ; les volumes seront ajustés selon leur maturité. Les consultations menées avec les principaux bailleurs (MCFA, IFC, ElectriFI, USAID Invest, Sida, Catalytic Finance Foundation, NEFCO, etc.) ont mis en évidence trois enseignements clés : (i) la nécessité de complémentarité et d'éviter les chevauchements, (ii) un nombre important de projets présélectionnés sans financement disponible, et (iii) l'importance de l'assistance technique et du rôle croissant du secteur privé. Des besoins spécifiques ont été relevés dans le GPL (infrastructures, biométhane), l'électrification rurale (liens avec agroforesterie et agro-industrie) et la biomasse solide (production durable de charbon et foyers améliorés).

La stratégie d'investissement de l'UNCDF, incluant types de transactions, secteurs, tailles de tickets et pipeline de projets, est détaillée dans l'annexe Excel Tableaux Prodoc. La stratégie d'investissement de l'UNCDF, incluant types de transactions, secteurs, tailles de tickets et pipeline de projets, est détaillée dans l'annexe **Excel Tableaux Prodoc**. Le pipeline actuel couvre environ 15 projets énergétiques et institutions financières, avec des volumes ajustés en fonction de leur maturité.

Bénéficiaires et partenaires clés ciblées

Le programme cible trois types de bénéficiaires. Premièrement, les entités bénéficiaires de l'investissement, incluant les développeurs de projets énergétiques (GPL, électrification solaire ou hydro, foyers améliorés et biomasse solide propre), ainsi que les institutions financières et intermédiaires. Deuxièmement, les ménages, communautés et utilisateurs finaux, qui bénéficieront directement de solutions énergétiques alternatives et d'une réduction de leur dépendance au bois-énergie. Enfin, les institutions publiques, à travers le renforcement des systèmes de suivi (SISBE) et l'appui à la prise de décision stratégique. Une attention particulière sera portée aux entreprises dirigées ou détenues par des femmes, des jeunes et des populations autochtones, afin de garantir une approche inclusive.

Pour assurer la mise en œuvre, le programme s'appuiera sur des partenaires clés : l'ANSER, chargée de l'électrification rurale, l'ACE, responsable des évaluations environnementales et sociales, ainsi que CAFI Invest, qui apportera des financements complémentaires et favorisera les synergies avec les objectifs REDD+. Ainsi, la mise en œuvre s'appuiera sur une forte concertation avec les parties prenantes nationales et locales, documentée dans l'**Annexe 7**, afin d'assurer l'appropriation, la cohérence et la complémentarité avec les autres programmes CAFI (ProCongo, PIREDDs, CAFI Invest, etc.).



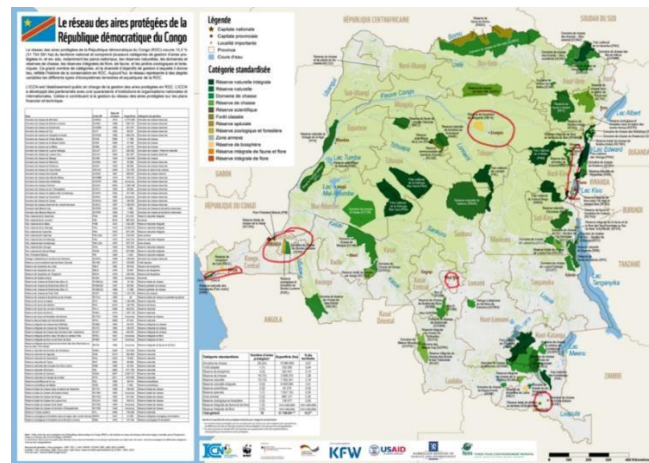
Zone géographique ciblée

La sélection des zones d'intervention suit les orientations de la *Note de cadrage* et repose sur une logique progressive qui combine marchés urbains porteurs et bassins agroforestiers à fort potentiel. Trois **centres urbains prioritaires** ont été identifiés : **Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani**. Ces agglomérations concentrent une demande élevée en bois-énergie, disposent déjà d'initiatives privées en cours et offrent un environnement propice au déploiement du GPL, à la production et distribution de foyers améliorés et aux services après-vente. Kinshasa, par exemple, bénéficie d'un plan directeur GPL déjà opérationnel, tandis que Lubumbashi et Kisangani voient émerger des marchés dynamiques pour la cuisson propre.

Au-delà des centres urbains, le programme interviendra également dans des bassins agroforestiers et zones rurales, où la cuisson propre et l'électrification renouvelable contribueront directement à la réduction de la déforestation en appuyant les chaînes de valeur agricoles (café, cacao, huile de palme, vivriers, etc.) en collaboration avec les PIREDDs et les ZES ou Parcs Agroindustrielles. Il s'agit du bassin d'approvisionnement de Kinshasa couvrant le plateau de Bateke, une partie du Kwilu, Kwango, Maindombe, Kongo Central. Un deuxième bassin couvre une partie du couloir vert passant par Butembo-Beni-Bunia-Kisangani. Dans ces zones, la modernisation des pratiques de carbonisation (par exemple à Ibi Village ou Sobico) et l'électrification d'unités agro-industrielles permettront d'allier production durable, création d'emplois et réduction de la pression sur les forêts.

Compte tenu du contexte sécuritaire, les premiers investissements seront concentrés dans les zones les plus stables (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani). Les villes de Goma et Bukavu sous occupation pourront être progressivement intégrées en fonction de l'évolution de la situation, conformément au plan de continuité (**Annexe 19**). Les cercles rouges de la Figure 5 ci-dessous indiquent les zones prioritaires retenues pour le Programme Energie Durable 2.

Figure 5 – Zone protégées en RDC



Source : AWF, FZS, WRI, UMD, WCS, WWF, RGC 2013, Hansen/UMD/Google/USGS

Les zones d'intervention seront confirmées progressivement sur la base de la validation technique et socio-économique, en tenant compte des critères d'éligibilité de la Note de cadrage, de la présence des PIREDD et des synergies avec d'autres programmes CAFI. Par ailleurs, des plans directeurs en cours d'élaboration (Mbujimayi, Kananga, Kalemie, Isiro) pourront orienter de futurs investissements focalisés sur le GPL.

c) Description des capacités des bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires seront (i) les **développeurs de projets énergétiques privés** (GPL, électrification, biomasse) et les **institutions financières locales**, (ii) **leurs clients finaux (ménages, PME, femmes entrepreneures, populations autochtones)** et (iii) **les institutions publiques**, qui bénéficieront du renforcement des systèmes de suivi (SISBE) et de l'appui à la prise de décision stratégique. Actuellement, leurs capacités restent limitées : compétences techniques et financières insuffisantes, faible expérience en crédits carbone, gouvernance perfectible et difficulté à relier investissements et impacts sur la déforestation.

Le **gouvernement de la RDC**, via ses entités (ANSER pour l'électrification, ACE pour l'évaluation environnementale, ministères sectoriels), devra renforcer ses capacités de régulation, de suivi et de coordination. UNCDF jouera un rôle catalyseur en investissant dans le secteur privé et en s'appuyant sur les partenaires techniques et financiers déjà actifs (Banque mondiale, PNUD, etc.) pour le renforcement institutionnel. L'accent sera mis sur la durabilité : transfert de compétences, outils numériques de suivi, et liens éventuels avec les mécanismes de crédit carbone.

d) Structuration du projet (produits, activités)

Tirant leçons des initiatives passées, la mise à l'échelle de la présente initiative restera fidèle aux directives de la lettre d'intention et le cadre programmatique conjoint entre le CAFI et le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC). Partant de cela, le projet est structuré autour de l'Effet 2 CAFI : « des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées » auquel contribuent les 4 sous-effets (ou composantes) et les 5 produits ci-dessous. Les liens de cause à effet entre les résultats des différentes activités des outputs/produits proposés permettront d'apprécier les effets induits sur les cibles directes et indirectes du projet et qui seront démontrés à travers les indicateurs d'effet 2 suivants : nombre de solutions de cuisson propre, et nombre d'arbitrages réalisés par les structures de gouvernance pour assurer le respect des pratiques agréées, en autres.

Effet 2 : Des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées

Sous-Effet A : Les ménages urbains réduisent leur dépendance au bois-énergie en adoptant de manière croissante les combustibles gazeux propres, ce qui favorise des pratiques énergétiques plus durables.

Produit 1 : Combustibles gazeuses propres (GPL) sont adoptés dans les applications domestiques, commerciales et industrielles, avec une consommation annuelle de 50 000 tonnes à Kinshasa d'ici 2030.

Activité 1.1 : Identifier et soutenir par des investissements des projets clés de GPL pour améliorer l'approvisionnement

Le **GPL** représente un fort potentiel de substitution au bois-énergie. Le Plan directeur pour Kinshasa fixe un objectif de 50 000 T/an d'ici 2030 (contre 5 000 T actuellement). UNCDF soutiendra trois domaines prioritaires d'investissement :

1. Stabiliser l'approvisionnement : terminaux d'importation et stockage à grande échelle, en coordination avec les initiatives du PNUD et de partenaires privés.



2. Renforcer la distribution : soutien aux opérateurs privés et PME locales pour sécuriser la logistique et élargir les réseaux de distribution.
3. Accroître l'accessibilité financière : lignes de crédit aux IMF et COOPEC, garanties de portefeuille et produits de microfinance pour faciliter l'acquisition d'équipements GPL et réduire le coût initial pour les ménages.

Des expériences pilotes (ex. COOPEC Akiba Yetu, Equity BCDC) ont démontré la pertinence d'un appui combinant assistance technique et capital. Cette approche sera consolidée et élargie, en synergie avec l'ANSER (exonérations douanières, subventions via le Fonds Mwindi).

Kinshasa, avec plus de 16 millions d'habitants et une forte consommation de bois-énergie, constitue le marché prioritaire. À Lubumbashi, le financement d'un centre emplisseur pourrait permettre d'atteindre environ 3 400 tonnes de GPL d'ici 2030, soit la moitié du marché potentiel. Kisangani suivra, avec un déploiement progressif de plans directeurs GPL. Les scénarios de croissance (30 000 à 50 000 T) dépendent des investissements dans les infrastructures portuaires et de stockage, en cours d'étude. Pour plus de détails, voir le Plan Directeur GPL (2022), et l'**annexe 12** pour plus de détails sur la demande à Congo Centrale notamment Kinshasa. Le fichier Excel « **Tableaux Prodoc** » et **annexe 12** présentent également des descriptions détaillées des besoins d'investissement des exemples de filières et des modèles de financement pour le GPL.

Le lac Kivu présente un potentiel unique de production **de biométhane renouvelable**, suffisant pour plusieurs millions de ménages. Toutefois, les risques environnementaux, financiers et sécuritaires sont élevés. Le programme prévoit un projet pilote, avec extraction limitée pour la cuisson (10 %), mais aucun investissement n'est envisagé la première année, en raison de l'insécurité persistante à Goma. L'objectif est de combler les lacunes en matière d'études (ESIA, gouvernance, genre, populations autochtones) afin de préparer un véhicule d'investissement privé. **Voir l'annexe 15** pour une liste détaillée des risques et principaux problèmes techniques et environnementaux de projets de biométhane et **l'annexe 16** pour plus de détails sur les plans de mise en place des chaînes de valeur pour la cuisson à partir du biométhane extrait.

Sous-effet B : Les entreprises agroforestières, agroalimentaires et les communautés PIREDD améliorent leur accès à une énergie durable grâce à l'électrification solaire et hydraulique, ce qui renforce leurs capacités de production et de résilience.

Produit 2: 10 entreprises agroforestières et agro-industrielles, à organiser en grappe ou ZES, bénéficient d'un approvisionnement stable en électricité grâce à des investissements dans des microcentrales hydroélectriques et/ou solaires

Activité 2.1 : Financer jusqu'à 10 entités du secteur privé pour les besoins d'électrification dans les zones économiques spéciales (ZES), les zones industrielles ou les PIREDD

- L'électrification peut jouer un rôle clé en matière de réduction de la consommation de bois, car l'électricité peut remplacer le bois utilisé pour le séchage, le broyage et la conservation. L'électrification permet : L'utilisation de séchoirs électriques au lieu des séchoirs à bois traditionnels pour des cultures comme le thé, cacao, le café et le manioc.

- Le recours à la mouture et au traitement électriques des céréales, distillerie d'huile de palme réduisant ainsi la dépendance à l'égard des moulins à bois. Le recours à l'électricité pour la boulangerie. Le développement de l'entreposage frigorifique et de la réfrigération pour les denrées périssables, limitant le besoin de conservation par fumage à base de bois.

L'électrification des entreprises agroforestières et agroalimentaires constitue une opportunité majeure de substitution au bois-énergie dans le séchage, la transformation et la conservation des produits. UNCDF financera jusqu'à 10 entreprises (micro-hydro, solaire), organisées en grappes ou ZES, et appuiera 10 000 ménages PIREDD via des solutions solaires adossées aux Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

Cette approche favorisera des chaînes de valeur à faible déforestation et générera des co-bénéfices (emplois, santé, réduction coûts de production). Les investissements seront réalisés via des intermédiaires financiers expérimentés et complétés par des appuis directs. UNCDF travaillera avec ANSER, Banque mondiale, KfW et d'autres partenaires pour la complémentarité.

Voir l'**Annexe Excel Tableaux Prodoc** pour une description détaillée des besoins d'investissement dans l'agro-industrie et l'énergie solaire communautaire, ainsi que des exemples de filières, modèles de financement et critères indicatifs d'investissement (éligibilité, présélection et évaluation complète).

Produit 3 : Dans les zones PIREDD, 10 000 ménages ou bénéficiaires communautaires ont eu accès à l'électricité solaire grâce aux activités de PSE

Activité 3.1 : Fournir de l'électricité solaire à au moins 10 000 ménages dans les PIREDD

Dans les zones PIREDD, le programme vise à fournir de l'électricité solaire à 10 000 ménages et bénéficiaires communautaires à travers une approche intégrée aux Paiements pour services environnementaux (PSE). Ces paiements, attribués aux communautés en reconnaissance de pratiques durables (reboisement, agroforesterie, agriculture zéro déforestation), serviront de levier pour couvrir les coûts énergétiques.

L'intervention de l'UNCDF soutiendra le déploiement de solutions solaires hors-réseau (systèmes domestiques, mini-réseaux, infrastructures communautaires) en partenariat avec l'ANSER, les opérateurs des PIREDD et des entreprises privées. Le programme combinera financement catalytique, réduction de risques et appui technique pour mobiliser le secteur privé et rendre les investissements viables.

Les communautés bénéficieront de co-bénéfices significatifs : création d'emplois locaux, amélioration de la santé, renforcement économique et formation en gestion/maintenance via des mécanismes comme l'Académie ACERD et l'INPP. Une attention particulière sera portée à l'inclusion des femmes, jeunes et populations autochtones.

Le modèle repose sur une approche de marché : contrats long-terme entre UNCDF/opérateurs privés et communautés, services énergétiques payants, service après-vente fiable et gestion communautaire, garantissant la durabilité des installations. Cette approche permettra de tester l'utilisation des revenus PSE pour financer l'accès à l'énergie, contribuant à la réduction de la déforestation, au développement socio-économique local et à la pérennisation des systèmes solaires au-delà du financement CAFI.

Les critères de sélection des communautés et des solutions technologiques seront définis avec des partenaires comme l'ANSER et les opérateurs des PIREDD au cours de la phase de



démarrage du programme tout en intégrant les leçons apprises des programmes PSE en cours de mis en œuvre pour plus d'optimisation, inclusivité, durabilité. UNCDF va accorder plus de focus dans des zones à fort potentiel de développement socio-économique où d'autres programmes et initiatives interviennent déjà avec d'autres types de financements et où le financement d'atténuation de risque et financement catalytique de taille moyenne de UNCDF apportera une plus-value, par exemple pour tester le PSE dans le domaine de l'énergie en tant que service. Les besoins en énergie et l'accessibilité des communautés seront des critères de sélection essentiels, sachant que de nombreuses communautés PIREDD sont confrontées à des problèmes d'accès aux routes, vers lesquels elles pourraient diriger en priorité leur PSE. La priorité sera donc donnée aux communautés capables de contribuer au co-investissement, afin d'assurer l'adhésion des utilisateurs finaux.

Sous-Effet C : Les ménages et les entreprises adoptent l'utilisation de foyers améliorés de haute qualité et de combustibles solides propres issus de la biomasse, ce qui réduit progressivement leur consommation de bois de chauffe

Produit 4 : 1 200 000 ménages et entreprises ont adoptés des foyers améliorés de haute qualité et la biomasse solide propre est consommée à hauteur de 100 000 tonnes par an

Activité 4.1 : Rendre opérationnelles au moins trois installations industrielles de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité avec une capacité de production mensuelle cumulée de 30 000 foyers améliorés

Activité 4.2 : Soutenir au maximum 3 unités de production de charbon de bois efficaces afin d'augmenter leur production à 100 000 tonnes par an

Traditionnellement, les investissements dans les solutions d'efficacité énergétique de la biomasse en RDC se sont concentrés sur les technologies artisanales fabriquées par les PME locales afin de réduire la dépendance au bois de chauffage et au charbon de bois. Bien que ces efforts aient permis de générer des revenus pour les petites entreprises, seuls 10 % environ de la population ont accès à des technologies de cuisson propres. Ce manque d'envergure s'explique par la faible capacité de production, les capacités techniques et commerciales limitées et les foyers de mauvaise qualité et à faible rendement qui doivent souvent être remplacés tous les 1 à 3 ans. Parallèlement, la croissance démographique continue de peser sur des ressources énergétiques déjà limitées, privant des millions de personnes d'options de cuisson modernes et durables.

Le programme vise à accroître **la production et l'adoption de foyers améliorés de haute qualité (HTCC)** en RDC en créant des usines et des points d'assemblage pour produire des foyers à haut rendement énergétique. Ces foyers, spécifiquement de niveau 3 ou supérieur du cadre multi-niveau de l'ESMAP (MTF), sont conçus pour optimiser l'utilisation du combustible et réduire les émissions toxiques. Cela permettra de réduire la dépendance à l'égard des combustibles issus de la biomasse, tels que le bois et le charbon de bois, en particulier dans les zones urbaines. En se concentrant sur la production à l'échelle industrielle plutôt que sur les méthodes artisanales à petite échelle, le programme vise à augmenter de manière significative les taux d'adoption, en particulier parmi les femmes, qui sont les principales utilisatrices des technologies de cuisson.

Pour soutenir cet effort, le programme fournira un financement aux entreprises internationales et locales pour qu'elles établissent des installations de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité en RDC. Les investissements peuvent inclure la construction d'ateliers spécialisés pour le travail des métaux, le revêtement par

poudre et la production de céramique. Les entreprises seront sélectionnées à travers un processus d'appel d'offres et recevront des subventions de faisabilité pour la bancabilité du projet, la conception de l'usine et la diversification des revenus. UNCDF facilitera également par IFC et autres partenaires les tests et la certification pour garantir les normes de qualité des foyers améliorés par l'intermédiaire de partenaires sur le terrain.

Outre la production à grande échelle, le programme encouragera les bénéficiaires des investissements à devenir des pôles régionaux ou des centres d'excellence où ils pourront collaborer avec des fabricants de foyers semi-industriels, en leur fournissant une formation, un accès à l'équipement et un soutien technique. Cette approche vise à créer des emplois, à améliorer les compétences techniques et à renforcer l'écosystème local de cuisson propre.

Pour surmonter les obstacles liés à l'accessibilité financière, UNCDF travaillera avec les institutions financières locales (IMF, COOPEC) afin de fournir des solutions de financement aux consommateurs pour l'adoption de la technologie HTCC. Des instruments de réduction des risques, tels que des garanties ou des lignes de crédit, seront proposés pour permettre aux institutions financières locales d'offrir des options de financement aux consommateurs, étant donné le coût élevé des foyers améliorés de haute qualité par rapport aux foyers traditionnels inefficaces.

Le programme s'appuiera également sur le financement carbone pour attirer les investissements et réduire les coûts pour les consommateurs. Les crédits carbonés peuvent constituer un flux de revenus réguliers pour les fabricants de foyers, facilitant ainsi la croissance de l'entreprise et l'expansion du marché. UNCDF travaillera en collaboration avec la Clean Cooking Alliance et d'autres partenaires pour garantir l'adhésion aux principes de la finance carbone responsable, soutenant ainsi la durabilité à long terme. Les crédits carbonés peuvent également servir de mécanisme de réduction des risques pour les investisseurs, avec des structures de préfinancement potentielles permettant aux entreprises de réinvestir dans la poursuite de leur expansion. En intégrant la finance carbone dans la stratégie d'investissement, le programme vise à créer un marché de cuisson propre évolutif et financièrement viable en RDC.

L'industrialisation de foyers améliorés de haute qualité (HTCC) présente des opportunités d'économie circulaire, en particulier grâce à la récupération des déchets métalliques pour les réutiliser dans la production de foyers et l'outillage. Un autre aspect clé de la circularité est le service après-vente, qui garantit des réparations abordables pour prolonger la durée de vie des foyers et améliorer la satisfaction des clients. En outre, un système de recyclage permettra de renvoyer les foyers défectueux ou usagés aux distributeurs ou aux unités de production, où les composants utilisables pourront être réutilisés. Un système de compensation des partenaires qui gèrent les retours sera étudié, ainsi que des incitations pour les utilisateurs finaux à retourner les foyers usagés. D'autres détails seront développés au cours de la phase de lancement du programme.

Pour compléter la production de foyers améliorés de haute qualité, le programme investira dans **des fours de carbonisation** à haut rendement qui réduisent les pertes d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de 30 à 50 % par rapport à la production traditionnelle de charbon de bois. Étant donné que la transition vers des combustibles alternatifs prendra du temps, le charbon de bois durable constitue une solution provisoire essentielle pour réduire la dégradation des forêts tout en améliorant l'efficacité énergétique. Ainsi, l'optimisation de sa production est importante tout au long de ce programme.



Le programme vise, à établir au maximum trois unités de production à l'échelle industrielle capables de fournir 100.000 tonnes de charbon de bois durable par an. Cet appui sera fait à travers le financement par UNCDF d'un intermédiaire expérimenté, connaissant le milieu et apportant des fonds additionnels pour plus d'impact. Les unités établies seront stratégiquement situées en fonction de trois facteurs clés : la proximité des principaux centres de consommation pour réduire les coûts logistiques, le placement à proximité des sources de biomasse pour une transformation efficace, et l'intégration dans les pôles énergétiques industriels pour optimiser l'utilisation de l'infrastructure.

Pour minimiser l'impact sur l'environnement, l'initiative intégrera également une planification logistique durable, y compris des solutions de transport à faible émission de carbone telles que des flottes électrifiées et le transport fluvial, tout en garantissant la traçabilité et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Voir l'**annexe Excel Tableaux Prodop** pour des exemples des modèles de financement pour biomasse solide propre.

Sous-effet D : Les acteurs disposent d'un suivi renforcé de l'impact des investissements liés aux bénéficiaires et aux objectifs de CAFI, ce qui améliore l'orientation et l'efficacité des alternatives durables aux pratiques d'exploitation du bois-énergie.

Produit 5 : Des mécanismes d'appui à l'environnement favorable et des outils de suivi d'impact sont mis en place pour améliorer les investissements dans le secteur de l'énergie et orienter les décisions stratégiques en faveur de la réduction de la déforestation

Activité 5.1 : Suivre l'impact des investissements en matière de réduction de la déforestation pour le secteur du bois énergie

Enfin, le programme contribuera à la création d'un cadre favorable aux investissements à travers la collecte et analyse des données suivant le **Système d'Information et de Suivi du Bois-Énergie (SISBE)**, développé en phase 1 et testé depuis 2023. Géré par le Fonds Forestier National, le SISBE permettra de distinguer entre biomasse renouvelable et non renouvelable, de mesurer l'évolution de la consommation de bois-énergie, et de produire des rapports réguliers pour orienter les décisions stratégiques du gouvernement et de CAFI.

Un plan de viabilité financière sera mis en place pour assurer sa pérennisation après le programme. Le SISBE s'inscrira également dans une logique d'intégration avec les systèmes de suivi REDD+ et les engagements climatiques de la RDC, garantissant une appropriation nationale durable.

Figure 6 - Exemple de Dashboard/tableau de bord de l'application de collecte de données



Grâce à la participation des parties prenantes et aux données recueillies par le SISBE, UNCDF serait potentiellement en mesure d'appuyer l'engagement pris par CAFI dans le cadre de la lettre d'intention visant à augmenter progressivement l'allocation et l'exécution du budget national afin de soutenir la mise en œuvre de cette lettre d'intention dans le secteur de l'énergie. Le SISBE soutiendra également les activités de suivi liées à d'autres réalisations dans le cadre de l'étape importante du pilier énergétique de la lettre d'intention 2 de CAFI.

e) Contribution des différents produits aux effets de CAFI

EFFETS CAFI auxquels le projet contribue	Produits
2. Des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées.	Produit 1 Produit 2 Produit 3 Produit 4 Produit 5 Investissement pour les projets énergétiques suivants qui remplacent le bois-énergie : GPL (y compris la distribution), électrification d'entreprises agro-forestières et agroalimentaires, production de foyers améliorés de haute qualité et de charbon durable.

f) Appropriation nationale et durabilité du projet

L'appropriation nationale est assurée dès la conception, grâce à des consultations inclusives avec les parties prenantes (**voir Annexe 7**). La gouvernance reposera sur :

- Un comité de pilotage multipartite (gouvernement, secteur privé, société civile) ;

La durabilité sera renforcée par :

- Le recours aux institutions financières locales pour assurer la continuité des financements ;
- Des partenariats avec la Banque mondiale, l'ANSER et d'autres acteurs pour rendre opérationnels les normes et cadres politiques ;
- Un effet de levier estimé entre 2 et 4x du capital privé et public national, aligné avec l'engagement de la LOI 2 d'augmenter la contribution du budget national à l'énergie.



Ainsi, le programme contribuera à transformer structurellement le marché de l'énergie propre en RDC et à garantir des investissements à long terme dans le secteur. Une feuille de route visant à augmenter graduellement l'allocation et l'exécution du budget national en appui à la mise en œuvre de la présente lettre d'intention dans le secteur de l'énergie sera proposée et validée. Les grandes lignes de la feuille de route sont décrites sous **Annexe 20**.

4) Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d'intention

a) Cadre de résultats

Conformément aux lignes directrices de suivi-évaluation de CFI, le projet adopte un cadre de résultats à trois niveaux (impact, effet, produits). En complément des indicateurs « à haute importance » définis par CFI, des indicateurs additionnels sont intégrés pour mesurer l'impact sur les bénéficiaires, l'inclusion de genre et la réduction de la déforestation.

Sur la période de 5 ans, UNCDF estime que les interventions permettront une réduction totale d'environ 13 millions de tonnes de CO₂, issue de 15 investissements dans des projets énergétiques. Les détails de la méthodologie et des calculs sont fournis à **l'Annexe 17**, et le cadre de résultats complet figure dans le fichier Excel Budget.

Les contributions par produit se répartissent ainsi :

- GPL (Produit 1) : 1,3 Mt de CO₂ évitées.
- Électrification (Produit 2) : 0,15 Mt de CO₂.
- Solaire PSE (Produit 3) : 0,45 Mt de CO₂.
- Biomasse propre (Produit 4) : 11,4 Mt de CO₂.

Le cadre de résultats complet figure dans le fichier Excel Budget, en cohérence avec les indicateurs CFI et les jalons de la LOI 2.

Hypothèses de calcul des émissions de gaz à effet de serre

Les détails de la méthodologie utilisée pour calculer les réductions d'émissions et fixer les objectifs sont présentés à l'**annexe 17**. Cette approche repose sur l'expérience antérieure de l'UNCDF en matière d'investissement dans l'énergie et des méthodologies accessibles au public, dont les sources sont répertoriées dans l'**annexe 17**.

UNCDF souligne que les calculs et les objectifs de réduction des émissions seront réévalués lors du lancement du programme. L'objectif est d'assurer l'alignement avec les méthodologies utilisées par CAFI, FONAREDD et le gouvernement de la RDC. Ces estimations bien que basées pour la plupart sur les méthodologies MDP sont indicatifs.

b) Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'Intention

No. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (ou contributions à l'atteinte) du jalon
8	Nombre de ménages appuyés pour utiliser le gaz	Le programme renforcera l'adoption du GPL par les ménages grâce à une stratégie globale qui s'attaquera à la fois aux obstacles de l'offre et de la demande. UNCDF stabilisera le marché du GPL en RDC en investissant dans des usines d'embouteillage avec un stockage substantiel sur place et en augmentant la circulation des bouteilles de GPL, en particulier dans la région du Kivu. Pour stimuler davantage la demande, le programme réduira les coûts d'entrée en soutenant des solutions de microfinance pour les ménages (y compris les femmes) et les entreprises, ce qui rendra les kits GPL plus abordables. En collaborant avec les institutions financières et en s'appuyant sur les enseignements tirés d'initiatives antérieures, telles que le programme conjoint sur l'énergie, le programme vise à réduire les obstacles à l'adoption et à augmenter de manière significative le nombre de ménages utilisant le gaz.	Le programme estime qu'il faudra environ cinq ans pour atteindre l'objectif de 800 000 ménages utilisant le gaz. Alors que la phase initiale de développement des infrastructures, telles que les usines d'embouteillage et la logistique, nécessitera beaucoup de temps pour être mise en place, des interventions telles que la microfinance pourra commencer immédiatement. Ces efforts contribueront à stimuler la demande pendant que l'infrastructure nécessaire est construite, ce qui, à terme, facilitera la transition vers l'utilisation du gaz par les ménages sur le long terme.
9	Nombre d'hectares de plantations à vocation de bois-énergie (lien Agriculture et Forêt)	Le programme soutiendra les plantations durables de bois-énergie en fournissant une assistance technique et un soutien financier aux entreprises des secteurs de l'agroforesterie et de l'agroalimentaire. Cela impliquera deux voies d'investissement principales : l'investissement direct dans les projets d'entreprises agroalimentaires et agroforestières, et le financement de la fourniture d'électricité dans les ZES et les parcs industriels. En pilotant des modèles de financement de l'électrification dans les ZES existantes et les entreprises agroalimentaires et agroforestières établies, le programme vise à créer des projets de démonstration efficaces.	Le programme vise à soutenir le développement des entreprises d'agroforesterie et agroalimentaires avec financement concessionnelles. En outre, il se concentrera sur l'établissement de partenariats avec les ZES au cours des premières années du programme afin de favoriser la collaboration et le partage des ressources.



No. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (ou contributions à l'atteinte) du jalon
10	Nombre de foyers améliorés de qualité produits et vendus	Le programme financera la production et l'assemblage de foyers améliorés de haute qualité en RDC en aidant les entreprises internationales et les entreprises énergétiques locales à mettre en place des unités de production. Par ailleurs, le programme renforcera les distributeurs locaux, en particulier les femmes et les jeunes entrepreneurs, en leur fournissant accès au capital, ce qui leur permettra de vendre efficacement les foyers améliorés de haute qualité. UNCDF offrira également des lignes de crédit et des garanties pour réduire les risques associés au financement de ce types de foyers plus onéreux à l'achat, stimulant ainsi la demande du marché.	Le programme vise à atteindre 300 000 ménages et PME utilisant des foyers améliorés de haute qualité à moyen terme et 1 200 000 horizons 5 ans. Pour atteindre cet objectif, il prévoit qu'une unité industrielle ou semi-industrielle de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité soit opérationnelle d'ici 2 à 3 ans, puis 3 unités d'ici 5 ans.
11	Nombre de producteurs de charbon de bois formés pour une transformation améliorée, désagrégé par le genre	En s'associant avec des producteurs industriels, l'initiative encouragera l'adoption de méthodes modernes de production, de distribution et de stockage afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur et d'assurer la traçabilité. En outre, le programme coordonnera ses efforts avec les distributeurs de foyers améliorés de haute qualité afin d'améliorer la distribution des combustibles solides durables issus de la biomasse. Cette approche intégrée consistera notamment à aider les détaillants à commercialiser efficacement ces produits, à promouvoir une image de marque et une certification claire afin de renforcer la confiance des consommateurs. Enfin, ces efforts visent à réduire les émissions de carbone et à promouvoir des pratiques durables de production de charbon de bois.	Le programme vise à impliquer 300 PME ou entrepreneurs dans la logistique et la distribution de combustibles de biomasse durables dans un délai de 5 ans. De plus, il vise à mettre en place 3 unités de production de charbon de bois et de pellets de bois d'ici la fin du projet. Ces objectifs seront atteints grâce à des formations ciblées, des initiatives de renforcement des capacités et des partenariats stratégiques qui amélioreront la chaîne d'approvisionnement en biomasse durable.
12	Nombre de bénéficiaires des interventions d'accès à l'énergie (hors énergie de cuisson), par type	L'objectif est d'augmenter le nombre de bénéficiaires des interventions en matière d'accès à l'énergie, en mettant l'accent sur les systèmes photovoltaïques solaires pour 10 000 ménages, y compris les femmes, les jeunes et les populations autochtones, dans les zones PIREDD. Le programme fournira à la fois des investissements et une assistance technique afin d'améliorer l'accès à l'énergie grâce à l'énergie solaire pour les communautés PIREDD, en lien avec les paiements pour services environnementaux. En investissant dans des initiatives axées sur l'offre et en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation genrée, le programme informera les communautés sur les avantages des options d'énergie propre.	Le programme sera mis en œuvre sur une période de 5 ans, avec certaines interventions, telles que les foyers améliorés et les systèmes solaires photovoltaïques, qui seront mises en place plus rapidement en raison de leurs exigences moindres en matière d'infrastructure. Dans l'ensemble, le programme vise à garantir un accès durable à l'énergie grâce à une variété d'interventions adaptées à leurs calendriers de mise en œuvre spécifiques.

No. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (ou contributions à l'atteinte) du jalon
		De plus, il soutiendra les réseaux de distribution locaux afin de garantir l'accessibilité de ces solutions et, ainsi, d'améliorer l'accès à l'énergie pour de nombreux ménages.	

5) Cohérence et synergies avec les projets existants

Contexte stratégique et complémentarité

Le programme s'inscrit dans un paysage déjà façonné par d'importants investissements de CAFI et de ses partenaires. Plutôt que de reproduire les mécanismes existants, il s'attachera à renforcer la cohérence, réduire les coûts et maximiser l'effet de levier grâce à une séquence d'instruments financiers allant des subventions aux prêts concessionnels et capitaux privés.

Synergies avec d'autres donateurs et initiatives

Comme décrit dans la section **Partenariats stratégiques**, UNCDF collabore étroitement avec ProCongo, CAFI Invest/Catalytic Finance et d'autres bailleurs (ElectriFI, Sida, NEFCO, etc.). Ces partenariats assurent la complémentarité des interventions, évitent les chevauchements et favorisent la mobilisation conjointe de financements publics et privés.

Rentabilité et impact

En mettant en commun les ressources et en harmonisant les opérations, le programme réduit les coûts de transaction et accélère le déploiement, tout en reliant l'accès à l'énergie à la conservation des forêts. Les synergies entre instruments (subventions, PSE, garanties, prêts concessionnels) permettent d'accompagner les entreprises tout au long de leur trajectoire de croissance, en maximisant l'impact environnemental et économique de la CAFI.

Initiative	Promoteurs	Statut/ période de mise en œuvre	Domaines d'intervention	Montant du financement	Objectif(s) et résultats attendus	Pertinence des synergies	Description des procédures opérationnelles proposées pour des synergies pertinentes et efficaces
ElectriFI	EDFI / UE	En cours, 2024	Investissements en fonds propres, quasi-fonds propres - Sans conditions concessionnelles - Dette pour fonds de roulement (y compris financement des stocks), garantie	Total : 360 millions d'euros Fenêtre RDC : - 15 millions d'euros - lancement en 2024	Électrification : - Mini-réseaux - Sociétés de distribution de produits solaires - Mobilité électrique - Cuisson propre	- Possibilités de co-investissement - Forte complémentarité propres - Focus sur 5 zones protégées (en collaboration avec l'UE)	Synergies pour les besoins d'électrification des ZES. Sur le plan opérationnel, ils pourraient fournir des investissements de suivi ou des fonds propres aux partenaires à un stade ultérieur.
Union européenne/ Commission	UE / CE	En cours, 2024	Investissements - Dons - Subventions	Non applicable	Électrification : - Mini-réseaux	- Possibilités de co-investissement	Les synergies dépendront fortement du chevauchement géographique (focus sur 5 zones protégées).



Initiative	Promoteurs	Statut/ période de mise en œuvre	Domaines d'interven- tion	Montant du financeme- nt	Objectif(s) et résultats attendus	Pertinence des synergies	Description des procédures opérationnelles proposées pour des synergies pertinentes et efficaces
					- Intérêt pour les centrales électriques à biomasse - Mini-réseaux urbains (secteur minier)	(avec ElectriFI)	
Ambassade de Suède /SIDA	Gouvernement suédois	En cours, 2024	Investissements - Garanties de prêts aux IF AT - aux IF et aux PME qui souhaitent utiliser des garanties	Non applicable	- IF - PME actives dans l'agriculture et l'énergie	Collaboration/co-investissement possible dans les futurs programmes de garantie de prêts	Pour les transactions individuelles qui nécessitent une couverture de garantie, le programme pourrait étudier la possibilité d'un soutien supplémentaire de la part de l'ASDI.
Dispositif de cuisson moderne pour l'Afrique (MCFA)	Nefco, SIDA, UE, Norad	En cours, 2020-2026	Investissements - Financement basé sur les résultats	62 millions d'euros (Plusieurs pays dont la RDC)	Cuisson propre	- Collaboration possible au niveau du co-investissement, pour des distributeurs de GPL.	Sur le plan opérationnel, UNCDF peut explorer leur pipeline de projets après l'achèvement de l'évaluation de l'équivalence de leurs appels d'offres.
Fonds "Beyond the Grid" pour l'Afrique (BGFA)	SIDA, ANSER, Power Africa	En cours, 2020-2026	Investissements - Financement basé sur les résultats	15 millions d'euros (pour la RDC)	Électrification hors réseau	- Collaboration possible au niveau du co-investissement car complémentarités	Pour l'électrification, s'il y a un besoin de financement basé sur les résultats pour les sociétés de services énergétiques, le BGFA pourrait être une option. Cela pourrait être une condition dans l'accord de prêt.
Dispositif d'énergie universelle (UEF)	SEforALL	En cours	Investissements - Financement basé sur les résultats avec jusqu'à 55-60% de subvention - Subventions	23 millions de dollars US (total) - 10 millions de dollars US pour le Nigeria - 13 millions de dollars US pour des mini-réseaux en RDC, à Madagascar et en Sierra Leone	Électrification - Mini-réseaux - Utilisation productive de l'énergie Cuisson propre	- Collaboration possible au niveau du co-investissement car complémentarités	Pour l'électrification, s'il est nécessaire de mettre en place des de dollars US pour les sociétés de services énergétiques, l'UEF pourrait être une option. Cela pourrait être une condition dans l'accord de prêt.
Fonds Mwindi	ANSER, Greenmax Banque mondiale	En cours, 2021-2026	Investissements - Outils à déterminer	70 millions de dollars US	Électrification Étude de faisabilité	- Collaboration possible au niveau du co-investissement, car	La mise en place d'une filière commune nécessiterait une "évaluation d'équivalence" préalable. Par la suite, UNCDF pourrait explorer la syndication ou d'autres options de

Initiative	Promoteurs	Statut/ période de mise en œuvre	Domaines d'interven- tion	Montant du financeme- nt	Objectif(s) et résultats attendus	Pertinence des synergies	Description des procédures opérationnelles proposées pour des synergies pertinentes et efficaces
					sur le biogaz (niveau domestique et industriel)	complémentar- ités	financement parallèlement à leurs transactions.
CEI Afrique	Greenmax Capital	En cours	-Subventions de financement basé sur les résultats -Subventions basées sur les revenus -Actions -Dette junior, dette senior / mobiliser des capitaux privés avec des crowdlenders - AT	80 millions d'euros	Énergie propre et inclusion énergétique - solaire hors réseau - mini- réseaux	- Collaboration possible au niveau du co- investissement	Le développement conjoint de pipelines nécessiterait une "évaluation d'équivalence" préalable. La CEI étant un intermédiaire financier, elle pourrait également être envisagée pour recevoir un financement du programme.
PIFORES Programme d'investissem- ent pour la restauration des forêts et des savanes	Banque mondiale	Juin 2023 - Juin 2030	-Subvention -Assistance technique	304 millions de dollars US (24 millions pour l'aménagem- ent du territoire, 210 millions agroforesterie communaut- aire, et 30 millions de cuisson propre)	La Banque mondiale apportera son soutien aux centres de tests et à la certification.	Renforcement des capacités du centre de tests et d'autres entités concernées par la certification des foyers améliorés	Suivi du calendrier/plan de la BM pour attribuer la certification des foyers améliorés dans le cadre de son portefeuille. La composante "cuisson propre" sera gérée par le Fonds Mwinda de l'ANSER. UNCDF pourrait se concentrer sur la certification des combustibles gazeux propres et d'autres solutions à base de biomasse solide.

Le programme Energie 2 identifiera aussi des collaborations optimales avec d'autres programmes financés par CAFI à fort potentiel d'investissement comme Programme Appui Savanes et Forêts Dégradées, PIREDD Plateau, PDL-145 Territoires Volet Agriculture, PIREDD Lomami etc., pour plus de consistance, efficacité et impact. La collaboration du Programme Energie 2 avec d'autres programmes financés par d'autres bailleurs est décrite sur la fiche Excel en **annexe 1 et 13**.

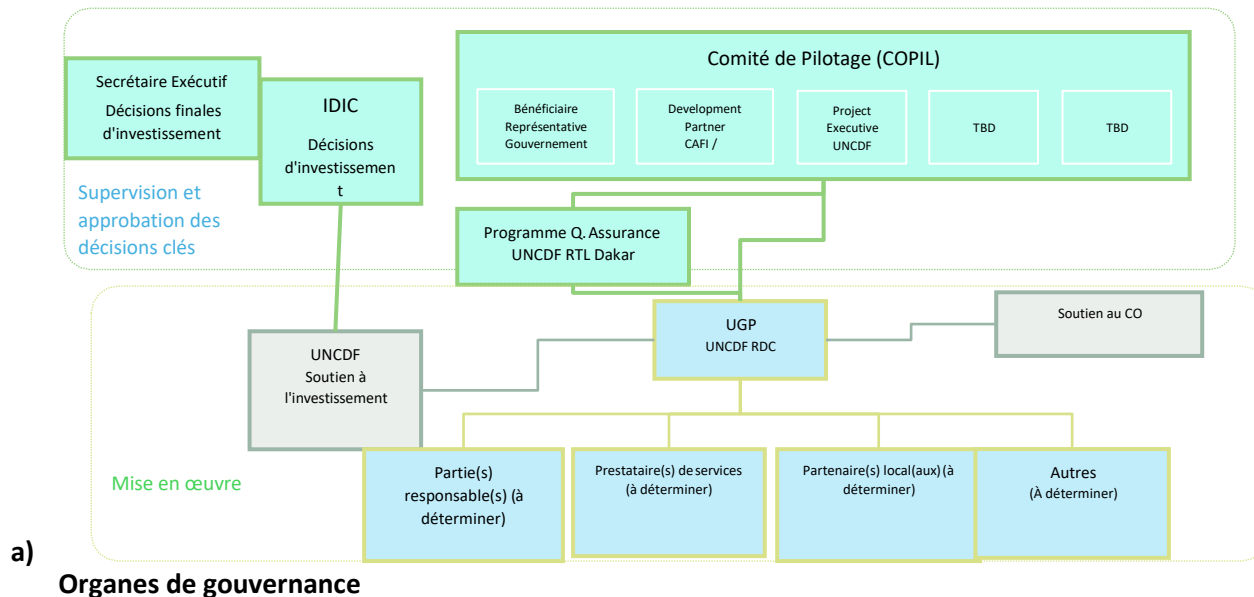


6) Gouvernance du projet

UNCDF dirigera l'unité de gestion du projet (UGP). L'UGP sera responsable de l'exécution et de la gestion quotidienne du programme : Planifier et soutenir l'exécution des activités du programme et suivre les progrès par rapport au plan de travail approuvé ; faire rapport au COPIL et à CAFI/FONAREDD ; planifier et/ou exécuter les activités de suivi et d'évaluation ; suivre et gérer les risques, y compris sociaux et environnementaux ; etc. (**voir l'annexe 5** pour les termes de référence (TdR) des experts clés de l'UGP avec des tâches et responsabilités plus détaillées).

L'UGP sera hébergée au bureau national de UNCDF à Kinshasa, avec du personnel d'appui et des consultants basés localement ou à distance pour des fonctions spécifiques (par exemple, soutien au suivi et à l'évaluation, direction technique de l'investissement, etc.).

Organigramme préliminaire



Un **Comité de pilotage multipartite (COPIL)**, présidé par le ministère de l'Énergie et incluant ministères sectoriels, société civile, secteur privé, CAFI et bailleurs, fixera les orientations stratégiques et validera les plans annuels. Le secteur privé pourra participer comme observateur (ex. FEC, ACERD, FPM). Voir **annexe 5** et note de cadrage pour plus de détail sur le COPIL.

Les décisions d'investissement seront prises par l'**Investment Development and Impact Committee (IDIC)** de l'UNCDF, renforcé par des experts externes, garantissant transparence et rigueur.

La gestion fiduciaire suivra les procédures de l'UNCDF et du Fonds commun FONAREDD (UN MPTF), assurant traçabilité et transparence.

Les détails opérationnels (TdR des experts clés de l'UGP, le plan de passation de marchés, la stratégie genre, et les mécanismes de sauvegarde) figurent dans les **Annexes 2, 4 et 5**.

- **Comité de pilotage des projets (COPIL)**

Voir l'annexe 5 et la note de cadrage pour plus de détails sur le Comité de pilotage des projets

Etant donné que ce programme est focalisé sur les investissements et le secteur privé, le secteur privé sera invité à participer au COPIL à travers les structures comme la Fédération des Entrepreneurs du Congo (FEC), l'Association Congolaise pour les Energies Renouvelables et Décentralisées (ACERD), le Fonds de Promotion de la Microfinance (FPM) en tant qu'observateurs sans voix de vote.

- **Comité d'impact sur les investissements et les décaissements (IDIC)**

Afin de mettre en œuvre son mandat unique en matière de financement avec le plus haut niveau de transparence et de responsabilité, UNCDF a constitué un Comité d'impact des investissements et des décaissements (IDIC). Ce comité est chargé d'évaluer les propositions financières sur la base de considérations relatives à l'impact et à la viabilité financière, ainsi qu'au respect des politiques et procédures internes. L'IDIC fait des recommandations au Secrétaire exécutif (SE) de UNCDF pour qu'il approuve ou rejette ces propositions.

L'IDIC jouera un rôle essentiel dans le contexte de ce programme qui comporte une composante substantielle d'investissement impliquant des subventions, des prêts et des garanties. Les termes de référence de l'IDIC de UNCDF, expliquent le fonctionnement de ce comité, ses responsabilités ainsi que le processus de recommandation et d'approbation des propositions financières.

Pour ce programme, les spécificités et la séquence exacte du processus de décision d'investissement seront définies en détail durant la phase de démarrage avec le FONAREDD, au fur et à mesure de la mise en place des structures au niveau national. Il se peut que le COPIL fasse des recommandations d'investissement à UNCDF, qui sont ensuite approuvées et présentées à l'IDIC, puis au SE.

- b) Gestion et exécution du projet**

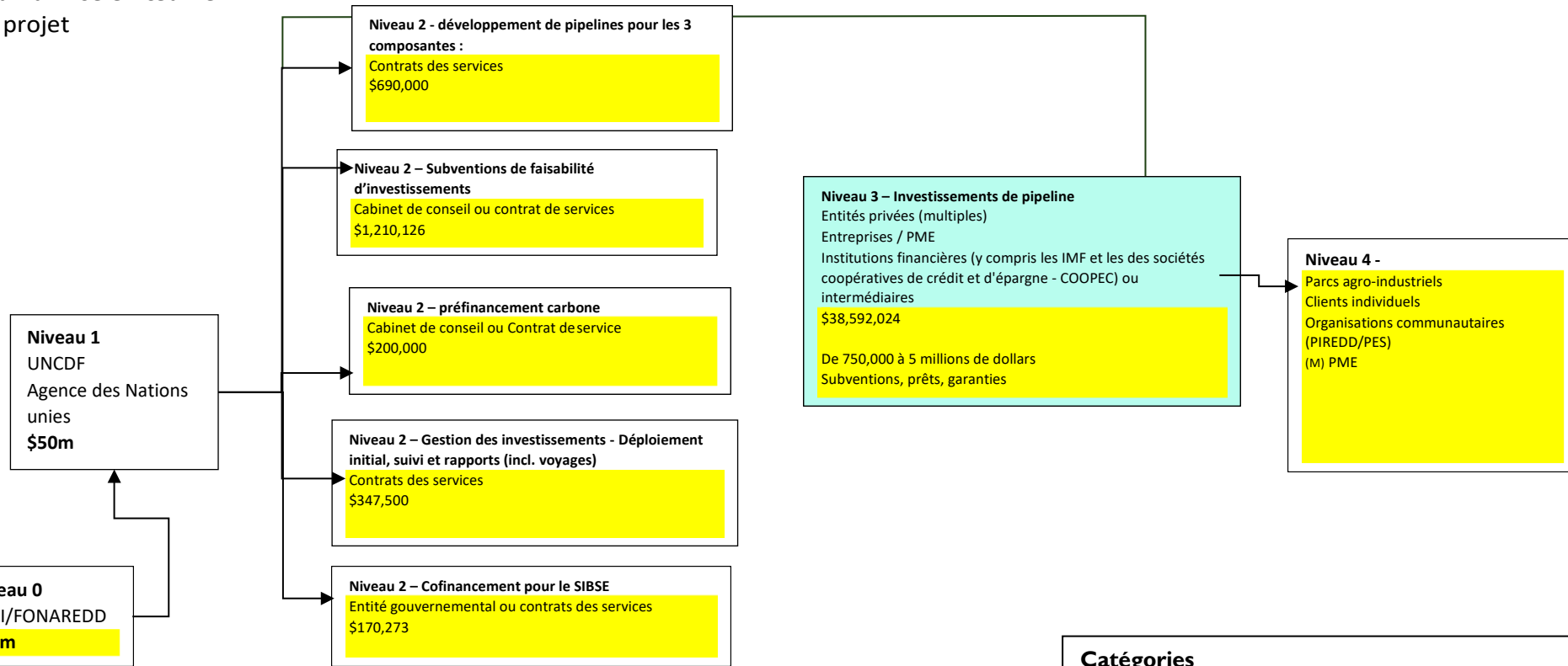
Les activités seront exécutées par le personnel de UNCDF, des prestataires de services (entreprises/consultants) et des partenaires locaux (ONG et prestataires de services aux entreprises). La passation des marchés se fera selon des procédures concurrentielles et les entités sélectionnées pourront être engagées en tant que parties responsables ou par le biais de paiements basés sur la performance pour obtenir des résultats mesurables. L'évaluation et la structuration des transactions bénéficieront de l'appui des collègues du siège de UNCDF, notamment en matière juridique, d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille, afin de garantir la conformité et la solidité des décisions d'investissements.

L'unité de gestion du projet (UGP) supervisera les partenaires externes, suivra les progrès et assurera une exécution efficace. Compte tenu de l'importante composante d'investissement direct, UNCDF fonctionnera comme une plateforme de financement, responsable de l'identification, la structuration, la conduite de l'audit préalable et du suivi des investissements. UNCDF impliquera diverses unités (par exemple, l'équipe chargée des investissements) et s'appuiera sur des experts régionaux/internationaux pour renforcer la mise en œuvre.

Une unité distincte se chargera de la supervision, et l'assurance qualité, distincte des opérations de l'UGP. L'UGP sera en outre appuyée par des ressources spécialisées au niveau régional, comme un(e) spécialiste communication, afin de renforcer la visibilité du programme et d'assurer la conformité aux exigences de communication et de visibilité de CAFI/FONAREDD.



Chaîne de livraison pour la mise en œuvre du projet



Catégories

Type : ONG internationale, ONG nationale, entité publique, entité privée, autre

Sous-type : par exemple CLD, CARG, coopérative, société de conseil, etc.



c) Capacités et expérience de l'organisation de mise en œuvre et de ses partenaires

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) est l'agence d'investissement à impact des Nations Unies. Unique dans le système des Nations unies, UNCDF peut déployer un éventail de solutions de financement et d'assistance technique aux entreprises qui ont un impact positif sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Pour assurer le développement et l'additionnalité financière, UNCDF cherche à investir dans des opportunités de marché de niche où les financements ne sont pas encore prévisibles en raison des risques réels et perçus. Si le bénéficiaire peut utiliser le capital de manière productive et garantir son remboursement, UNCDF a le potentiel de mobiliser des flux de capitaux supplémentaires. UNCDF vise à accélérer le financement de l'énergie pour le développement dans les PMA à travers les approches suivantes :

Financement catalytique : UNCDF déploie des subventions, des prêts, des garanties et des fonds mixtes (*blended finance*) pour réduire les risques des investissements et attirer les capitaux des secteurs privés et public.

Bâtisseur de marché : intervient à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande.

Facilitateur d'écosystèmes : Construit des écosystèmes financiers et des environnements propices aux investissements liés aux ODD.

Innovation et flexibilité : En tant qu'entité des Nations Unies à but non lucratif, non réglementée et non notée, UNCDF peut innover et prendre des risques calculés dans les solutions de financement.

Holistique : Combine des instruments financiers avec une assistance technique et des services de conseil sur mesure.

UNCDF intervient en tant qu'investisseur en phase de démarrage, c'est-à-dire sur des marchés en phase de démarrage, dans des entreprises en phase de démarrage ou dans des projets en phase de démarrage menés par des entreprises plus établies. Il se distingue par (i) sa concentration sur les pays les moins avancés; (ii) ses équipes techniques sur le terrain dans les marchés énergétiques les plus mal desservis et naissants ; (iii) son expérience avérée en matière de déploiement d'assistance technique et de subventions incitatives aux entreprises énergétiques ; (iv) son financement en phase initiale pour encourager l'innovation ; et (v) un financement concessionnel catalytique pour attirer d'autres sources de capitaux publics et privés.

UNCDF a une grande expérience des investissements dans le secteur de l'énergie en RDC et dans 12 autres pays, avec un portefeuille totalisant plus de 80 transactions au cours des dix dernières années. L'expérience de UNCDF sur le terrain en RDC et son travail en parallèle avec les institutions financières permettront à l'agence de trouver des opportunités et de combler plusieurs lacunes identifiées sur le marché de l'investissement.

UNCDF assurera la gestion et la supervision générales du projet et dirigera la mise en œuvre de ses activités par l'intermédiaire d'une UGP. Les interventions de UNCDF seront particulièrement axées sur son mandat d'investissement, afin de fournir des subventions, des prêts et des garanties, mais aussi les services de conseil en investissement aux entités du secteur privé sur le terrain. UNCDF jouera un rôle de catalyseur sur le marché et



débloquera de nouvelles sources de capitaux pour aider à développer le marché de l'énergie en RDC.

Pour atteindre les objectifs généraux de la phase 2, UNCDF s'appuiera sur sa vaste expérience et son expertise du secteur de l'énergie, en travaillant sur une myriade de transactions à travers le monde.

7) Stratégie d'engagement des parties prenantes

a) Gouvernement

Le programme sur un engagement fort des institutions nationales. Le **ministère de l'Énergie** co-présidera le comité de pilotage et assurera l'intégration des résultats dans la stratégie nationale de cuisson propre. Le **ministère de l'Environnement** veillera à l'alignement avec la CDN, la Stratégie REDD+ et les objectifs CAFI. Le ministère des Hydrocarbures jouera un rôle central dans la régulation et le développement du marché GPL, tandis que le ministère des Finances appuiera la mise en place d'un cadre fiscal incitatif.

Les agences spécialisées (**FONAREDD, ANSER, FSRDC**) contribueront respectivement à la coordination stratégique, à l'électrification rurale et au financement de projets communautaires. D'autres institutions comme l'**ANAPI** (investissements privés), l'**AZES** (zones économiques spéciales) et l'**ACTEDD** (transition énergétique) renforceront l'environnement propice.

b) Donateurs et partenaires de développement

Le programme s'intègre dans les plateformes existantes de coordination. Le **GTSE** (Banque mondiale, BAD, UE, KfW, AFD, etc.) facilitera l'alignement avec les programmes énergie/cuisson propre. Le **GIBEC** (UE, Norvège, France, Allemagne, Banque mondiale) assurera la cohérence avec les engagements climatiques. Les partenaires apporteront un effet de levier financier, un partage d'expériences et une expertise technique. UNCDF contribuera à mobiliser co-investissements et instruments financiers complémentaires.

c) Société civile et associations professionnelles

Les organisations communautaires et ONG locales, via les **PIREDD**, joueront un rôle clé dans l'appropriation locale et la diffusion des solutions. Des réseaux nationaux tels que l'Association Congolaise pour les Énergies Renouvelables (**ACERD**) (promotion des énergies renouvelables), le **Groupe de Travail Climat REDD+ Rénové (GTCRR)** (plaidoyer REDD+ et inclusion des peuples autochtones), et l'Association congolaise pour les foyers et combustibles améliorés (ACFCA) ; et internationaux comme la Clean Cooking Alliance (CCA) (finance carbone, normalisation des données) apporteront une expertise sectorielle, une légitimité sociale et des capacités de plaidoyer.

d) Secteur privé

Le secteur privé est au cœur de la mise en œuvre en tant que bénéficiaire direct des investissements. Les producteurs et distributeurs de GPL et de foyers améliorés développeront et structureront les chaînes de valeur. Les opérateurs d'électricité (solaire, hydro) renforceront l'électrification des zones ciblées. Les institutions financières (banques, IMF, COOPEC) faciliteront l'accès au crédit des ménages et PME. La Fédération des Entrepreneurs du Congo (FEC) représentera le secteur privé au sein du COPIL et favorisera le dialogue public-privé.

e) Autres : Organisation d'éducation et/ou de recherche



Le **CERERK** (Centre d'Études et de Recherches sur les Énergies Renouvelables Kitsisa Khonde), centre de recherche affilié à l'ISTA, apportera une expertise scientifique pour tester et certifier les technologies de cuisson propre, et formera des étudiants et techniciens, contribuant ainsi au transfert de connaissances et au renforcement des capacités locales. La liste détaillée des parties prenantes consultées et les modalités de leur engagement sont présentées à l'**Annexe 1**.

8) Gestion des risques et des sauvegardes

a) Risques et mesures d'atténuation

La mise en œuvre du programme repose sur un cadre robuste de gestion des risques et sauvegardes, aligné sur les normes sociales et environnementales des Nations Unies et les politiques UNCDF²³. Les risques ont été identifiés à travers les évaluations HACT (capacités institutionnelles), SEAH (exploitation, abus et harcèlement sexuels) et SES (sauvegardes environnementales et sociales). La matrice ci-dessous présente les principaux risques, leur probabilité, leur impact, ainsi que les stratégies d'atténuation et de suivi.

La matrice ci-dessous résume les principaux risques identifiés pour la mise en œuvre du projet, leur probabilité et impact, ainsi que les mesures d'atténuation et de suivi prévues, conformément aux évaluations HACT, SEAH et SES.

Note : Les coûts liés aux mesures d'atténuation (audits, évaluations ESIA, mécanismes de plaintes, formations SEAH, GAP) sont intégrés dans le PTBA et le budget, conformément aux règles CAFI/FONAREDD.

²³ PNUD, Normes sociales et environnementales (2019), disponibles ici : https://info.undp.org/sites/bpps/SES_Toolkit/SES%20Document%20Library/UNDP%20Social%20and%20Environmental%20Standards_2019.pdf



Matrice de gestion des risques liés au projet

Veillez consulter le fichier Excel « Tableaux Prodoc et matrice des risques » pour plus de détails. La matrice des risques sera actualisée conformément aux mesures de sauvegardes sociales et environnementales et aux politiques de gestion des risques de l'UNCDF.

Risques	Très élevé Haut de la page Modérée Contexte (Probabilité x impact)	Presque certain - 5 Probable - 4 Possible - 3 Peu probable - 2 Rare - 1	Extrême - 5 Majeur - 4 Modéré - 3 Mineur - 2 Insignifiant - 1	Mesures d'atténuation	Responsabilité
Risques socio-environnementaux					
Empiètement sur les infrastructures GPL à proximité des zones protégées	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Pollution et utilisation efficace des ressources	Élevé - 16	Possible - 4	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Déplacement et réinstallation	Moyen - 8	Peu probable - 2	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Diversification de la flore	Faible - 4	Peu probable - 2	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Stress hydrique	Moyen - 6	Peu probable - 2	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Pratiques agroforestières	Faible - 4	Peu probable - 2	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Santé et sécurité communautaires	Moyen - 6	Possible - 3	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Intégration des questions de genre	Moyen - 6	Possible - 3	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Ressources des populations autochtones issues des paiements pour services environnementaux (PSE)	Élevé - 12	Possible - 3	Élevé - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Vulnérabilités au changement climatique	Moyen - 8	Peu probable - 2	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Risques politiques et réglementaires					
Instabilité politique et sociale	Élevé - 16	Probable - 4	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Non-respect des règles et réglementations internes	Moyen - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Changement de gouvernement	Élevé - 12	Probable - 4	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Modifications du cadre réglementaire financier	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Retards dans l'obtention des permis et licences locaux	Élevé - 12	Possible - 3	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Obstacles à la mise en œuvre au niveau provincial/local	Élevé - 12	Possible - 3	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME



Risques financiers					
Intégrité et finances	Très élevé - 20	Très probable - 5	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Fluctuations des taux de crédit, du marché et des devises	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Rendements financiers inférieurs	Élevé - 12	Probable - 4	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Distorsion du marché	Faible - 4	Peu probable - 2	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Recouvrement des coûts	Moyen - 6	Peu probable - 2	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	GESTIONNAIRE DE PROGRAMME
Risque de liquidité pour les IMF	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Risques opérationnels (y compris les processus du projet et l'adaptabilité) et risques stratégiques (y compris la réputation)					
Réactivité aux enseignements tirés et aux évaluations	Moyen - 6	Possible - 3	Mineur - 2	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Rapports et communication inefficaces	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Sécurité, santé et bien-être au travail	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Perturbations de la chaîne d'approvisionnement/logistique	Élevé - 12	Possible - 3	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Risques organisationnels (y compris les risques fiduciaires)					
Ressources humaines	Très élevé - 20	Très probable - 5	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Gouvernance inadéquate, suivi médiocre et contrôles internes insuffisants	Élevé - 16	Probable - 4	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Faiblesse en matière de due diligence	Élevé - 12	Possible - 3	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Problèmes d'approvisionnement et d'administration	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Adoption des technologies	Moyen - 6	Peu probable - 2	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME
Sécurité et sûreté					
Conflits potentiels	Élevé - 16	Probable - 4	Majeur - 4	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Criminalité localisée et situation d'insécurité	Élevé - 9	Possible - 3	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Incidents potentiels	Moyen - 6	Peu probable - 2	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DE PROGRAMME
Cybersécurité et données énergétiques	Moyen - 6	Peu probable - 2	Modéré - 3	Voir le fichier Excel « tableaux prodoc » pour plus de détails	RESPONSABLE DU PROGRAMME



b) Sauvegardes

i. Intégration de la dimension genre

Une analyse et un plan d'action genre ont été conduits de manière participative et sont annexés au présent document (voir **Annexe 2**). L'approche d'UNCDF vise à intégrer systématiquement le genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet. Les principales conclusions sont :

- La consommation énergétique et les modes de cuisson affectent différemment les femmes, les jeunes et les populations autochtones.
- Les obstacles spécifiques à l'accès au financement et aux technologies pour les femmes entrepreneures ont été identifiés.
- Le projet contribuera à lever ces barrières via : des critères sexo spécifiques d'éligibilité, le suivi désagrégé, la promotion d'entreprises dirigées par des femmes et la formation ciblée des bénéficiaires.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du GAP, qui sera approfondi lors du lancement du programme, seront placés sous la responsabilité du/de la responsable suivi-évaluation et le coordinateur/la coordonnatrice du programme (voir les TdR en **annexe 5**).

ii. Exploitation, harcèlement et abus sexuels

UNCDF applique une politique de tolérance zéro²⁴ en matière d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels. Les mécanismes de signalement sécurisés et confidentiels de l'ONU sont accessibles à tout individu ou communauté concernée. Les plaintes crédibles font l'objet d'enquêtes indépendantes, et les résultats sont intégrés dans les rapports périodiques du projet.

L'évaluation SEAH conduite dans le cadre du processus d'accréditation de l'UNCDF a confirmé l'existence de procédures robustes de prévention, de signalement et de suivi. Des formations obligatoires sont prévues pour le personnel et les partenaires du projet afin de renforcer la prévention et la prise en charge des risques.

Tous les partenaires du programme sont tenus de respecter ces normes afin de garantir un environnement de travail sûr et respectueux.

En outre, toutes les parties impliquées dans le programme doivent disposer ou élaborer des normes et des procédures minimales pour prévenir, enquêter et réagir au harcèlement sexuel (HS) et à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS). Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension ou l'arrêt du programme par UNCDF.

²⁴ Nations Unies, Special measures for protection from sexual exploitation and abuse (ST/SGB/2003/13): <https://undocs.org/en/ST/SGB/2003/13>



iii. Mesures de sauvegarde de Cancún

Veillez consulter le fichier Excel « Tableaux Prodoc et matrice des risques » pour plus de détails.

iv. Gestion des plaintes

UNCDF appliquera le Mécanisme de Responsabilisation, qui comprend (i) le mécanisme de réponse des parties prenantes (RPP)²⁵, garantissant aux individus et communautés affectés un accès à la résolution des plaintes, et (ii) l'unité de conformité sociale et environnementale (SECU)²⁶, chargée d'enquêter sur les cas de non-respect des normes sociales et environnementales. UNCDF veillera à informer les communautés de l'existence de ces mécanismes et à en garantir l'accessibilité.

Des mécanismes complémentaires existent également pour les plaintes liées au SEAH²⁷, à la discrimination, à la protection contre les représailles et à la passation de marchés²⁸.

Note : Les coûts liés aux mesures d'atténuation et de sauvegarde (audits, ESIA/PGES, formations SEAH, mécanismes de plaintes, suivi genre) sont intégrés dans le PTBA et le

²⁵ UNDP, Stakeholder Response Mechanism (SRM/RPP): <https://www.undp.org/accountability/stakeholder-response-mechanism>

²⁶ UNDP, Social and Environmental Compliance Unit (SECU): <https://www.undp.org/accountability/social-and-environmental-compliance-unit>

²⁷ Nations Unies, Special measures for protection from sexual exploitation and abuse (ST/SGB/2003/13): <https://undocs.org/en/ST/SGB/2003/13>

²⁸ UNDP, Procurement Complaints Mechanism: <https://www.undp.org/procurement/procurement-complaints>



budget du projet. De plus amples informations sur les politiques du UNCDF en matière de responsabilité sont également disponibles.

v. Fraude, détournement de fonds

UNCDF applique la politique de lutte contre la fraude et les pratiques de corruption du PNUD, fondée sur le principe de tolérance zéro. Le personnel, les partenaires et les fournisseurs sont tenus de signaler tout incident présumé, qui sera évalué et, le cas échéant, investigué par le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) conformément au cadre juridique du PNUD. Des mesures disciplinaires, y compris le recouvrement des pertes, seront systématiquement appliquées. La prévention repose sur la sensibilisation, des contrôles internes renforcés et l'application des politiques du PNUD relatives à la fraude et à l'éthique dans les marchés publics²⁹.

9) Suivi-évaluation

Le projet fournira à CAFI et FONAREDD, *a minima* tous les ans, toutes les données, informations, analyses techniques, méthodologies ainsi que toutes les photos et vidéos générées par le projet. Cela inclut toutes les données brutes et traitées issues des enquêtes et des études (enquêtes/sondages des ménages, études des moteurs de déforestation, études de filières, etc.), les données issues du suivi et de l'évaluation des activités, y compris les informations spatiales (c'est-à-dire les coordonnées GPS et shapefiles) associées ainsi que des photos géoréférencées des divers résultats PSE rapportés.

Pour un suivi-évaluation robuste et efficace des activités et de leurs résultats, le projet se dote d'une capacité de collecte et de traitement des données spatiales (géoréférencées) des activités pertinentes du projet. Les données relatives liées à l'utilisation des terres, y compris les PSE, vont obligatoirement suivre le canevas de rapportage fournis par le Secrétariat CAFI (et FONAREDD en RDC). Pour toutes les activités liées à l'utilisation des terres, y compris les PSE, de même en matière de rapportage, l'utilisation du système d'information géospatial de CAFI est obligatoire.

Quand certaines informations ne sont pas de caractère public, ces données peuvent être communiquées via des liens à des dossiers numériques dédiés sécurisés mis à disposition par CAFI (et le FONAREDD en RDC) qui fournissent un accès protégé à l'agence de mise en œuvre et CAFI (et FONAREDD en RDC) via leurs secrétariats.

En année 1 du projet, sera produit et partagé avec CAFI [et FONAREDD] **un plan de suivi et d'évaluation pluriannuel** accompagné d'un guide méthodologique de suivi-évaluation qui orientera les équipes de travail, les experts et consultants ainsi que les partenaires impliqués dans la collecte de données et dans le suivi du projet ; ce guide devra être conforme aux prescriptions du Manuel d'opérations et de la Politique et des Lignes Directrices de Suivi Évaluation de CAFI en vigueur au moment de l'élaboration du document de projet et [les lignes directrices de CAFI pour le rapportage des données spatiales](#) .

Dans le cadre des PSE, un mécanisme de vérification indépendante des résultats PSE rapportés sera mis en œuvre ; le Secrétariat CAFI (et FONAREDD en RDC) définira les méthodologies applicables et financera cette activité, que l'organisation de mise en œuvre sera tenue de faciliter.

²⁹ UNDP, Policy against Fraud and other Corrupt Practices (2020), disponible ici:

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/md/undp-procurement-_Internal-Control-Framework_Anti-FraudPolicy-2020.pdf



Développement du cadre de suivi et d'évaluation

Le suivi-évaluation (S&E) du programme sera aligné sur le canevas CAFI/FONAREDD, en cohérence avec les jalons de la LOI 2 et les exigences de reporting (DMRV). Le programme produira et transmettra annuellement les données, shapefiles géoréférencés, photos et vidéos. Un plan pluriannuel de S&E et un guide méthodologique seront élaborés dès la première année pour standardiser les approches. La baseline indicatif sur la déforestation et les émissions décrit en section 2(b) sera actualisée au démarrage du programme, en alignement avec le système national MRV REDD+, afin de disposer de valeurs de référence harmonisées pour le suivi des impacts.

Le cadre de résultats s'appuiera sur les indicateurs de la LOI 2 et ceux de CAFI, complétés par des indicateurs spécifiques (inclusion, genre, climat). La construction sera participative, impliquant les parties prenantes nationales et locales. Un tableau de bord numérique (Power BI et SIG) permettra de centraliser et partager les données en temps réel.

Stratégie et approches en matière de suivi

La collecte des données combinera : (i) enquêtes ménages pour mesurer adoption et satisfaction, (ii) études de base couvrant 5 thèmes clés (marchés, socio-économie, carbone, institutions, genre), (iii) données de terrain issues des partenaires et collectivités, et (iv) outils numériques (capteurs, imagerie satellitaire, SIG). Les estimations de réduction des émissions seront alignées sur la méthodologie CAFI et validées par des instituts spécialisés externes. Les méthodes détaillées sont décrites en **annexe 17**.

Les accords de financement de UNCDF (c'est-à-dire les accords basés sur la performance et les accords de prêt) prévoient l'établissement de rapports sur tous les indicateurs financiers, sociaux et environnementaux, y compris la collecte de données de base au début du programme, des rapports trimestriels quantitatifs et qualitatifs sur l'état d'avancement, des états financiers annuels audités et des procédures formelles de demande de décaissement. Le tableau ci-dessous synthétise les principaux rapports attendus, leurs échéances et les responsabilités :

Tableau 4 – Résumé des documents clés sur les résultats attendus

Documents produits	Description	Estimation de la soumission	Responsabilité
Plan pluriannuel de suivi et d'évaluation	Un guide méthodologique conforme au manuel des opérations de CAFI et à la politique de suivi et d'évaluation sera produit et partagé avec CAFI et FONAREDD pour soutenir les équipes de travail, les experts, les consultants et les partenaires impliqués dans la collecte de données et le suivi du programme.	Fin de la première année du programme	UNCDF
Rapport annuel du programme	Les rapports annuels du programme fournissent une mise à jour des performances et des progrès du programme, des évaluations des risques, de la qualité et une évaluation des composantes du programme. Ils comprennent un examen du développement du marché et une analyse de la théorie du changement.	Fin de chaque année	UNCDF
Rapport analytique sur les investissements de	Progrès concernant les investissements réalisés, l'effet de levier et les principaux résultats (ex ante et ex post).	Trimestrielle	UNCDF



Documents produits	Description	Estimation de la soumission	Responsabilité
portefeuille	Cela inclura un résumé annuel complet de l'avancement du projet et rapport financier pour documenter le budget par rapport aux dépenses réelles.		
Rapport d'évaluation à mi-parcours	Une évaluation indépendante à mi-parcours du programme visant à réaffirmer ou à corriger la trajectoire du programme afin de garantir la réalisation des résultats.	36 mois de mise en œuvre	UNCDF
Rapport d'évaluation final	Évaluation finale complète du projet de l'investisseur concernant les réalisations et les défis/ lacunes, les enseignements tirés, les recommandations pour les activités et les programmes futurs. Cette évaluation comprendra un rapport financier audité.	6 mois après la fin du projet	UNCDF
Rapport et évaluation du PSE	Ce rapport analyse les données recueillies sur le système de PSE numérisé et le modèle de service financier à partir du système, d'enquêtes communautaires supplémentaires et de groupes de discussion. Il présente ensuite les perspectives, les enseignements et les performances du modèle d'énergie en tant que service piloté dans le cadre du programme	Fin du programme	UNCDF
Rapport final sur la performance du programme	Le rapport final du programme évalue les performances et la qualité du programme tout au long de sa durée de vie. Ce rapport permet de tirer les principaux enseignements et de formuler des recommandations pour d'autres programmes CAFI à l'avenir.	Fin du programme	UNCDF

Il est important de noter que ces études de référence seront étroitement liées au plan de suivi et d'évaluation (S&E) et à la DMRV qui seront élaborés au cours de la première année du programme. Cette intégration garantira que les efforts de collecte de données sont alignés sur les objectifs généraux du programme, fournissant un cadre cohérent pour le suivi des progrès, l'évaluation des impacts et la prise de décisions futures. En établissant une base de référence solide et en l'intégrant dans la stratégie S&E du programme, UNCDF vise à améliorer l'efficacité et la durabilité des résultats du programme.

Cinq études de base – portant sur les marchés, la situation socio-économique, le carbone, les institutions et le genre – seront réalisées au cours des six premiers mois de la phase de démarrage afin d'établir les données de référence pour le suivi-évaluation. Les objectifs détaillés, méthodologies et responsabilités sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 - Plan des études de référence (*baseline*) pour la phase de démarrage du programme

Thème (axé sur les zones géographiques du programme)	Questions de recherche	Méthodes
Production et adoption de carburants durables	Capacité de production actuelle, capacité de la chaîne de valeur de la	Entretiens avec les entreprises, étude du marché



Thème (axé sur les zones géographiques du programme)	Questions de recherche	Méthodes
	distribution, engagement des ménages en faveur des carburants durables, sensibilisation des consommateurs, données et possibilités de numérisation.	actuel, enquêtes auprès des ménages dans les principales villes.
Électrification dans l'agroforesterie et les entreprises agroalimentaires	Consommation actuelle de bois, marché des ZES, options d'électrification et tarifs, y compris les appareils, les données et la numérisation, l'accès au financement pour l'électrification.	Entretiens avec les entreprises, analyse du marché actuel, consultations avec les gouvernements et les institutions financières.
PV solaire domestique	Les activités PSE actuelles concernent l'électrification, l'adoption par les ménages, les économies de prix, les données sur les consommateurs et les programmes d'après-vente.	Consultations communautaires, entretiens avec des entreprises et des ONG, étude du marché actuel.
Foyers améliorés	Adoption par les ménages, capacité de production actuelle de HTCC, canaux de distribution, approches de la numérisation de la collecte de données, financement et investissements disponibles sur le marché, accès au crédit carbone.	Enquêtes auprès des ménages, étude du marché actuel, entretiens avec les entreprises et les institutions financières.
Combustibles solides durables issus de la biomasse	Sources de carburant et durabilité, efficacité de la production, capacité, canaux de distribution et marchés, approches de la numérisation de la collecte de données, financement et investissements, accès au crédit carbone.	Cartographie SIG, étude de marché, entretiens avec les entreprises, les ONG et le secteur public, et avec l'IF.
Modélisation des émissions de carbone et d'énergie	Objectifs d'atténuation des émissions de carbone pour les programmes énergétiques.	Données provenant d'autres études, de la recherche sur le carbone et de la modélisation.

Collecte et suivi des données

Deux spécialistes S&E (portefeuille, déforestation) seront recrutés au sein de l'UGP, appuyés par des experts genre et un(e) spécialiste communication régional(e). Les partenaires locaux et bénéficiaires contribueront à la collecte.

Les contrats d'investissement incluront des obligations de reporting annuel au-delà de la fin du projet, avec des incitations financières liées à la performance. Les indicateurs seront harmonisés avec les pratiques des autres IFD pour faciliter la comparaison et l'effet de levier.



Tableau 6 - Dispositifs de collecte des données, responsabilités et fréquence de suivi par type d'investissement ou de projet

Type d'investissement/projet	Source de données/type de capteur	Responsabilité/propriété	Fréquence	Lien vers le cadre de résultats
Infrastructure GPL	Compteurs électroniques de débit de gaz dans les installations de stockage en vrac et de remplissage, détecteurs électroniques de fuites, géolocalisation des emplacements.	Développeur de projet, opérateur de stockage, opérateur d'usine de recharge.	Accès en ligne en temps réel	Activité 1.1
Distribution de GPL	Géolocalisation des points de distribution, données des capteurs des véhicules de remplissage des bouteilles et de logistique, numéros de série des bidons, données du compte client (également intégrées dans les cartes à puce des clients émises au moment de l'embarquement), relevés des ventes, enquêtes sur le terrain.	Investisseurs, distributeurs	Chaque renouvellement/vi site.	Activité 1.2
Electrification de l'agroforesterie et de l'agro-alimentaire.	Données sur la consommation d'énergie provenant des compteurs d'électricité et données sur les paiements à la consommation provenant des distributeurs, géolocalisation de tous les emplacements des clients, rapports.	Sociétés de services énergétiques, entreprises investies	Données en temps réel provenant des appareils, Rapports mensuels/trimestriels des PME du secteur de l'énergie	Activité 2.1
Production de foyers améliorés	Rapports de production, rapports d'entreposage/stockage, rapports de visite d'usine, géolocalisation des lieux, codes QR	Sociétés de production de foyers	Mensuel / trimestriel	Activité 4.1
Distribution des foyers améliorés	Reçus et rapports de vente des institutions financières partenaires, enquêtes sur le terrain, géolocalisation des points de distribution.	Distributeurs	Trimestrielle	Activité 4.1



Type d'investissement/projet	Source de données/type de capteur	Responsabilité/propriété	Fréquence	Lien vers le cadre de résultats
Production durable de combustibles solides issus de la biomasse.	Rapports de livraison de déchets de biomasse, rapports de production, rapports de surveillance sur le terrain, codes-barres/QR des emballages des produits, Données géospatiales sur les installations de production de charbon de bois efficaces et leurs bassins versants	Installations de production	Trimestrielle	Activité 4.2

Le programme adhère aux principes de protection des consommateurs définis par GOGLA³⁰ et respectera les normes environnementales et sociales de l'ONU³¹. Ces engagements renforceront la durabilité, la transparence et la redevabilité du dispositif de S&E.

10) Communication et visibilité

La communication et la visibilité auront deux objectifs principaux : **(i) influencer les perceptions et susciter le changement, et (ii) accroître la visibilité du projet, de ses résultats et de ses financeurs.**

Tous les efforts de communication seront alignés sur le plan de communication et de visibilité du FONAREDD et de CAFI, et seront mis en œuvre par l'UNCDF en coordination avec ses partenaires. L'objectif est de sensibiliser les publics cibles (décideurs, bailleurs, secteur privé, société civile et grand public) à la manière dont le projet contribue à la lutte contre la perte de forêts, le changement climatique et la pauvreté.

Le projet utilisera systématiquement **les logos et la mention "financé par FONAREDD et CAFI"** dans toutes ses communications et activités de diffusion, sur les infrastructures, équipements, véhicules, matériels d'approvisionnement et résultats financés. Ces logos et mentions apparaîtront de manière visible et proéminente dans les publications, supports multimédias et lors de toute interaction avec les médias.

La méthodologie reposera sur **une approche multicanale** (médias numériques, presse, événements, témoignages, études de cas, contenus visuels) afin d'atteindre différents publics. La stratégie couvrira également les moments-clés de la mise en œuvre (lancement, réunions du COPIL, rapports annuels, clôture) pour valoriser les résultats et renforcer la transparence.

Les capacités prévues incluent un(e) **spécialiste communication régional(e)**, chargé(e) d'appuyer la coordination des activités, produire les supports et assurer la conformité aux exigences CAFI/FONAREDD.

Les détails opérationnels figurent en **Annexe 3 – Stratégie de communication et de visibilité.**

³⁰ GOGLA, Principes de protection des consommateurs : https://gogla.org/wp-content/uploads/2024/11/cp_indicators_french_live-1.pdf

³¹ Normes Environnementales et Sociales du PNUD, disponibles ici : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP%20SES%202021_French.pdf



11) Transparence fiduciaire

Pour les acquisitions de biens, travaux et services à contracter pour une valeur supérieure à 100,000 USD, un plan d'approvisionnement et de passation de marchés, incluant la description des processus de sélection des fournisseurs, est présenté en **Annexe 6**.

L'UNCDF se conformera au Règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD³², qui couvrent la responsabilité, le contrôle interne et l'audit. La responsabilité juridique et fiduciaire du projet incombe à l'UNCDF, qui doit veiller au respect de ces règles et aux politiques générales applicables.

Les audits et évaluations externes seront réalisés conformément aux directives et politiques du PNUD. Les mesures de lutte contre la fraude et la corruption s'appuient sur la politique anti-fraude du PNUD (voir section 8 ii).

La gestion des équipements et actifs liés au projet sera effectuée en accord avec l'article 24 du Règlement financier du PNUD³³. Les directives PNUD sur la clôture des projets³⁴ encadreront le transfert ou la cession des actifs, ainsi que la gestion des ressources financières restantes après réconciliation et remboursement éventuel aux bailleurs³⁵. Pour plus de détails, veuillez consulter la section **Gestion et a des fonds, pages 10-11**.

³² UNDP Financial Regulations and Rules, disponible ici

<https://popp.undp.org/sites/g/files/zskgke421/files/UNDP%20Financial%20Regulations%20and%20Rules.pdf>

³³ UNDP Evaluation Guidelines, disponible ici : <https://popp.undp.org/document/undp-evaluation-guidelines-revised-edition-june-2021>

³⁴ <https://popp.undp.org/procedure/close-and-transition-projects>

³⁵ UNDP Refund to Donors Policy: <https://popp.undp.org/policy-page/refunds-donors>



12) Budget, plan de travail et chronogramme

a) Plan de travail et budget par produits/activités : Voir le fichier Excel « UNCDF Budget » pour le budget par produits/activités

Pdt r u i t i	A i t c v é	Activités	Organisation de mise en oeuvre	Partenaire de mise en oeuvre	Chronogramme														Budget planifié CAFI	Budget planifié Co-	Budget planifié TOTAL	% (CAFI)	
					A1	A2	A3		A4		A5		A6		A7								
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2							
A. COUTS DES PRODUITS DU PROJET																							
Produit 1: Combustibles gazeux propres (GPL) sont adoptés dans les applications domestiques, commerciales et industrielles, avec une consommation annuelle de 50 000 to															\$ 15,535,698	\$ -	\$ 15,535,698	31.1%					
1	1.1	Activité 1.1 : Identifier et soutenir par des investissements des projets clés de GPL pour améliorer l'approvisionnement	UNCDF															\$ 15,535,698		\$ 15,535,698	31.1%		
Produit 2: 10 entreprises agroforestières et agro-industrielles, à organiser en grappe ou ZES, bénéficient d'un approvisionnement stable en électricité grâce à des investissem															\$ 13,764,006	\$ -	\$ 13,764,006	27.5%					
2	2.1	Activité 2.1 : Financer jusqu'à 10 entités du secteur privé pour les besoins d'électrification dans les zones économiques spéciales (ZES), les zones industriels ou les PIREDD	UNCDF															\$ 13,764,006		\$ 13,764,006	27.5%		
Produit 3: Dans les zones PIREDD, 10 000 ménages ou bénéficiaires communautaires ont eu accès à l'électricité solaire grâce aux activités de PSE															\$ 972,500	\$ -	\$ 972,500	1.9%					
3	3.1	Activité 3.1 : Fournir de l'électricité solaire à au moins 10 000 ménages dans les PIREDD	UNCDF															\$ 972,500		\$ 972,500	1.9%		
Produit 4: 1 200 000 ménages et entreprises ont adopté des foyers améliorés de haute qualité et la biomasse solide propre est consommée à hauteur de 100 000 tonnes pa															\$ 10,767,446	\$ -	\$ 10,767,446	21.5%					
4	4.1	Activité 4.1 : Rendre opérationnelles au moins trois installations industrielles de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité avec une capacité de production mensuelle cumulée de 30 000 foyers améliorés	UNCDF															\$ 7,158,395		\$ 7,158,395	14.3%		
4	4.2	Activité 4.2 : Soutenir au maximum 3 unités de production de charbon de bois e efficaces afin d'augmenter leur production à 100 000 tonnes par an	UNCDF															\$ 3,609,051		\$ 3,609,051	7.2%		
Produit 5: Des mécanismes d'appui à l'environnement favorable et des outils de suivi d'impact sont mis en place pour améliorer les investissements dans le secteur de l'éne															\$ 170,273	\$ -	\$ 170,273	0.3%					
5	5.1	Activité 5.1 : Suivre l'impact des investissements en matière de réduction de la déforestation pour le secteur du bois énergie	UNCDF															\$ 170,273		\$ 170,273	0.3%		
TOTAL COUTS DES PRODUITS DU PROJET															\$ 41,209,923	\$ -	\$ 41,209,923	82.4%					
B. COUTS DE SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION																							
B	B1	Organisation de mise en oeuvre	UNCDF	UNCDF														\$ 1,238,722		\$ 1,238,722	2.5%		
TOTAL SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION															\$ 1,238,722	\$ -	\$ 1,238,722	2.7%					
C. COUTS DE GESTION DE PROJET (Plafonds indicatifs donnés ci-dessous)																							
AG	AG1	RH de l'Org de mise en oeuvre	UNCDF	UNCDF														\$ 3,256,627		\$ 3,256,627	6.5%		
AG	AG2	Équipement et fonctionnement de l'Org de mise en oeuvre	UNCDF	UNCDF														\$ 493,700		\$ 493,700	1.0%		
AG	AG3	Assurance qualité commanditée par l'Org de mise en oeuvre	UNCDF	UNCDF														\$ 530,000		\$ 530,000	1.1%		
TOTAL COUTS GESTION DE PROJET															\$ 4,280,327	\$ -	\$ 4,280,327	8.6%					
Total coûts Gestion de projet pour l'Org de mise en oeuvre															\$ 4,280,327		\$ 4,280,327	8.6%					
TOTAL COUTS DIRECTS DU PROJET															\$ 46,728,972	\$ -	\$ 46,728,972	93.5%					
Total coûts directs UNCDF															\$ 46,728,972		\$ 46,728,972	93.5%					
Coûts indirects (max 7% des coûts directs)															\$ 3,271,028		\$ 3,271,028	7.0%					
BUDGET TOTAL															\$ 50,000,000	\$ -	\$ 50,000,000	100.0%					



b) Budget ventilé par catégories UNDG

CATEGORIES DE BUDGET UNDG		TOTAL en dollars US ³⁶	Tranche 01	Restant
1	Personnel	2,844,500	1,137,800	1,706,700
2	Fournitures, produits de base, matériaux	50,000	20,000	30,000
3	Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	55,000	55,000	-
4	Services contractuels	3,018,622	1,027,965	1,990,657
5	Voyages	310,000	110,000	200,000
6	Transferts et subventions aux contreparties	40,002,150	16,432,566	23,569,584
7	Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	448,700	176,480	272,220
Total des Coûts Directs (en dollars US)		46,728,972	18,959,811	27,769,161
8	Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	3,271,028	1,327,187	1,943,841
Total des Coûts (en dollars US)		50,000,000	20,286,998	29,713,002

c) Plan d'opérationnalisation du projet

Mois / 2026	Activité (indicatives)	Responsabilité
Janvier 2026	<p>Elaboration de divers TdRs pour certaines activités et postes à recruter afin anticiper sur le démarrage du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancement officiel du programme, y compris la signature d'accords avec les parties et le gouvernement, l'établissement des comptes, etc. Recrutement d'une équipe intérimaire pour la phase de démarrage, composée d'experts en énergie de UNCDF Coordination avec les partenaires pour les données existantes et élaboration de TdR pour 5 études de référence Travail avec le spécialiste de communication régional sur l'énergie de UNCDF pour élaborer le matériel de lancement et les annonces. Acquisition d'équipements pour assurer le fonctionnement du bureau de Kinshasa Mise en place du COPIL via les TdR indiqués Affinement du plan de travail annuel du COPIL Détermination de la date initiale du COPIL et valider le Plan de Travail annuel Élaborer des termes de référence pour les rôles clés tels que le suivi et l'évaluation, la comptabilité, la logistique et les experts techniques pour les investissements 	UNCDF

³⁶ Veuillez noter qu'il y a eu des problèmes de formule avec le budget FONAREDD, budget par catégorie UNDG.



Mois / 2026	Activité (indicatives)	Responsabilité
Avril 2026	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation d'un plan de durabilité des investissements (utilisation des fonds après la fin du programme) ou une "stratégie de sortie" Mise à jour avec les partenaires de développement et le gouvernement du plan directeur pour le GPL afin de préparer les investissements 	UNCDF
Mai 2026	<ul style="list-style-type: none"> Conception des appels d'offres pour des investissements clés dans le domaine du GPL Affiner le plan d'action genre 	UNCDF
Juin 2026	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de la collecte des données de base et mettre à jour le cadre de résultats si nécessaire Compléter le PGES pour le programme et le valider avec l'Agence Congolaise de l'Environnement Conception d'un cadre de suivi-évaluation et fourniture des outils, sur la base de la stratégie de suivi-évaluation Définition et mise en place d'une unité de coordination avec le gouvernement pour le suivi du secteur du bois Actualisation et confirmation des principes directeurs pour la réaffectation des fonds 	UNCDF
Juillet 2026	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des TdR pour les subventions de faisabilité d'investissements dans le domaine du GPL (activités commerciales et environnementaux et sociaux) 	UNCDF
Septembre 2026	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une deuxième phase de recrutement pour l'équipe de gestion qui remplacera l'équipe de direction intérimaire au cours de l'année 2 Coordination de l'analyse du marché (à l'aide d'études existantes et de la collecte de nouvelles données) pour le développement de pipeline pour l'électrification et la biomasse solide propre 	UNCDF
Décembre 2026	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du rapport annuel pour la phase de démarrage du programme Préparation du plan de travail annuel 2027 	UNCDF

d) Plan des livrables

Voir Annexe 11

13) ANNEXES

ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet

ANNEXE 2 : Analyse et plan d'action genre

ANNEXE 3 : Stratégie de communication

ANNEXE 4 : Plan d'approvisionnement / Passation de marché



ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement des experts clés de l'Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives)

ANNEXE 6 : Termes de référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives)

ANNEXE 7 : Plan de renforcement et transfert de capacités clairement décrits

ANNEXE 8 : Conditions de signature du projet et décaissement des tranches de financement imposées par les Organes de Gouvernance du Partenariat

ANNEXE 9 : Indicateurs standards FONAREDD/CAFI pour les PIREDD

ANNEXE 10 : Plan de travail et budget (PTBA) annuel détaillé pour l'année 1

ANNEXE 11 : Plan des livrables

Document 2. UNCDF Budget et Cadre de résultats Sept 2025

4)a - Cadre de résultats

A. Budget par Produit

B. Plan de Travail

C. Budget par Catégorie UNDG

D. Budget par Effet CAFI

Document 3. La matrice de suivi des commentaires CRP 69

Document 4. UNCDF Tableaux Prodoc et Matrices de Risques (Complémentaire)

-Matrices de gestions des risques

-Matrices de Cancun Sauvegardes

-Pipeline – Combustibles Gazeuses Propres

-Pipeline – Electrification

-Pipeline – Biomasse Solide Propre

-Critères – Eligibilité

-Critères – Pre- évaluation

-Critères – Evaluation complète

Document 5. UNCDF Annexes 12-20 (Complémentaire)

Annexe 12 : Analyse des projets potentiels de GPL

Annexe 13: Stakeholder calls and minutes (online)

Annexe 14 : UNCDF's Investment Strategy

Annexe 15 : Registre des risques pour le projet potentiel de biométhane

Annexe 16 : Le Kivu Biométhane : une ressource locale en RDC

Annexe 17 : Hypothèses de calcul des émissions de gaz à effet de serre

Annexe 18 : UNCDF Supplementary Guidelines 2025

Annexe 19 : Plan de continuité des affaires pour donner suite à l'insécurité en ville de Goma et Bukavu

Annexe 20 : Projet de Feuille de route pour la mise en œuvre du Jalon politique 2023 de la LOI-2 CAFI–RDC

Document 6. Les lettres d'appui du gouvernement



ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet

Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
Consultation pour identifier synergie, collaboration	18 septembre	Présidence de la République FSRDC (Fonds Social de la République Démocratique du Congo) 5	<ul style="list-style-type: none"> FSRDC ouvert à la collaboration et synergie. Surtout pour le programme d'appui aux chaînes de valeur agricoles, l'électrification rurale dans les entités territoriales décentralisées sous financement de la BAD Rencontrer le ministère de Développement rural pour identifier les priorités d'électrification rurale en but d'appui à l'économie locale Prendre l'énergie non seulement pour la protection de la forêt mais pour contribuer au développement local Rencontrer ACTEDD qui est le service spécialisé de la Présidence en charge de l'écologie dont les énergies propres y compris la cuisson propre 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	24 septembre	Présidence de la République ACTEDD (Alliance Congolaise de Transition Ecologique et du Développement Durable) 3	<ul style="list-style-type: none"> ACTEDD ouverte et intéressée par la collaboration Identifier les points où le programme Energie aura besoin de l'implication directe du Président de la République pour dossier de plaidoyer sectoriel Explorer des solutions plus modernes aussi comme l'hydrogène Planifier des séances pour définir et formaliser la collaboration Capitaliser le crédit carbone Mettre en place des standards 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	19 septembre	Ministère d'Etat, Ministère du Développement Rural 4	<ul style="list-style-type: none"> Monsieur le ministre affirme son appui au programme Energie. Ministère ouvert à la collaboration Conseil pour avoir un portefeuille mixte : grands, moyens et petits investissements pour plus d'inclusion et appropriation locale Capitaliser les dynamiques des femmes et jeunes en milieu rural pour la durabilité Harmoniser avec Anser pour l'électrification rurale 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	19 septembre	Ministère des Hydrocarbures 5	<ul style="list-style-type: none"> Monsieur le ministre affirme son appui au programme Energie Priorités : terminal, codification, distribution, sensibilisation Il propose le terminal de Moanda comme priorité en termes d'entrée du GPL dans la zone ouest 	v



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
Consultation pour identifier synergie, collaboration	17 juillet Puis 30 septembre	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité 2 2	<ul style="list-style-type: none"> Ministère affirme son appui au programme Energie durable 2 Ministère propose d’harmoniser avec ANSER pour le plan d’investissement prioritaires 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	19 septembre	Ministère des Ressources Hydrauliques et électricité ANSER (Agence Nationale d’Electrification et des Services Energétiques en milieu Rural et périurbain) 7	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert à la collaboration et synergie Avoir une approche holistique, nexus et inclusive Développer un portefeuille mixte : grand, moyen, petit investissement 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	18 septembre	Secrétariat Général aux hydrocarbures 6	<ul style="list-style-type: none"> Les domaines de collaboration à envisager au cours du programme : campagne de communication sur l’adoption du GPL, campagne de sensibilisation du cadre réglementaire. S’aligner sur les priorités du gouvernement. Harmoniser la sélection du site pour l’infrastructure du terminal Le SG partagera une note sur le soutien indicatif nécessaire au programme. 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	Plusieurs réunions entre aout et septembre 16 septembre, 20 septembre	CAFI (Initiative pour la Foret de l’Afrique centrale) 6 6	<ul style="list-style-type: none"> Suivre le plan de soumission proposé par FONAREDD Focaliser sur les investissements et engagement du secteur privé. Moins d’action sur les politiques et études Respecter la conformité des canevas 	v
	18 septembre	FONAREDD (Fonds National Redd+)	<ul style="list-style-type: none"> UNCDF est un partenaire clé pour la composante appui au secteur privé Focus sur les investissements 	v



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
Consultation pour identifier synergie, collaboration		7	<ul style="list-style-type: none"> Budget total 75 million dont 50 millions pour la phase 1. Si Phase 1 concluante, la phase 2 sera déclenchée Respecter le calendrier FONAREDD pour soumission, revue, COPIL (5 jours pour vérification conformité, 14 jours pour évaluation avant passage au CRP, si concluant 14 jours pour que les membres du COPIL évaluent et tiennent le COPIL pour décider d'approuver) Le gouvernement et les bailleurs veulent que le programme énergie durable 2 passe au COPIL de cette année 2024, donc mois de novembre 	
Consultation pour identifier synergie, collaboration	Plusieurs réunions Entre juillet et octobre 17 septembre	PNUD/ Equipe Energie	<ul style="list-style-type: none"> Définition des activités à être menées par UNDP selon son expertise pour les études d'impacts environnementaux et sociaux et engagement avec les communautés dans les PIREDD 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	Plusieurs réunions entre juillet et septembre 17 septembre et 20 septembre 2024 en personne	PNUD/ Représentant Résident 4	<ul style="list-style-type: none"> Détail des activités que le PNUD doit couvrir dans le cadre de l'environnement favorable et en rapport avec les sauvegardes environnementales et sociales Equilibre entre le premier et le deuxième programme ; le report devrait se concentrer sur les activités qui permettent l'investissement Discussion sur la marche à suivre en termes d'organisation du travail et de budget. 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	3 septembre	FCDO En ligne 3	<ul style="list-style-type: none"> A fourni un retour d'information dans le cadre du processus CFI / FONAREDD A fourni un retour d'information sur la théorie du changement et l'approche de l'investissement axée sur un mélange de grands et de petits investissements dans le cadre du portefeuille 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	19 septembre	FCDO En présentiel 4	<ul style="list-style-type: none"> A mis l'accent sur un mélange de solutions provenant d'acteurs locaux et internationaux. Essayer de bien équilibrer et de développer des solutions en fonction du contexte de chaque zone spécifique. Pour la composante électrification, il faut s'assurer qu'elle n'aggrave pas la déforestation. Un récit fort est nécessaire pour bien décrire comment l'électrification dans les communautés est alignée avec les objectifs de CFI/Gouvernement. Un système de S&E est nécessaire pour bien établir et suivre l'impact de l'électrification sur la protection de la forêt. Le système de S&E est nécessaire pour bien établir et suivre l'impact de l'électrification sur la protection de la forêt. 	v



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
			<ul style="list-style-type: none"> Le programme d'énergie devrait faire une cartographie des acteurs clés et explorer les synergies. 	
Consultation pour identifier synergie, collaboration	1 octobre	Ambassade de Norvège 4	<ul style="list-style-type: none"> Respect des canevas et calendrier de soumission Si UNCDF pas à mesure de soumettre dans le délai, il faut annoncer à FONAREDD et proposer une autre date. Faire que ça ne soit pas loin du début octobre pour espérer passer au CRP et COPIL de novembre 2024 Mélange des tailles d'investissement est possible. 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	25 juillet	Ambassade de Suède	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt marqué pour les activités complémentaires Peut partager les données des projets non financés par la BGFA Suggère de développer des appuis techniques pour opérationnaliser les mécanismes de garanties, Va introduire l'équipe UNCDF à SIDA 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	8 août	NEFCO, Ambassade de Suède 5	<ul style="list-style-type: none"> Proposer de collaborer en cofinçant des projets Réfléchir à la mise en place d'appels conjoints avec un Comité d'Investissement commun, avec des membres de toutes les organisations 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	2 août	SIDA 2	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt pour une collaboration dans le cadre de futurs programmes de garantie de prêts Nécessité de fournir une assistance technique aux institutions financières et aux entreprises pour stimuler la demande des instruments financiers comme la garantie, les prêts 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	30 août	FMO 3	<ul style="list-style-type: none"> FMO finance déjà UNCDF en RDC, il peut éventuellement réutiliser le même canal pour des domaines pertinents. FMO intéressé à collaborer pour les prêts 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	26 juillet	Union Européenne 3	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat possible dans le cadre des 5 zones protégées clés ciblées par l'UE L'alimentation du réseau métropolitain et les énergies pour usage productif pourraient constituer un autre domaine de collaboration 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	2 août	Union Européenne/ EDFI 3	<ul style="list-style-type: none"> Possible collaboration avec la facilité EDFI. Va mettre en contact avec AGRIFI pour le volet d'appui aux chaînes de valeur agricole (transformation agricole, chaînes de froid par l'énergie) 	v



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
Consultation pour identifier synergie, collaboration	9 août	Union Européenne/ EDFI-AGRIFI 3	<ul style="list-style-type: none"> Possible collaboration pour les projets d'électrification pour transformation agricole 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	6 septembre	Banque Mondiale/IFC 4	<ul style="list-style-type: none"> Possible collaboration sur les investissements dans le GPL IFC planifie un investissement pour le terminal du GPL Collaboration avec PIFORES, un programme sur la cuisson propre 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	29 juillet	USAID / Power Africa 3	<ul style="list-style-type: none"> Après l'assistance technique, il y a souvent une lacune dans le financement qui doit être comblée USADI travaille sur l'analyse géospatiale du potentiel d'électrification, partagera le matériel lorsqu'il sera prêt 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	5 août	USAID/ Equipe Energy 4	<ul style="list-style-type: none"> L'assistance technique permet de canaliser une bonne partie du pipeline vers les institutions financières, sans l'assistance technique, l'utilisation des instruments financiers par les acteurs est faible Pourra partager la base de données pour les opportunités de prêt et garantie 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	9 septembre	USAID /Invest 3	<ul style="list-style-type: none"> Recommande la stratégie de proposition car il y a un manque de financement pour les petites transactions Partagera la base de données d'opportunités où il voit des synergies 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	26 juillet	SE4All/ Universal Energy Facility/ 6	<ul style="list-style-type: none"> Les promoteurs se heurtent à l'absence de subventions pour les études de faisabilité Le fonds de roulement serait complémentaire avec le RBF offert par l'UEF Il pourrait être utile d'ouvrir des appels partagés pour les projets d'électrification 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	2 octobre	GEAPP (Global Energy Alliance for People and Planet) 2	<ul style="list-style-type: none"> Ouverte à la synergie Harmonisation des approches à travers le Groupe de travail Energie et aussi à travers le Mécanisme consultatif (Program Tracker) Synergie pour les métrogrids, Energie pour usage productif Synergie pour derisquer le gap pour le offtaker de l'énergie produite 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	3 octobre	ACERD (Association Congolaise des Energies Renouvelables)	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des activités de renforcement des capacités des acteurs ainsi que activités de plaidoyer sur le cadre juridique et fiscalité ACERD confirme la collaboration avec le programme Energie durable 2 en mettant en disposition les 	v



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s) 2024	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
		et Décentralisées)	informations et contacts pertinents des acteurs privés du secteur de cuisson propre, électrification	
Consultation pour identifier synergie, collaboration	27 septembre	GTCRR (Groupe de Travail REDD+ Plus Rénové)	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert pour la collaboration en mettant en disposition son expertise dans les concertations provinciales où il a des bureaux de coordination : inclusion des groupes autochtones, gestion des plaintes 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	27 septembre	GTSE (Groupe de Travail Secteur Energie) Banque Mondiale, KFW, USAID, FCDO, Union Européenne, IFC, PNUD, GEAPP, 14	<ul style="list-style-type: none"> Le GTSE invite ouvert à la collaboration avec UNCDF pour le programme énergie durable 2. Les synergies identifiées vont être opérationnalisées dès que le programme est approuvé Une présentation par UNCDF sera faite au GTSE pour présenter les composantes retenues 	v
Consultation pour identifier synergie, collaboration	31 juillet	Greenmax 3	<ul style="list-style-type: none"> Recommande de soutenir les mécanismes existants Partenariat très stratégique entre le fonds Mwinda et ANSER Va gérer le Fonds Mwinda 	v

ANNEXE 2 : Analyse et plan d'action genre

L'analyse de genre est essentielle pour intégrer la dimension de genre dans tout projet CAFI, y compris la phase 2 du projet énergie en RDC. L'adoption d'une approche sensible au genre est essentielle pour atteindre l'objectif global du projet. Elle vise à soutenir l'égalité des chances de participer, de contribuer et de bénéficier des ressources, des activités et des résultats du projet pour les femmes, les hommes, les jeunes et les personnes handicapées.

Elle servira de base au plan d'action genre, qui fournira des approches concrètes pour remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes et identifiera des stratégies pour promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes et d'autres groupes marginalisés dans le projet. Étant donné que chaque groupe est hétérogène et que leurs interactions diffèrent à différents niveaux, l'analyse de genre permet non seulement de prévenir l'aggravation des déséquilibres, mais aussi de les réduire afin de contribuer à une participation significative des femmes et d'autres groupes sociaux vulnérables. Un certain



nombre de facteurs démontrent l'importance d'adopter une approche de l'accès à l'énergie qui tienne compte de la dimension de genre.

L'utilisation de la biomasse pour la cuisson a un impact différencié sur la santé des hommes et des femmes, qui présentent des sensibilités distinctes face à l'utilisation du bois de chauffe, tant sur le lieu de travail que dans la vie quotidienne. Les femmes et les hommes ont souvent des niveaux d'accès différents à la participation, à la prise de décision, à l'information, à l'éducation ou à la justice, et sont confrontés à des contraintes différentes dans leurs efforts pour améliorer leur environnement et leurs conditions de vie. Ils peuvent également jouer des rôles distincts et avoir un pouvoir différent dans la prise de décisions concernant l'énergie, la prévention de la pollution, la gestion des déchets, les catastrophes naturelles et la création d'environnements plus sûrs pour les communautés.

Sur la base de ces différences et déséquilibres potentiels, et d'autres liens importants entre le genre et l'énergie, cette analyse de genre sert de base au plan d'action genre pour ce projet.

Pendant la phase de démarrage, avec le soutien du spécialiste du genre de l'UGP et d'un consultant spécialisé, une AG et un PAG plus complets (y compris des consultations des parties prenantes sur le terrain) et mis à jour, facilitant la base de référence et le suivi, seront entrepris en RDC.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'analyse de genre est le cadre fourni dans ***le Guide to Conducting a Participatory Gender Analysis and Developing a Gender Action Plan for projects supported by UNDP with GEF financing***. Le projet s'aligne sur le cadre politique national de la RDC en matière de genre et d'énergie, en particulier le Guide d'action pratique pour l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie, élaboré par la cellule genre au sein du ministère en charge de l'énergie. Bien que la RDC n'ait pas encore adopté de stratégie nationale sur le genre et l'énergie, le pays est en train de réviser sa politique nationale sur le genre.

L'évaluation de l'égalité entre les hommes et les femmes identifie :

1. Contexte national et local autour du genre, y compris les politiques et les stratégies
2. Rôles des hommes et des femmes (femmes, hommes, jeunes, personnes handicapées et autres personnes vulnérables) en termes de travail en général et d'énergie en particulier
3. Accès et contrôle des ressources en fonction du sexe
4. Pouvoir et processus de décision
5. Besoins en capacités, compétences, niveaux de connaissances en fonction du sexe

L'évaluation garantira que la désagrégation et le ciblage des interventions visant à répondre aux besoins des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes handicapées sont inclus dans la conception finale du projet, les plans de mise en œuvre et les plans de suivi et d'évaluation.



L'évaluation est basée sur :

- I. Recherche documentaire (politiques, stratégies nationales, statistiques, rapports, articles et documents de projet)
- II. Le cadre de résultats du projet et le document de projet (y compris la théorie du changement)
- III. Stratégie du PNUD pour l'égalité des sexes 2022-2025
Des consultations exhaustives des parties prenantes sur la question de l'égalité des sexes seront menées au cours de la phase de lancement du projet.

Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) est un vaste pays, riche en ressources, avec une population d'environ 102,3 millions d'habitants³⁷ en 2023, résidant principalement dans les zones rurales (environ **53% de la population**³⁸). La RDC a une population jeune, avec environ **64% de ses habitants âgés de moins de 25 ans**, ce qui se traduit par une importante population de jeunes³⁹. Le taux de croissance de la population est élevé, à 3,19%⁴⁰ **par an**, avec un taux de fécondité de **6,2 enfants par femme**⁴¹. Ces pressions démographiques, combinées à des infrastructures sous-développées, représentent des défis importants pour la réalisation d'un accès généralisé à l'énergie et l'égalité des sexes.

La RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, se classant **au 180e rang sur 191 pays** selon l'indice de développement humain (IDH) 2023 du PNUD⁴². **74,6 %**⁴³ **de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national**, les zones rurales connaissant des taux de pauvreté plus élevés que les régions urbaines.

La pauvreté est étroitement liée au genre, les femmes étant touchées de manière disproportionnée, en particulier dans les ménages dirigés par des femmes. La RDC a un **indice d'inégalité de genre (IIG)** de **0,605**, ce qui la place au **152e rang sur 162 pays** en 2022⁴⁴. Les inégalités entre les sexes sont profondément ancrées dans la société congolaise, les normes patriarcales influençant l'accès aux ressources, à l'éducation et aux opportunités pour les femmes. Les femmes des zones rurales ont un accès limité aux ressources productives, à l'énergie et aux opportunités économiques, ce qui exacerbe leur vulnérabilité. La forte dépendance de la RDC à l'égard de la biomasse traditionnelle pour l'énergie, comme le bois et le charbon de bois, a un impact particulier sur les femmes, qui sont les principales responsables de la collecte d'énergie dans les ménages.

Situation sociopolitique

La RDC est confrontée à une instabilité sociopolitique permanente, en particulier dans les provinces orientales telles que le **Nord-Kivu**, où les conflits armés, les activités des milices et les tensions politiques continuent d'affecter la population. Ces régions ont connu une

³⁷ Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=CD>, visité le 9 septembre 2024

³⁸ Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=CD>, visité le 24 septembre 2024

³⁹ ONU, <https://population.un.org/wpp/>, visité le 24 septembre 2024

⁴⁰ Revue de la population mondiale, <https://worldpopulationreview.com/countries/dr-congo>, visité le 10 septembre 2024

⁴¹ UNOCHA, <https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-apercu-des-besoins-humanitaire-2024-decembre-2023>, visité le 10 septembre 2024

⁴² PNUD, <https://hdr.undp.org/data-center/country-insights#/ranks>, visité le 24 septembre 2024

⁴³ Banque mondiale, <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>, visité le 10 septembre 2024

⁴⁴ PNUD, <https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/COD>, visité le 24 septembre 2024



augmentation des déplacements, de l'insécurité et des **violences basées sur le genre**, en particulier des violences sexuelles à l'encontre des femmes. Selon le HCR, en avril 2024, plus de **6,8 millions de personnes**⁴⁵ resteront déplacées à l'intérieur du pays, les femmes et les enfants étant les plus touchés par la crise. Cette insécurité compromet la mise en œuvre des projets énergétiques, en particulier dans les zones exposées aux conflits, et détourne les ressources des priorités de développement telles que l'accès à l'énergie et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Éducation

Les disparités entre les garçons et les filles en matière d'éducation restent criantes. **Dans la population congolaise âgée de plus de 25 ans, près de 87 % des femmes n'ont pas d'éducation formelle, contre 64 % des hommes (9)**. Dans les zones rurales, les filles sont confrontées à des obstacles supplémentaires pour accéder à l'éducation en raison des normes culturelles, des mariages précoces et des pressions économiques. Ces disparités en matière d'éducation affectent les opportunités des femmes dans le secteur de l'énergie et leur capacité à participer aux processus de prise de décision concernant l'accès à l'énergie et son utilisation. En outre, les femmes sont sous-représentées dans les domaines techniques liés à l'énergie, ce qui réduit leur participation aux solutions énergétiques propres telles que les initiatives d'électrification et de GPL.

Famille

La société congolaise est largement patriarcale, les rôles traditionnels des hommes et des femmes régissant la division du travail, en particulier dans les zones rurales. **Le mariage précoce reste un problème important, 37% des femmes étant mariées avant l'âge de 18 ans**, ce qui réduit souvent leurs perspectives éducatives et économiques (10). Bien que la RDC dispose de cadres juridiques traitant de l'égalité des sexes, tels que le code de la famille, des barrières culturelles et sociétales limitant l'application de ces lois, en particulier en ce qui concerne le contrôle des femmes sur les ressources, y compris l'accès à l'énergie et la prise de décision.

Santé et soins de santé

Selon un article de CARE datant de 2023, "les multiples conflits à travers la RDC ont entravé l'accès aux soins de santé pour **plus de 8,9 millions de personnes**, en particulier dans les zones reculées et ravagées par les conflits, ce qui a conduit à un accès limité aux services médicaux essentiels et vitaux. L'impact de cette aggravation de la réalité a été particulièrement aigu pour les **femmes qui représentent 50,6 %** et les **enfants 40,9 % des personnes ayant besoin d'une aide médicale**.⁴⁶ "

Les disparités en matière de santé sont prononcées, avec des **taux de mortalité maternelle de 547 pour 100 000 naissances vivantes en 2020** (dernière série de données), reflétant les lacunes

⁴⁵ UNHCR, <https://reporting.unhcr.org/operational/operations/democratic-republic-congo#:~:text=The%20population%20of%20internally%20displaced,of%20war%20but%20is%20stabilizing>, visité le 24 septembre 2024

⁴⁶ CARE, <https://www.care.org/news-and-stories/press-releases/health-sector-in-drc-crumbles-amidst-conflict-negatively-impacting-survivors-of-sexual-assault/>, visité le 24 septembre 2024



dans l'accès aux services de santé reproductive⁴⁷. Les femmes et les jeunes filles, en particulier dans les zones rurales, ont un accès limité aux soins de santé, y compris aux services dépendant de l'énergie tels que ceux fournis par les centres de santé. Les projets d'électrification dans le secteur de l'énergie peuvent améliorer de manière significative l'accès des femmes aux services de santé, y compris les soins maternels, et réduire le temps consacré à la collecte d'énergie pour les besoins domestiques.

Insécurité

Les conflits prolongés dans l'est de la RDC, en particulier dans le **Nord-Kivu**, ont eu de graves répercussions sur les femmes et les jeunes. La **violence fondée sur le genre**, y compris la violence sexuelle, reste très répandue, en particulier dans les zones touchées par le conflit. ONU Femmes indique que dans l'ensemble du pays, **52% des femmes** seront confrontées à des violences basées sur le genre au cours de leur vie.⁴⁸

L'insécurité et les déplacements ont rendu les femmes vulnérables à l'exploitation, tout en perturbant les moyens de subsistance et l'accès aux services de base, y compris l'énergie.

L'instabilité pose également des problèmes importants pour la mise en œuvre des projets et détourne les ressources des objectifs de développement à long terme.

Peuples autochtones

Bien qu'un ***plan spécifique pour les populations autochtones soit élaboré lors de la phase de lancement du projet***, certaines informations générales ainsi que les indicateurs du plan d'action genre (PAG) ci-dessous seront également communiqués ici.

La RDC abrite une population importante de peuples autochtones, notamment les **Batwa** (communément appelés Pygmées) **et d'autres communautés vivant dans la forêt**. Ces groupes autochtones, dont le nombre est estimé entre **600 000 et 700 000 personnes**, ont toujours été marginalisés et exclus de la vie politique, économique et sociale. Les peuples autochtones de la RDC sont profondément liés à leur environnement forestier et dépendent de moyens de subsistance traditionnels tels que la chasse, la cueillette et l'agriculture à petite échelle. Cependant, ils sont souvent confrontés à l'insécurité foncière et aux déplacements dus à l'exploitation forestière, minière et aux activités de conservation. Malgré les protections juridiques, telles que la **loi de 2011 reconnaissant les droits des peuples autochtones**, ces derniers continuent de rencontrer des difficultés considérables pour accéder aux services de base, notamment l'**énergie**, les soins de santé, l'éducation et la représentation politique. Les efforts visant à intégrer les communautés autochtones dans les stratégies nationales de développement ont été limités, de nombreux peuples autochtones plaidant pour une plus grande reconnaissance de leurs droits et la protection de leurs terres traditionnelles.

⁴⁷ Banque mondiale,

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099909106302213557/pdf/IDU152508b951d38314d021b41c1a2ba572eb5d8.pdf>, visité le 24 septembre 2024

⁴⁸ UNWomen, <https://africa.unwomen.org/en/where-we-are/west-and-central-africa/democratic-republic-of-congo>, visité le 24 septembre 2024



Personnes handicapées

Selon des estimations récentes, **environ 10,5 millions de personnes en RDC souffrent d'une forme ou d'une autre de handicap**, principalement en raison de maladies infectieuses telles que la polio et la lèpre, de blessures de guerre, de malformations congénitales et d'urgences obstétricales. Les femmes handicapées sont souvent confrontées à une discrimination aggravée, qui limite leur accès aux ressources, à l'éducation et aux services énergétiques. Environ 90 % des personnes handicapées sont analphabètes, 93 % sont au chômage et 96 % vivent dans la pauvreté⁴⁹. Pour obtenir des résultats équitables, il est essentiel de veiller à ce que les initiatives en matière d'énergie soient inclusives et accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées.

Changement climatique

La RDC est **très vulnérable aux effets du changement climatique**, notamment aux inondations, à la déforestation et aux perturbations agricoles. Les femmes, en particulier celles qui vivent dans les zones rurales, sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique parce qu'elles dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance. Le changement climatique exacerbe les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'accès à la terre, à l'eau et à l'énergie. La transition vers des sources d'énergie durables, telles que les combustibles et technologies de cuisson propres et l'électrification, peut renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité des femmes aux chocs liés au climat.

Politiques et stratégies nationales, conventions régionales et internationales

En termes de cadres politiques et juridiques, la RDC a progressé en matière d'intégration de la dimension de genre.

Au niveau international, la RDC est signataire de toutes les principales conventions et cadres mondiaux axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Parmi ces **conventions**, la plus importante est la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination (CEDAW)**, qui a été signée en 1980 et ratifiée en 1986 par la RDC⁵⁰. La CEDAW est considérée de manière informelle comme une "déclaration des droits de la femme" internationale : elle est exclusivement consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes, elle est juridiquement contraignante et constitue donc un document déterminant pour le travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif premier de la convention CEDAW est l'interdiction de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La RDC a également signé et ratifié des instruments régionaux clés pour l'égalité des sexes, notamment le **Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo)** et le **Mémorandum d'entente de la SADC sur le genre et le développement**. Le pays a également adopté divers cadres juridiques pour promouvoir

⁴⁹ <https://paddc.org/wp-content/uploads/2019/10/DRC-Country-Primer-on-Disabilities.pdf>, visité le 24 septembre 2024

⁵⁰ Base de données des organes de traités de l'ONU, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=48&Lang=EN, consultée le 24 septembre 2024



l'égalité des sexes, tels que la **Constitution (2006)**, la **Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (NSCGBV) (2009)** et la **Loi contre les violences sexuelles (2006)**.

Au niveau national, cela se traduit par la création d'un ministère spécialisé : **Ministère du Genre, Famille et Enfant - Ministry of Gender, Family and Child (MGFE)** ainsi que des politiques, stratégies et groupes de travail pertinents.

Les réformes juridiques récentes ont fait progresser de manière significative l'autonomisation économique des femmes. En particulier, **le code de la famille de 2016** a introduit des changements importants en supprimant les dispositions discriminatoires. Cette réforme permet aux femmes mariées d'avoir un accès indépendant aux services financiers, aux droits de propriété et à un plus large éventail d'opportunités professionnelles. Les femmes n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour enregistrer une entreprise, ouvrir un compte bancaire ou demander un prêt. En outre, les réformes prévoient que le congé de maternité est désormais payé par le gouvernement et que l'âge de la retraite a été égalisé pour les hommes et les femmes.

Le gouvernement a lancé la **politique nationale du genre (2017-2021)** pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation sociale, avec cinq priorités stratégiques :

- Consolider l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Renforcer le rôle des femmes et des filles dans l'économie et l'emploi
- L'amélioration de l'accès des femmes aux postes de décision
- La lutte contre les violences sexuelles
- Renforcer les mécanismes institutionnels de mise en œuvre de la politique nationale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Des consultations sont en cours en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique nationale en matière d'égalité des sexes. En outre, certaines provinces ont élaboré leurs propres stratégies d'intégration de la dimension de genre.

Parmi les autres stratégies nationales figure la stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste (révisée en 2020).

En particulier dans le **secteur de l'énergie**, la **politique nationale de l'énergie de la RDC (2023)** déclare son intention d'incorporer une perspective de genre dans le développement des plans, stratégies et programmes, en collaboration avec le ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfance (MGFE). Toutefois, la politique ne définit pas d'objectifs ou d'activités spécifiques liés à l'intégration de la dimension de genre. En 2018, la **Cellule Genre, Énergie et Développement (CGED)** a publié un **Guide d'action pratique pour l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie** afin de fournir des orientations dans ce domaine. En l'absence d'une stratégie nationale sur le genre et l'énergie - qui devrait être élaborée dans les années à venir - ce guide sert de référence clé au gouvernement pour l'intégration de l'égalité des sexes dans le secteur de l'énergie. En outre, la **loi n° 14/011 du 17 juin 2014**, qui a libéralisé le secteur de l'énergie, permet à tout individu ou entité de s'engager dans la production, la distribution et la commercialisation de l'électricité. Ce cadre juridique constitue une base solide pour encourager l'esprit d'entreprise dans le secteur de l'énergie.

En termes d'organisation institutionnelle, une cellule "genre, énergie et développement" (CGED) a été créée au sein du **ministère des ressources en eau et de l'électricité (MRHE)**, composée de cinq personnes. Ses principales tâches sont les suivantes



- Initier, analyser, concevoir, proposer et définir des politiques, des stratégies, des méthodologies et adapter des outils pour l'intégration de la dimension de genre à chaque étape du développement d'un projet dans le secteur de l'énergie.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans le secteur de l'énergie
- Faciliter les partenariats
- Renforcer les capacités des agents et des responsables des institutions publiques, des groupes cibles, des ONG et des entreprises à mener des activités de communication sur le changement de comportement.
- Évaluer l'impact des activités liées à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble du secteur de l'énergie

L'ANSER a adopté une stratégie et un plan d'action en matière de genre en 2022 afin d'intégrer la dimension de genre dans la gouvernance, les processus et l'environnement de travail de l'ANSER et d'améliorer l'accès des femmes à l'énergie dans les zones rurales et périurbaines.

Des efforts ont été déployés dans l'ensemble des ministères, des agences nationales et des bailleurs, mais avec un impact limité, principalement en raison d'un manque de coordination, de priorité accordée aux aspects liés au genre par les institutions nationales et locales, d'allocation budgétaire et de capacité technique et institutionnelle :

- Des **cellules genre** ont été créées dans chaque institution gouvernementale (ministères et agences). Elles sont normalement composées d'environ 4 personnes - 2 hommes et 2 femmes.
- Chaque gouvernement provincial a nommé un **ministre responsable de l'égalité des sexes**, soutenu par une **division de l'égalité des sexes** au sein de sa structure administrative.

Malgré tous ces efforts liés aux politiques et aux programmes de promotion de l'égalité des sexes en RDC, les normes sociales discriminatoires et les lois informelles entravent leur mise en œuvre et leur impact. Les inégalités entre les sexes persistent donc, et les moyennes nationales masquent souvent de fortes disparités régionales. Les milieux urbains sont généralement plus favorables à l'autonomisation des femmes que les zones rurales. Si des progrès ont été accomplis pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation et aux services de santé, les femmes et les filles sont encore largement discriminées en matière d'opportunités sociales, économiques et politiques.

Rôles des hommes et des femmes

Aspect général du travail

La **Constitution de la République démocratique du Congo (RDC)** garantit l'égalité des droits au travail pour les hommes et les femmes. Le **code de la famille de 2016** garantit que les conjoints ont le droit de travailler indépendamment l'un de l'autre, sans avoir besoin de la permission de l'un ou l'autre. Le **code du travail (2002)** impose l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes effectuant le même travail. Il comprend également des dispositions visant à protéger les femmes enceintes, en leur accordant le droit à un congé de maternité rémunéré d'une durée maximale de 14 semaines dans le secteur formel. En outre, la loi protège les femmes contre les emplois dangereux ou moralement compromettants.



Dans la pratique, cependant, les rôles traditionnels des hommes et des femmes et la division du travail persistent, ce qui désavantage les femmes sur le marché du travail. En RDC, les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans les emplois précaires et informels, en particulier dans les zones rurales. Nombre d'entre elles effectuent un travail non rémunéré ou sous-payé, en particulier dans l'agriculture, où elles pratiquent souvent une agriculture de subsistance. Bien qu'elles constituent une grande partie de la main-d'œuvre agricole, les femmes n'ont généralement pas accès aux mêmes ressources que les hommes, telles que la propriété foncière et le crédit.

Un écart entre les lois nationales et leur application entraîne des inégalités entre les hommes et les femmes dans le contexte du travail. Ce point sera approfondi au cours de la phase de lancement du projet.

Division du travail dans les zones rurales

Catégorie de sexe	Rôles et responsabilités, Principales conclusions
<p>1. Peuples autochtones (PI)</p> <p>(Un plan spécifique pour les populations autochtones sera élaboré lors du lancement du projet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les PA dépendent fortement des activités liées à la forêt, telles que la chasse, la cueillette, la pêche et l'agriculture à petite échelle, pour leur subsistance. Ces activités sont au cœur de leur économie traditionnelle et de leur identité culturelle. • Au sein des communautés indigènes, les tâches sont clairement réparties entre les hommes et les femmes. Les hommes s'adonnent généralement à la chasse et à la pêche, tandis que les femmes se consacrent à la collecte de produits forestiers non ligneux (PFNL), à la préparation de la nourriture et aux soins du ménage. Les activités de cueillette des femmes comprennent la collecte de fruits sauvages, de bois de chauffage et de plantes médicinales, qui sont essentiels à la fois pour l'usage domestique et pour le commerce sur les marchés locaux. • Un accès limité aux possibilités d'emploi formel, la majorité de leurs activités économiques se déroulant dans le secteur informel. Les autochtones sont souvent confrontés à des obstacles tels que la discrimination, le manque d'éducation formelle et l'exclusion du marché du travail salarié. • Lorsque les PA, en particulier les femmes, s'engagent sur les marchés du travail en dehors de leur communauté, ils sont souvent exploités et occupent des emplois mal rémunérés et informels tels que le travail domestique ou l'agriculture à petite échelle. • Les déplacements dus à la déforestation, à l'exploitation forestière et minière ont considérablement perturbé les moyens de subsistance traditionnels des populations autochtones. La perte d'accès aux forêts, qui fournissent les ressources nécessaires à leurs activités de subsistance, a plongé nombre d'entre eux dans l'extrême pauvreté. • Les populations autochtones de la RDC n'ont souvent pas accès à l'éducation et à la formation professionnelle, ce qui limite leurs possibilités d'accéder à un emploi formel.



Catégorie de sexe	Rôles et responsabilités, Principales conclusions
<p>2. Les femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes représentent environ 62% de la population active de la RDC, travaillant principalement dans l'agriculture, mais elles gagnent et possèdent moins que leurs homologues masculins.⁵¹ • Les emplois salariés sont minoritaires : seulement 6,4 % des femmes occupent un emploi salarié, contre 23,9 % des hommes⁵² et l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes est de 77 %.⁵³ • Seulement 8 % des entreprises enregistrées sont détenues par des femmes.⁵⁴ <p>Zones urbaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 70 % des femmes vivant dans les zones urbaines, notamment à Kinshasa⁵⁵, sont employées dans le secteur informel, notamment dans le commerce de détail et les services domestiques. Malgré les lois garantissant l'égalité des droits, les femmes se heurtent à des obstacles dans l'accès à l'emploi formel et à des salaires décents. Elles occupent principalement des emplois informels, avec des protections sociales et une sécurité de l'emploi limitées. <p>Zones rurales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes rurales se consacrent principalement à l'agriculture de subsistance, à la transformation des produits agricoles et au travail domestique non rémunéré. Environ 72 % des femmes rurales sont impliquées dans des activités agricoles. • Les femmes possèdent moins de 10% des terres. L'accès à la terre et la propriété foncière sont assez complexes en RDC : un mélange de régimes fonciers coutumiers, informels et légaux. Bien que leur accès se soit amélioré grâce aux pères et aux maris qui font don de terres aux femmes, ces terres sont souvent associées à une fécondité plus faible et/ou situées dans des régions plus éloignées⁵⁶. En général, comme les filles et les femmes vont s'installer dans leur belle-famille, qui peut vivre plus loin de leur communauté initiale, les terres sont plutôt données aux garçons et aux hommes. En d'autres termes, la prise de décision concernant le régime foncier et l'accès à la terre reste dominée par les hommes.

⁵¹ Banque mondiale, <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>, visité le 24 septembre 2024

⁵² Banque mondiale, <https://blogs.worldbank.org/en/african/obstacles-and-opportunities-womens-economic-empowerment-drc>, visité le 24 septembre 2024

⁵³ Banque mondiale, https://documents1.worldbank.org/curated/en/099130111302128277/pdf/P17518604b63b809d09a9e0ae31320c85e7.pdf?_gl=1*ergowo*_gcl_au*Njk4OTE0NDU4LjE3MjcxNzg3NjA, visité le 25 septembre 2024.

⁵⁴ Banque mondiale, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/434271511502483598/pdf/121528-WP-PUBLIC-ZR-Gender-Case-Study-FINCA.pdf>, visité le 25 septembre 2024

⁵⁵ Banque mondiale, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/150621637329451791/pdf/Demographic-and-Spatial-Disparities-in-Labor-Market-Outcomes-within-the-Kinshasa-Urban-Landscape.pdf>, visité le 24 septembre 2024

⁵⁶ Balasha, A. M., Fyama, J. N. M., Lenge, E. K., & Tambwe, A. N. (2024). Women farmers' access to marshlands for agricultural food production in the Democratic Republic of Congo (L'accès des agricultrices aux marais pour la production agricole alimentaire en République démocratique du Congo). *Social Sciences & Humanities Open*, 9, 100772. <https://doi.org/10.1016/j.ssaho.2023.100772>



Catégorie de sexe	Rôles et responsabilités, Principales conclusions
	<ul style="list-style-type: none"> • La production des agricultrices est inférieure de 18%⁵⁷ à celle des hommes en raison d'un taux de dépendance plus élevé, d'une possession moindre de téléphone portable, d'une superficie moins importante, d'un nombre plus faible de travailleurs et d'une probabilité plus faible de culture du riz. • Leur productivité est inférieure de 11 %, principalement en raison de l'insécurité foncière, de l'adoption moindre d'intrants, de la diminution des cultures de rapport et d'une plus grande dépendance à l'égard de la main-d'œuvre qu'à l'égard de la mécanisation. • Elles sont chargées de tâches telles que la collecte de bois de chauffe et d'eau, qui peuvent prendre jusqu'à plusieurs heures par jour. • Les distinctions entre les cultures des hommes (bananes, café, canne à sucre) et celles des femmes (principalement l'horticulture) sont également marquées. Toutefois, en raison de la hausse du chômage et des rendements plus faibles de ces "cultures masculines", les hommes ont tendance à s'intéresser davantage à l'horticulture, en particulier dans les marais fertiles. Cette concurrence entraîne une augmentation des conflits liés à l'accès à la terre ainsi qu'une hausse des frais de location des terres dans certaines régions du pays.
<p>3. Les hommes</p>	<p>Zones urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les hommes gagnent des salaires plus élevés et sont davantage représentés aux postes de direction. De nombreux hommes migrent également des zones rurales vers les zones urbaines pour trouver un emploi, laissant aux femmes le soin de gérer les activités agricoles rurales <p>Zones rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les zones rurales, les hommes possèdent plus de 90 % des terres agricoles et ont un meilleur accès au crédit et aux ressources financières, ce qui leur permet de s'engager dans l'agriculture commerciale. • Les hommes ont également un rôle décisionnel au sein des ménages agricoles • Dans les zones rurales, de nombreux hommes se lancent dans la production de cultures de rente, tandis que les femmes sont souvent cantonnées à l'agriculture de subsistance • La migration saisonnière des hommes vers les zones urbaines pour y travailler est courante, laissant les femmes s'occuper du ménage.
<p>4. La jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 41,2 % des jeunes (15-24 ans) seront au chômage en 2023⁵⁸

⁵⁷ Banque mondiale, https://documents1.worldbank.org/curated/en/099130111302128277/pdf/P17518604b63b809d09a9e0ae31320c85e7.pdf?_gl=1*ergowo*_gcl_au*Njk4OTE0NDU4LjE3MjcxNzg3NjA, visité le 25 septembre 2024.

⁵⁸ Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS?locations=CG>, visité le 25 septembre 2024

Catégorie de sexe	Rôles et responsabilités, Principales conclusions
	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes femmes sont confrontées à des obstacles supplémentaires à l'emploi, notamment à un niveau d'éducation et à des possibilités d'emploi limités. • Les jeunes femmes sont souvent intégrées très tôt dans l'entreprise de leur mère (ou d'une autre femme de la famille), notamment pour la collecte des intrants et la livraison des produits, une partie de la transformation, etc. • Les jeunes hommes sont plus susceptibles de chercher un emploi formel ou de migrer vers les zones urbaines à la recherche de meilleures opportunités par rapport à la pauvreté rurale, aux tensions et aux conflits. • Malgré ces difficultés, on observe une tendance croissante à l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat à petite échelle, en particulier dans la vente de rue et le commerce informel. • Dans les zones rurales, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'y rester et de contribuer à l'agriculture de subsistance de la famille • La participation des jeunes à la prise de décision reste limitée
<p>5. Personnes handicapées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 93 % des personnes handicapées sont au chômage et 96 % vivent dans la pauvreté.⁵⁹ • Dans les zones rurales, les personnes handicapées sont encore plus exclues du marché du travail et des activités sociales, beaucoup d'entre elles dépendant de l'aide de leur famille. Leur participation aux activités économiques est extrêmement limitée

Division du travail dans le secteur de l'énergie

Les inégalités sont présentes à différents niveaux dans le secteur de l'énergie :



a) Au niveau institutionnel

Au **ministère des ressources hydrauliques et de l'énergie** de la RDC, ainsi que dans les agences liées à l'énergie telles que l'**Agence nationale pour l'électrification rurale et les services énergétiques (ANSER)**, la représentation des femmes reste faible, en particulier dans les postes de direction. Bien que certaines femmes occupent des postes de niveau intermédiaire, leur présence aux niveaux décisionnels supérieurs est limitée. Une **unité chargée des questions de genre** - la Cellule Genre, Énergie et Développement (CGED) -

⁵⁹ <https://paddc.org/wp-content/uploads/2019/10/DRC-Country-Primer-on-Disabilities.pdf>, visité le 24 septembre 2024



existe au sein du ministère, mais comme dans beaucoup d'autres institutions, elle souffre de contraintes budgétaires et d'un manque de personnel. Les efforts d'intégration de la dimension de genre au niveau institutionnel sont en outre entravés par le manque de ressources et d'expertise spécifiques.

b) Au niveau de l'offre

Les femmes, aidées par les enfants, sont fortement impliquées dans la distribution et la vente de sources d'énergie traditionnelles, en particulier le **bois de chauffe et le charbon de bois**, qui représentent encore la majeure partie de l'utilisation de l'énergie dans les zones rurales. Cependant, leur rôle est principalement celui d'intermédiaires, plutôt que de productrices, et elles se heurtent à des obstacles importants à l'entrée dans les secteurs énergétiques plus modernes tels que l'**énergie solaire** et l'**électrification**. Les hommes continuent de dominer la fourniture de services énergétiques, y compris les **systèmes solaires domestiques (SHS)**, les **mini-réseaux** et d'autres services d'énergie renouvelable.

Selon le CGED, la plupart des postes salariés dans le secteur de l'énergie sont principalement occupés par des hommes, et la majorité des entreprises de production et de distribution d'énergie sont détenues par des hommes. Les femmes ne représentent qu'une petite fraction des étudiants inscrits dans les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STEM), ce qui limite considérablement leur capacité à obtenir des emplois bien rémunérés ou à saisir des opportunités entrepreneuriales dans l'industrie de l'énergie, qui connaît une croissance rapide.

Néanmoins, certaines initiatives ont commencé à promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans la chaîne d'approvisionnement énergétique. Par exemple, **la première phase de ce projet** vise à créer au moins 800 emplois, principalement pour les femmes et les jeunes, dans les activités de production et de distribution de solutions de cuisson propres. En outre, des efforts tels que les programmes de l'ANSER visent à renforcer les capacités techniques et à encourager l'esprit d'entreprise des femmes dans le domaine des énergies renouvelables, mais la représentation des femmes dans les associations professionnelles telles que l'**Association congolaise pour les énergies renouvelables** reste minime.

À Le projet vise à impliquer les femmes et les jeunes dans la production, la distribution et la commercialisation de combustibles propres et durables (activités 1.1 et 4.2) et de technologies de cuisson propre (activité 4.1). Des emplois seront ainsi créés, en particulier pour les femmes et les jeunes. Grâce à l'accès à l'électricité de 10 000 ménages, les femmes et les jeunes pourront créer ou améliorer des activités génératrices de revenus (activité 3.1.).

c) Au niveau de la demande

Dans les zones rurales de la RDC, les femmes sont les principales utilisatrices d'énergie, principalement **pour cuisiner**, en utilisant du bois de chauffage et du charbon de bois. L'accès à l'électricité ou au GPL pour des usages productifs reste rare pour la plupart des femmes, en particulier pour leurs activités génératrices de revenus. Bien qu'il y ait quelques exemples de coopératives de femmes qui utilisent l'**énergie solaire** à des fins productives - comme la **transformation des aliments à l'énergie solaire** - la plupart des



femmes n'ont toujours pas accès à une électricité fiable. Ce manque d'accès à l'énergie limite la capacité des femmes à développer leurs entreprises et à améliorer leur situation économique, les rendant dépendantes des sources d'énergie traditionnelles, moins efficaces, à des fins domestiques et productives.

À En plus de soutenir l'approvisionnement en carburants propres et durables et en HTCC, le projet contribuera à stimuler la demande en technologies de cuisson propres (sous-activité 4.1.4).

Accès et contrôle des ressources en fonction du sexe

Terre :

Les femmes constituent une part importante de la main-d'œuvre agricole, en particulier dans les zones rurales, mais leur accès à la propriété foncière reste extrêmement limité, de l'ordre de **10 %**. Lorsque les femmes ont accès à la terre, c'est souvent par le biais d'une propriété conjointe avec des parents masculins, tels que leur mari, leur père ou leur frère, ou bien la terre est plus petite, avec des taux de fécondité plus faibles et dans des zones plus reculées. En revanche, les hommes possèdent généralement des terres à titre individuel, ce qui leur permet de mieux contrôler les ressources agricoles et la prise de décision.

Bien que certains efforts aient été déployés pour améliorer l'accès des femmes à la terre, notamment par le biais d'associations et de coopératives, les progrès restent lents. Par exemple, à Yanonge, l'association de femmes *Akili ni malia* a acheté des terres arables pour pouvoir ensuite vendre ses produits sur le marché local⁶⁰. Les programmes visant à aider les femmes à accéder à la terre et à développer des activités génératrices de revenus durables restent rares dans le pays. Dans les communautés rurales, les pratiques coutumières et les normes sexospécifiques profondément ancrées empêchent souvent les femmes de posséder des terres de manière indépendante. Même lorsque les femmes se voient accorder temporairement des terres pour des projets agricoles, elles craignent souvent que ces terres ne leur soient retirées à tout moment, ce qui renforce leur statut précaire.

La **loi foncière** de la RDC stipule que les terres peuvent être attribuées à des individus indépendamment de leur sexe ou de leur statut matrimonial, mais dans la pratique, la propriété foncière reste majoritairement masculine. Les lois coutumières et les croyances culturelles dans de nombreuses régions du pays, qui donnent la priorité à l'héritage et à la propriété foncière des hommes, exacerbent ces disparités. Ce manque de sécurité foncière limite non seulement le contrôle des femmes sur la production agricole, mais entrave également leur accès au crédit, car la terre est souvent utilisée comme garantie pour les prêts. Par conséquent, les femmes des zones rurales restent économiquement dépendantes des hommes, avec des possibilités limitées d'indépendance financière ou d'entreprenariat.

Eau :

⁶⁰ CIFOR, <https://forestsnews.cifor.org/76861/une-association-de-femmes-de-la-rdc-prend-en-charge-lavenir-en-soutenant-les-autres-a-faire-de-meme?fnl=en>, visité le 25 septembre 2024



L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste un défi majeur, en particulier dans les zones rurales, alors que la RDC représente **plus de la moitié des réserves d'eau du continent**⁶¹. **Environ 65% de la population n'a pas accès à l'eau potable de base, 84% n'a pas accès à des installations sanitaires adéquates et environ 18% pratique encore la défécation à l'air libre**⁶². Alors que l'eau et l'assainissement sont considérés comme des droits fondamentaux par la Constitution de la RDC, l'infrastructure et la prestation de services ne parviennent souvent pas à répondre à ces besoins de base malgré les efforts récents et en raison de la démographie galopante.

En raison de l'insuffisance des infrastructures hydrauliques et de l'irrégularité de l'approvisionnement dans les zones rurales, les femmes et les jeunes filles passent plusieurs heures par jour à aller chercher de l'eau. Cette tâche chronophage empêche les femmes de s'engager dans des activités génératrices de revenus et limite les possibilités d'éducation des filles. La qualité de l'eau, y compris sa composition chimique et bactériologique, est souvent douteuse, car elle n'est généralement testée que lors de l'installation de nouveaux puits. Dans de nombreuses communautés, les sources d'eau sont vulnérables à la contamination, ce qui entraîne la propagation de maladies d'origine hydrique comme le choléra et la diarrhée, affectant de manière disproportionnée les femmes, les enfants et d'autres populations vulnérables.

Au niveau des ménages, les latrines et les installations sanitaires sont souvent inexistantes, en particulier dans les zones rurales et les écoles. Les femmes et les jeunes filles doivent souvent parcourir de longues distances pour accéder à ces installations, ce qui non seulement leur fait perdre du temps, mais les expose également à des risques sanitaires et à des problèmes de sécurité, en particulier la nuit. Pour éviter de sortir fréquemment, de nombreuses femmes réduisent leur consommation d'eau pendant la journée, ce qui augmente le risque d'infections telles que les infections des voies urinaires et les problèmes rénaux. Les mauvaises pratiques d'hygiène, en particulier l'absence de lavage des mains après la défécation ou avant de manipuler de la nourriture, exacerbent la prévalence des maladies.

Accès au financement :

L'inclusion financière reste extrêmement faible, avec seulement **26% de la population** ayant accès à des services financiers formels⁶³. Les **femmes** sont touchées de manière disproportionnée, **plus de 70 % d'entre elles** n'ayant pas accès à un compte bancaire personnel, et celles qui cherchent à obtenir un crédit se heurtent souvent à des obstacles. C'est également le cas pour l'accès à l'argent mobile, où l'écart entre les sexes est souvent dû à une plus faible connaissance des technologies numériques⁶⁴. **La majorité des femmes qui demandent un prêt** se le voient refuser en raison de l'insuffisance des garanties, en particulier la terre, que les femmes ne possèdent généralement pas, comme indiqué plus haut (paragraphe sur la terre). Les normes de genre et les inégalités structurelles limitent la

⁶¹ UNICEF, <https://www.unicef.org/drcongo/en/what-we-do/water-sanitation-and-hygiene>, visité le 25 septembre 2024

⁶² Banque mondiale, <https://blogs.worldbank.org/en/african/drc-water-sector-taking-stock-challenges-leads-to-new-solutions-afe-0624#:~:text=At%20the%20national%20level%2C%20nearly,continue%20to%20practice%20open%20defecation.>, visité le 25 septembre 2024

⁶³ FMI, <https://www.elibrary.imf.org/downloadpdf/journals/002/2022/211/article-A002-en.xml>, visité le 25 septembre 2024

⁶⁴ IMF, <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2024/252/article-A005-en.xml#:~:text=In%202021%2C%20only%2018%20percent,5%20percentage%20points%20since%202017>, visited on 25 September 2024



capacité des femmes à obtenir un financement indépendant, les hommes recevant des prêts plus importants, ce qui aggrave encore le fossé financier entre les sexes.

Les femmes entrepreneurs sont confrontées à des défis supplémentaires en raison de leur faible niveau d'éducation financière et de leur accès limité aux opportunités commerciales, ce qui contribue à une rentabilité inférieure à celle des hommes. Les entreprises féminines en RDC sont souvent de plus petite taille et moins rentables, les bénéficiaires des entreprises appartenant à des femmes étant en moyenne **60% inférieurs**⁶⁵ à ceux de leurs homologues masculins. **Les jeunes propriétaires d'entreprises (moins de 24 ans) ne gagnent en moyenne que 24% des revenus des propriétaires âgés de 35 à 44 ans.** En outre, les femmes sont surreprésentées dans les activités économiques informelles. Ces emplois informels sont souvent dépourvus des protections et des avantages associés aux emplois formels, ce qui rend difficile pour les femmes d'accumuler l'épargne nécessaire pour accéder au crédit formel.

Les systèmes financiers informels, tels que les groupes d'épargne ou les "**tontines**", jouent un rôle essentiel pour les femmes dans les zones rurales, en fournissant de petits montants de crédit là où les systèmes bancaires formels sont insuffisants. Toutefois, les montants accordés par ces systèmes sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins des femmes qui souhaitent développer leur entreprise ou investir dans l'agriculture. En outre, **le manque de temps** reste un obstacle important pour les femmes. Les femmes étant responsables de **83 % des tâches ménagères** et de **64 % des soins aux enfants**⁶⁶, le peu de temps qu'elles consacrent aux activités économiques limite encore leur capacité à s'engager pleinement dans des opportunités financières et entrepreneuriales. Les initiatives visant à accroître les services financiers numériques et à améliorer la culture financière des femmes, telles que les plateformes d'argent mobile, sont prometteuses mais restent sous-développées, en particulier dans les zones rurales où l'accès à l'énergie et à l'infrastructure numérique est limité.

Pouvoir et processus de décision

Contexte général

La société patriarcale de la RDC limite considérablement l'accès des femmes au pouvoir de décision à tous les niveaux, tant au sein des ménages que dans des contextes sociétaux plus larges. Les femmes manquent souvent d'agence, ce qui affecte leur capacité à contrôler leur temps, à prendre des décisions sur la fécondité et à participer pleinement aux activités génératrices de revenus. Le **sous-indice SIGI sur la discrimination au sein de la famille** est de **52,5**⁶⁷ en 2023, ce qui indique un niveau très élevé de discrimination à l'égard des femmes au sein du ménage. Cela se traduit par un pouvoir de décision réduit pour les femmes, les hommes étant généralement les principaux décideurs au sein des ménages. Cette

⁶⁵ FINCA, <https://finca.org/wp-content/blogs.dir/1/files/2014/02/DRC-Enterprise-Survey-Infographics-FINAL.pdf>, visité le 25 septembre 2024

⁶⁶ Banque mondiale, https://documents1.worldbank.org/curated/en/099130111302128277/pdf/P17518604b63b809d09a9e0ae31320c85e7.pdf?_gl=1*ergowo*_gcl_au*Njk4OTE0NDU4LiE3MjcxNzg3NiA, visité le 25 septembre 2024.

⁶⁷ OCDE, <https://www.oecd.org/en/data/dashboards/social-institutions-gender-index.html?oecdcontrol-18ae15c5e9-var1=COD>, visité le 25 septembre 2024



dynamique du pouvoir marginalise les femmes et les filles, limitant leur influence sur les décisions clés qui affectent leur vie.

L'exclusion des femmes des processus de prise de décision, tant au niveau des ménages que des communautés, a été identifiée comme un obstacle majeur au succès des programmes gouvernementaux sur l'accès à l'énergie en particulier. Le rôle limité des femmes dans la prise de décision a souvent pour conséquence que leurs besoins sont négligés dans les initiatives de développement local. Cependant, il existe des variations régionales en RDC ; par exemple, une étude dans la **province de Tshopo**⁶⁸ a révélé que les femmes et les hommes dans les ménages près de la **réserve de biosphère de Yangambi** ont presque le même pouvoir de décision sur l'utilisation des revenus et la distribution de la nourriture, ce qui suggère que les dynamiques de genre peuvent différer de manière significative en fonction de la situation géographique.

L'arène politique

Les femmes sont largement sous-représentées dans les rôles de direction politique et de prise de décision, avec **seulement 13 %** des sièges parlementaires occupés par des femmes, ce qui est bien inférieur à la moyenne mondiale de la représentation politique des femmes⁶⁹. Bien que la **loi sur la parité de 2015** impose la parité dans la prise de décision politique, y compris un quota minimum de **30 % de femmes** sur les listes électorales⁷⁰, cette loi n'est pas pleinement appliquée et les femmes continuent d'être marginalisées dans les espaces politiques. Cette sous-représentation est largement due à des stéréotypes sexistes persistants, qui présentent souvent les femmes comme moins capables d'occuper des postes de direction ou de prendre des décisions de haut niveau dans l'arène politique.

Le **ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfance** est l'organe gouvernemental responsable de la promotion de l'égalité des sexes en RDC, et des points focaux genre ont été mis en place dans différents ministères pour soutenir l'intégration de la dimension de genre. Toutefois, ces unités sont souvent confrontées à d'importantes contraintes en matière de ressources, tant financières qu'humaines, ce qui limite leur efficacité dans la mise en œuvre et l'avancement des politiques d'équité entre les sexes. Le manque de volonté politique, combiné à un financement limité et à des normes sociétales profondément ancrées, continue d'entraver les progrès vers la réalisation de la parité hommes-femmes dans la sphère politique.

Champ énergétique

Les informations sur la représentation des femmes et leur pouvoir de décision dans le secteur de l'énergie, en particulier dans le secteur privé, sont rares. Toutefois, au sein du **ministère des ressources hydrauliques et de l'énergie** et des principales agences énergétiques

⁶⁸ Nowak A, Rosenstock T, Hammond J, Degrande A, Smith E., " [Livelihoods of households living near Yangambi Biosphere Reserve, Democratic Republic of Congo](#) " (CGIAR, 2019)

⁶⁹ IPU Parline, <https://data.ipu.org/parliament/CD/CD-LC01/data-on-women/>, visité le 25 septembre 2024

⁷⁰ Banque mondiale, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/857041647271462384/pdf/Reforms-to-Enhance-Gender-Equality-in-the-Democratic-Republic-of-Congo-From-Advocacy-to-Implementation.pdf>, visité le 25 septembre 2024



telles que l'**ANSER** et la **SNEL (compagnie nationale d'électricité)**, les femmes restent largement sous-représentées.

Dans l'enseignement supérieur, la participation des femmes dans les domaines des **sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)** reste faible (**25,1 %**)⁷¹, ce qui contribue à leur présence limitée dans le secteur de l'énergie. Cette sous-représentation est encore aggravée par l'opinion de la société selon laquelle les domaines liés à l'énergie sont essentiellement masculins. Les universitaires et les professionnels de la RDC ont noté la nécessité d'une plus grande participation des femmes dans les programmes d'éducation et de formation aux STIM afin d'accroître le rôle des femmes dans les postes techniques et de direction au sein du secteur de l'énergie. Certaines initiatives existent, comme l'initiative STEM RDC.⁷²

Des efforts pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur de l'énergie émergent lentement, mais les progrès restent limités. Les unités chargées des questions d'égalité des sexes au sein des ministères et agences liés à l'énergie disposent de ressources minimales et d'une autorité limitée pour promouvoir des changements significatifs dans la représentation des sexes, ce qui laisse peu d'influence aux femmes dans les processus de prise de décision dans ce secteur crucial.

Accès à la connaissance et à l'information en fonction du sexe

Les disparités entre les sexes en matière d'éducation, d'alphabétisation et d'accès à l'information sont importantes et ont un impact sur la capacité des femmes à participer aux activités économiques et aux processus de prise de décision. En 2021, le **taux d'alphabétisation** des personnes âgées de 15 ans et plus était estimé à **81 %**⁷³, avec un écart notable entre les hommes (**86 %**) et les femmes (**75 %**). De même, les **compétences en calcul fonctionnel** sont plus élevées chez les hommes (**80,2 %**) que chez les femmes (**66,3 %**). Ces écarts entre les sexes en matière d'éducation sont aggravés par des disparités dans l'accès aux outils numériques et à l'information. Par exemple, seulement **31 % de la population** âgée de 15 ans et plus utilisait un téléphone portable en 2020, **37,2 % des hommes** contre **24,7 % des femmes** y ayant accès. Le fossé est encore plus prononcé entre les populations urbaines et rurales, puisque **59,9 % des** citadins utilisent un téléphone portable, contre seulement **12,4 % dans les zones rurales**. L'**accès à l'internet** reste extrêmement faible, avec seulement **6,4 % de la population** connectée, et les femmes rurales sont particulièrement désavantagées : seulement **0,7 % des résidents ruraux** ont utilisé l'internet au cours de l'année écoulée.⁷⁴

Dans les zones rurales, l'accès des femmes à l'information, notamment en matière d'agriculture et de technologie, reste limité. Les agricultrices s'appuient souvent sur des connaissances locales partagées, car elles sont peu exposées aux intrants et technologies

⁷¹ Banque mondiale, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099909106302213557/pdf/IDU152508b951d38314d021b41c1a2ba572eb5d8.pdf>, visité le 25 septembre 2024

⁷² <https://stemdrc.org/activity/>, visité le 25 septembre 2024

⁷³ Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.ZS?locations=CG>, visité le 25 septembre 2024

⁷⁴ Le projet AMP du PNUD en RDC



agricoles formels⁷⁵. Cependant, il existe des différences régionales, certaines provinces comme le **Sud-Kivu** montrant une plus grande participation des femmes dans les **coopératives agricoles**. Dans cette province, plus de **60 % des femmes** sont membres de coopératives, ce qui leur donne un meilleur accès à l'information, au crédit et à l'assistance technique des ONG et autres. Cette situation contraste fortement avec celle des femmes vivant dans des régions plus éloignées, qui n'ont qu'un accès minimal à l'information et aux ressources. Dans le **secteur de l'énergie**, les connaissances et les compétences des femmes sont particulièrement limitées, avec une faible sensibilisation à leurs besoins énergétiques et une participation minimale aux emplois liés à l'énergie. Le **CGED** (Center for Gender and Development) a souligné l'importance d'améliorer les compétences techniques et les connaissances des femmes en matière de systèmes énergétiques afin de stimuler leur engagement dans le secteur et de garantir la satisfaction de leurs besoins énergétiques.⁷⁶

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Recommandations / Points d'entrée

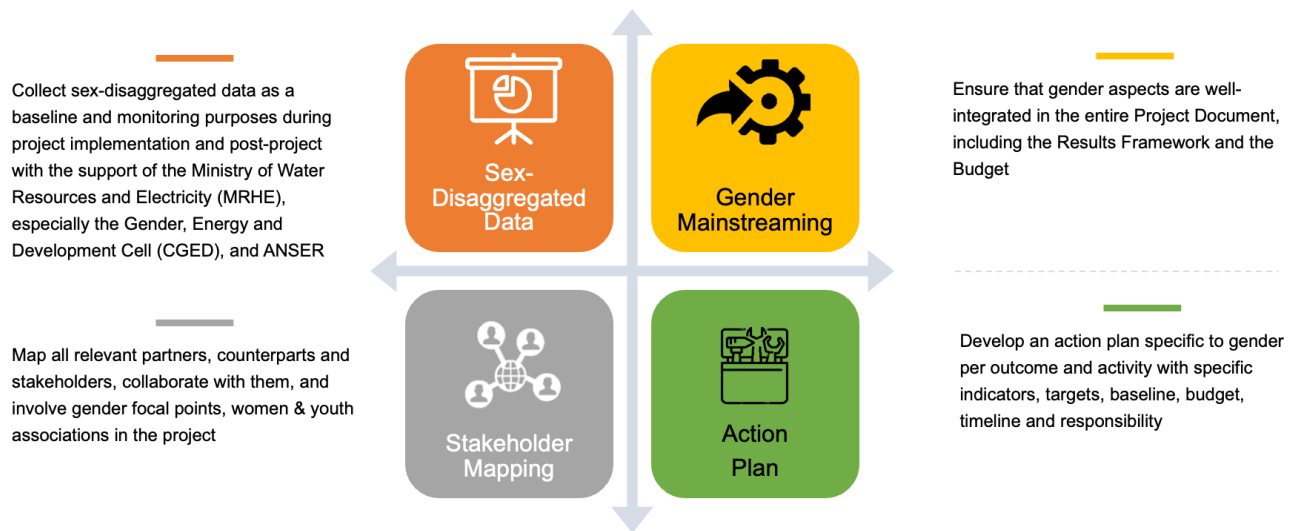
L'analyse de genre ci-dessus fournit une compréhension holistique de la façon dont les relations entre les hommes et les femmes, ainsi que les jeunes et les personnes handicapées, affectent leur capacité à participer et à bénéficier des opportunités et des impacts offerts par ce programme. Des consultations des parties prenantes sur le terrain seront menées au cours de la phase de démarrage afin d'approfondir l'analyse.

Sur la base de l'analyse de genre ci-dessus, de la théorie du changement du programme et de son cadre de résultats, des mesures concrètes et adaptées visant à atténuer les défis identifiés sont élaborées et reflétées dans un plan d'action pour l'égalité des sexes avec des indicateurs ciblés. Le plan d'action genre (GAP) sera adapté lors de la phase de démarrage en fonction des consultations des parties prenantes et de tout changement potentiel survenu entre la formulation du programme et la phase de mise en œuvre. Le PAG fera l'objet d'un suivi et sera adapté si nécessaire par le biais de mesures correctives. Le PAG est essentiel pour que l'UGP s'assure que les résultats et les activités en matière de genre sont bien intégrés dans le plan de travail et le budget annuels.

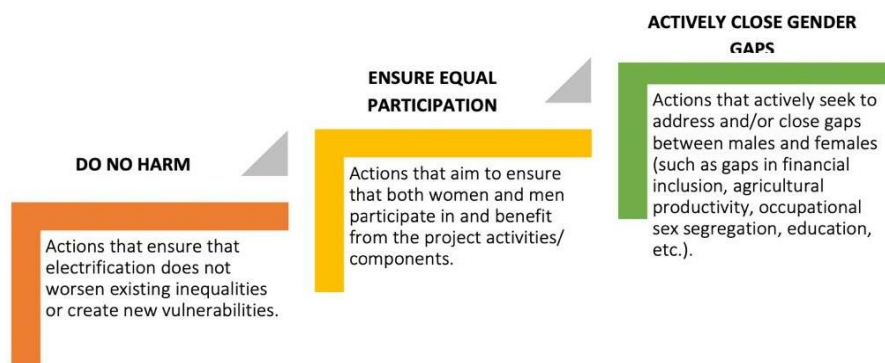
Différents éléments doivent être pris en compte pour garantir l'intégration réussie de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble du programme, en combinaison avec les aspects sociaux et environnementaux (volet 4) et ses impacts effectifs :

⁷⁵ Arsene Mushagalusa Balasha et al, [Challenges Faced by Congolese Women Farmers to Access Agricultural Productive Resources : A Review](#), Open Journal of Social Sciences 10, no 07 (2022) : 73-91.

⁷⁶ CGED, *Guide pratique pour l'intégration de l'approche genre dans le secteur de l'énergie en RDC*



Le programme⁷⁷ prévoit 3 niveaux d'actions en faveur de l'égalité des sexes :



Outre les activités à prendre en considération, des indicateurs sensibles au genre sont incorporés dans le cadre des résultats du programme, notamment :

- Indicateurs quantitatifs : qui peuvent être comptés (en termes absolus et relatifs) ;
- Indicateurs qualitatifs : ils sont évalués sur la base des expériences, des perceptions, des opinions et des attitudes des différents sexes et sont collectés principalement grâce à des approches participatives telles que les groupes de discussion, les outils de cartographie sociale, etc.

Une liste préliminaire d'indicateurs figure ci-dessous. Des changements peuvent intervenir lors de la phase de lancement du programme et au cours de sa mise en œuvre.

Proposition de plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le marqueur général de genre du programme est GEN-2, le genre étant considéré comme un objectif important. Les marqueurs de genre au niveau des résultats sont indiqués ci-

⁷⁷ ESMAP (2017), Minigrids & Gender Equality : Conception inclusive, meilleurs résultats de développement - Questions clés et actions potentielles

dessous dans le plan d'action pour l'égalité des sexes (GAP) proposé et dans le tableau du cadre de résultats figurant dans le ProDoc.

Les marqueurs de genre du PNUD sont évalués sur la base d'une échelle à quatre niveaux, à savoir

- GEN0 (ne devrait pas contribuer à l'égalité des sexes)
- GEN1 (contribue de manière limitée à l'égalité entre les hommes et les femmes)
- GEN2 (l'égalité des sexes est un objectif important)
- GEN3 (l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal)

Le plan d'action considère que les principaux thèmes suivants sont essentiels à la réussite du programme et à son impact sur l'intégration de la dimension de genre :



GEWE = Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Tous ces aspects sont intégrés dans le plan d'action pour l'égalité des sexes ci-dessous. Le plan d'action sera mis à jour au cours de la phase de démarrage, lorsque des consultations exhaustives des parties prenantes sur l'égalité des sexes seront menées.

Les aspects relatifs aux populations autochtones ou indigènes (PA) ont été inclus dans le présent Plan d'action genre (PAG). Toutefois, un plan spécifique pour les populations autochtones sera fourni au cours de la phase de démarrage, en même temps qu'une AG et un PAG plus complets et actualisés.



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
Produit 1: Combustibles gazeux propres (GPL) sont adoptés dans les applications domestiques, commerciales et industrielles, avec une consommation annuelle de 50 000 tonnes à Kinshasa d'ici 2030					
<p>Activité 1.1 : Identifier et soutenir par des investissements des projets clés de GPL pour améliorer l'approvisionnement</p> <p><i>GEN2</i></p>	<p>Les critères de développement des pipelines devraient inclure des questions sexospécifiques dans l'appel d'offres afin de sélectionner les entreprises pour les investissements. Les documents d'appel d'offres devraient également être rédigés en tenant compte de la dimension de genre.</p> <p>Les subventions de faisabilité d'investissements devraient comprendre une brève analyse de genre et un plan d'action de genre dans le cadre</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de l'appel d'offres en tenant compte de la dimension de genre et intégration de questions spécifiques au genre dans l'appel d'offres • Brève analyse de genre (y compris les risques) et plan d'action pour les entreprises réalisées • % d'emplois créés par les projets d'investissement pour les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes à handicap • % de femmes et de jeunes dans les entreprises soutenues par les 3 partenaires financiers qui deviennent distributeurs de GPL 	<p>UNCDF et ses partenaires financiers</p>		<p>Total : 29 470 USD</p>

⁷⁸Il est à noter que le calendrier et le budget (en proportion des activités) seront déterminés lors de la phase de démarrage.



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
	<p>des évaluations et des efforts de renforcement des capacités (sous-activité 1.1.2).</p> <p>Les co-financements dans les projets de la chaîne d'approvisionnement en GPL et les lignes de crédit aux partenaires financiers pour les distributeurs de GPL devraient inclure la création d'emplois pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées dans les usines d'embouteillage et les installations de stockage - (sous-activités 1.1.3 et 1.1.4).</p>	<p><u>Base de référence :</u></p> <p>n.d. car les projets d'investissement et les appels d'offres n'existent pas encore, et les distributeurs de GPL et d'accessoires liés au GPL ne sont pas connus.</p> <p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appel d'offres tient compte de la dimension genre et comprend des questions spécifiques à cette dimension. • L'AT de faisabilité d'investissement comprend une brève présentation de l'AG et des BPA pour chaque entreprise sélectionnée. • Au moins 25 % des emplois créés sont occupés par des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. 			
<p>Produit 2: 10 entreprises agroforestières et agro-industrielles, à organiser en grappe ou ZES, bénéficiant d'un approvisionnement stable en électricité grâce à des investissements dans des microcentrales hydroélectriques et/ou solaires</p>					
<p>Activité 2.1 : Financer jusqu'à 10 entités du secteur privé pour les besoins</p>	<p>La réserve d'entreprises potentielles dans le domaine de l'agroforesterie et de l'agroalimentaire qui</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'entreprises dirigées ou détenues par des 	<p>Intermédiaires financiers, UNCDF, CFI et autres bailleurs de</p>		<p>Total : 50,400 USD</p>



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
<p>d'électrification dans les zones économiques spéciales (ZES), les zones industrielles ou les PIREDD</p> <p>GEN2</p>	<p>pourraient bénéficier d'un financement pour passer à l'électricité devrait encourager les demandes émanant d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes, des PA et des jeunes.</p> <p>Le passage à l'électricité impliquera des compétences techniques à développer ou à acquérir pour l'entreprise. Ces emplois pourraient également être occupés par des femmes et des jeunes.</p>	<p>femmes, des PA ou des jeunes dans le pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises sur les 10 éligibles dirigées ou détenues par des femmes, des PA ou des jeunes • % des emplois liés aux compétences en matière d'électricité soutenues par un total de 5 entreprises éligibles sont occupés par des femmes, des PA et des jeunes. <p><u>Base de référence :</u></p> <p>Il existe quelques entreprises agroforestières et agro-industries dirigées ou détenues par des femmes, des PA et des jeunes dans tout le pays. Toutefois, compte tenu des zones géographiques ciblées (y compris les ZES), des efforts de sensibilisation et des critères d'éligibilité, certaines de ces entreprises pourraient ne pas se porter candidates.</p> <p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 % des entreprises qui demandent à faire partie 	<p>fonds, entreprises éligibles</p>		



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
		<p>de la réserve sont dirigées ou détenues par des femmes, des PA ou des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins une entreprise sur les 10 éligibles est dirigée ou détenue par une femme, un PA ou un jeune. • Au moins 25 % des emplois liés aux compétences en matière d'électricité soutenues par un total de 10 entreprises éligibles sont occupés par des femmes, des PA et des jeunes. 			
<p>Produit 3 : Dans les zones PIREDD, 10 000 ménages ou bénéficiaires communautaires ont eu accès à l'électricité solaire grâce aux activités de PSE</p>					
<p>Activité 3.1 : Fournir de l'électricité solaire à au moins 10 000 ménages dans les PIREDD</p> <p><i>GEN3</i></p>	<p>Le cadre de collaboration avec les programmes PIREDD pour identifier ces communautés et les ménages bénéficiaires devront intégrer la dimension genre, dont les ménages gérés par des femmes.</p> <p>Le programme devrait encourager les fournisseurs de services d'énergie solaire locaux, dirigés ou détenus par</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre de collaboration contient des critères de genre pour la sélection des communautés et des ménages bénéficiaires de l'accès à l'électricité • Pourcentage de fournisseurs de services d'énergie solaire dirigés ou détenus par des femmes ou des jeunes en cours de sélection • Nombre de fournisseurs de services d'énergie solaire 	<p>FONAREDD, UNCDF, CAFI, entreprises éligibles</p>		<p>Total : 13 500 USD</p>



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
	<p>des femmes ou des jeunes, à électrifier les communautés PIREDD ciblées.</p> <p>Le ménage bénéficiaire doit également tenir compte d'une proportion appropriée de femmes, de personnes âgées et de jeunes.</p>	<p>éligibles dirigés ou détenus par des femmes ou des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • % de ménages ou de MPME dirigés par des femmes ou des PI raccordés à l'électricité <p><u>Base de référence :</u></p> <p>n.d. car les communautés des zones PIREDD seront sélectionnées sur la base de critères définis au cours de la mise en œuvre du programme. Les zones PIREDD avec PI seront prises en considération.</p> <p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 % des entreprises candidates sont dirigées ou détenues par des femmes ou des jeunes. • Au moins un fournisseur de services d'énergie solaire éligible est une entreprise dirigée ou détenue par des femmes ou des jeunes. • Au moins 40 % des ménages ou des MPME dirigés par des femmes ou des PA sont raccordés à l'électricité. 			



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
Résultat 4: 1 200 000 ménages et entreprises adoptent des technologies de cuisson propres de haut niveau et la biomasse solide propre est consommée à hauteur de 100 000 tonnes par an					
<p>Activité 4.1 : Rendre opérationnelles au moins trois installations industrielles de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité avec une capacité de production mensuelle cumulée de 30 000 foyers améliorés</p> <p>GEN3</p>	<p>Le programme doit encourager les entreprises dirigées ou détenues par des femmes ou des jeunes à produire ou à assembler des HTTC de manière industrielle ou semi-industrielle.</p> <p>Des efforts devraient être déployés pour sensibiliser les femmes utilisatrices finales, y compris les femmes IP à travers les lignes de crédit et de garantir pour 1-3 institutions financières.</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • % d'entreprises dirigées ou détenues par des femmes ou des jeunes dans le pipeline • Nombre d'entreprises productrices/assembleuses de HTTC éligibles au financement dirigées ou détenues par des femmes ou des jeunes • Pourcentage des femmes, jeunes et PA ayant eu recours aux crédits ou garanties des 1-3 institutions financières partenaires • Pourcentage de ménages où les femmes, y compris les femmes des PA, déclarent avoir participé à la décision d'acheter des HTTC <p><u>Base de référence :</u></p> <p>N.d.</p> <p><u>Cible :</u></p>	<p>Intermédiaires financiers, UNCDF, CAFI, entreprises éligibles</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Total : 25 200 USD



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
		<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 % des entreprises candidates sont dirigées ou détenues par des femmes ou des jeunes. • Au moins une entreprise HTTC éligible est dirigée ou détenue par des femmes ou des jeunes. • Au moins 30% des crédits et garanties octroyés pour l'acquisition de HTTC sont des femmes, des jeunes ou des PA • Au moins 40 % des 1 200 000 clients ciblés ayant adopté les HTTC déclarent que les femmes, y compris les femmes PA, ont été impliquées dans le processus de décision. 			
<p>Activité 4.2 : Soutenir au moins 3 installations de production de charbon de bois et/ou de pellets de bois efficaces afin d'augmenter leur production à 100 000 tonnes par an</p>	<p>Le développement d'une production efficace de charbon de bois et/ou de pellets de bois dans les pipelines des intermédiaires tient compte du pourcentage de femmes, de personnes âgées, de jeunes et de personnes handicapées travaillant dans les installations de</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de l'appel d'offres en tenant compte de la dimension genre et intégration de questions spécifiques au genre dans l'appel d'offres pour la sélection d'intermédiaires • % des emplois créés par les installations de production sélectionnées sont occupés par des femmes, des PA, des 	<p>Intermédiaires financiers, UNCDF, entreprises éligibles</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Total : 9 750 USD



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
GENI	production existantes et des emplois à créer.	jeunes et des personnes handicapées <u>Base de référence :</u> n.d. : installations de production non encore sélectionnées. La base de référence comprendra le nombre d'emplois existants occupés par des femmes, des PA, des jeunes et des personnes handicapées avant le soutien ciblé. <u>Cible :</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'appel d'offres tient compte de la dimension de genre et comporte des questions spécifiques à cette dimension. La sélection du pipeline comprend des critères de genre. • Au moins 25 % des emplois créés dans les entreprises artisanales et semi-industrielles sont occupés par des femmes, des PI, des jeunes et des personnes handicapées. 			
Produit 5 : Investissements dans le secteur de l'énergie sont améliorés en soutenant l'environnement favorable ainsi que le suivi d'impact pour mesurer la réduction de la déforestation et orienter les décisions pour les choix stratégiques dans le secteur					



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
<p>Activité 5.1 : Suivre l'impact des investissements en matière de réduction de la déforestation pour le secteur du bois énergie</p> <p>GEN2</p>	<p>L'évaluation, le suivi et les évaluations mettront particulièrement l'accent sur les activités et les indicateurs liés au genre, comme indiqué dans la stratégie de suivi et d'évaluation.</p> <p>La formation des parties prenantes clés y compris du secteur privé en matière de suivi inclut les femmes, les peuples autochtones et les jeunes.</p>	<p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'indicateurs sensibles au genre inclus dans les rapports du programme par rapport au plan de suivi et d'évaluation • % de parties prenantes formées sur les aspects de suivi sont des femmes, des personnes handicapées et des jeunes <p><u>Base de référence :</u></p> <p>n.a. : pas encore commencé</p> <p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des indicateurs sensibles au genre prévus font l'objet d'un suivi • Au moins 25 % des stagiaires des bénéficiaires du secteur privé en matière de suivi sont des femmes, des PA et des jeunes. 	<p>UNCDF, prestataires de formation, ONG sélectionnées,</p>	<p>Durée totale du programme</p>	<p>Total : 38 943 USD</p>
	<p>Une AG et un PAG complets (en particulier des consultations pertinentes avec les</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation globale et actualisée de l'état des lieux a 	<p>FEDER, CGED</p>		<p>Total : 20 000 USD</p>



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
	<p>parties prenantes) et actualisés seront réalisés au cours de la phase de lancement du programme. Cela inclut une étude de base pour tous les indicateurs afin de faciliter les objectifs de suivi et d'évaluation.</p> <p>Les aspects liés au genre seront intégrés dans toutes les études de base pour tous les secteurs thématiques de l'énergie et les technologies associées.</p> <p>Des experts en matière d'égalité des sexes feront partie du groupe de coordination (activité 4.2.1.2) pour soutenir l'intégration de la dimension de genre. Ce groupe comprend des représentants de la MGFE et du CGED, ainsi que des points focaux des partenaires de</p>	<p>été réalisée lors de la phase de démarrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études de base thématiques intègrent des éléments de genre • Nombre d'experts en matière d'égalité des sexes membres du groupe de coordination • Pourcentage de femmes, de PI et de jeunes participant aux efforts de renforcement des capacités en matière d'assurance qualité <p><u>Base de référence :</u> n.d.</p> <p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation complète et actualisée de l'état général et de l'écart est effectuée lors de la phase de démarrage. • Toutes les études thématiques de base (max. 6) ont intégré des éléments de genre. • Au moins 3 membres du groupe de coordination sont des experts/points focaux en matière de genre (1 au MGFE, 1 au CGED, 1 du côté des 			



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
	<p>développement pour les questions de genre.</p> <p>Les efforts de renforcement des capacités des entités gouvernementales en matière d'assurance qualité tiendront compte des aspects liés à l'égalité des sexes et de la représentation égale des hommes et des femmes parmi les participants.</p>	<p>partenaires de développement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 25 % des participants au renforcement des capacités sont des femmes, des personnes déplacées et des jeunes. 			
Gestion du programme					
GEN3	<p>L'équipe de gestion du programme sera équilibrée en termes de genre, grâce à des JD et des annonces d'emploi sensibles au genre, ainsi qu'à un processus de recrutement tenant compte de la dimension de genre. En outre, les femmes et les jeunes seront encouragés à postuler ces emplois.</p>	<p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes et de jeunes dans le personnel du programme • % de femmes et de jeunes membres du comité de pilotage <p><u>Base de référence :</u></p> <p>n.a. : pas encore commencé</p>	UNCDF	Durée totale du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste du genre <p>Total : 50 000 USD</p>



Sorties & Marqueur de genre du PNUD	Actions proposées en matière de genre	Indicateurs et objectifs	Institution responsable	Chronologie ⁷⁸	Budget (USD)
	<p>Un(e) expert(e) en matière d'égalité des sexes rejoindra le groupe de coordination (activité 4.2.1.2), afin de finaliser et opérationnaliser le Plan d'action genre (GAP). À l'issue de cette période, l'intégration de la dimension genre sera poursuivie de manière transversale par l'UGP et les partenaires nationaux.</p> <p>Le comité directeur du programme s'efforcera d'avoir une représentation équilibrée des sexes parmi ses membres. Toutefois, étant donné que certains membres seront nommés par leur organisation, une représentation équilibrée des sexes sera fortement encouragée.</p>	<p><u>Cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les jeunes représentent au moins 40 % du personnel chargé de la gestion des programmes. • Au moins 30 % des membres du comité de pilotage du programme sont des femmes et des jeunes. 			
TOTAL					237 263 USD



Liste de contrôle du UNCDF sur l'intégration de la dimension de genre

Projet Composant	Question	Oui	Non	Partielle ment	Commentaires	
Analyse/ Justification	1. Le projet aborde-t-il explicitement une ou plusieurs questions liées à l'égalité entre les hommes et les femmes ? Dans l'affirmative, veuillez décrire comment et, dans le cas contraire, veuillez fournir une explication.	✓			Le programme vise à trouver des solutions énergétiques propres (combustibles et technologies) pour réduire la pression sur les forêts. Comme les principaux utilisateurs de foyers de bois de chauffe et de charbon de bois sont les femmes, en particulier au niveau des ménages, le programme aborde certaines questions liées au genre.	
	2. L'analyse de l'historique/du contexte du projet examine-t-elle : a) Les situations différentes des femmes et des hommes b) L'impact du projet sur les différents groupes	✓			Dans cette annexe, l'analyse du contexte examine à la fois (a) les différentes situations des femmes et des hommes, ainsi que (b) les impacts que le projet aura sur les différents groupes.	
Collecte de données	3. Le projet collectera-t-il et utilisera-t-il des données ventilées par sexe et des informations qualitatives pour analyser et suivre les questions de genre ? Décrire et autres Les sous-critères pris en compte tels que FHH, PWD	✓			La collecte et l'analyse de données ventilées par sexe et d'informations qualitatives font partie du programme et se reflètent particulièrement dans les activités et les indicateurs.	
Cadre de résultats	4. Les résultats, les produits et les activités sont-ils conçus pour répondre aux différents besoins et priorités des femmes et des hommes ? Un marqueur de genre a-t-il été attribué à u niveau des résultats ? Veuillez indiquer le niveau du marqueur de genre. (Se référer à la Guide des marqueurs de genre)	✓			Le PAG proposé ci-dessus inclut le niveau du marqueur de genre du PNUD pour chaque résultat pertinent. Dans les grandes lignes du projet (résultats, produits et activités), les besoins et les priorités des types de genre ont été pris en compte et ajoutés au cadre de résultats dans une colonne dédiée aux marqueurs de genre.	Gen Niveau du marqueur : 2
	5 A. Le cadre de résultats comprend-il des indicateurs sensibles au genre ? Et une base de référence pour le suivi des résultats en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?	✓			Le cadre de résultats comprend des indicateurs clés tenant compte de la dimension de genre. D'autres indicateurs à suivre peuvent être trouvés dans le GAP ci-dessus. Une base de référence pour chaque indicateur est prévue lors de la phase de lancement du programme.	



Projet Composant	Question	Oui	Non	Partielle ment	Commentaires	
	5 B. Un plan d'action sur le genre a-t-il été formulé ou doit-il être formulé au début du projet ?	✓			Une première version du PAG a été formulée lors de l'élaboration du programme. Un PAG plus complet et mis à jour, basé sur les consultations des parties prenantes et la base de référence, sera réalisé lors de la phase de lancement du programme.	
Budget	6. Des ressources financières suffisantes ont-elles été allouées aux activités proposées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (en % du budget total) ? Si elles ont été allouées, quel est le % de Budget alloué au genre - veuillez le mentionner dans les commentaires.	✓			Dans le GAP préliminaire ci-dessus et le budget global du programme, les aspects financiers des activités liées à l'égalité entre les hommes et les femmes ont été évalués.	% du budget général : A CONFIRMER
Partenariats et parties prenantes	7. Existe-t-il des groupes, des associations ou des unités de genre axés sur les femmes/le genre au sein de l'UE ? Organisations partenaires consultées/ incluses dans le projet ?	✓			Les unités chargées des questions d'égalité entre les hommes et les femmes au sein des agences gouvernementales et nationales ainsi que d'autres organisations partenaires du développement ont été identifiées. Les groupes et associations axés sur l'égalité des sexes ainsi que ces unités seront consultées lors de la phase de démarrage et des représentants seront intégrés au groupe de coordination (volet 4).	
	8. Le projet garantit-il que les femmes, les hommes et d'autres personnes peuvent apporter des contributions, accéder et participer aux activités du projet (objectif d'au moins 40 % de femmes, d'hommes et d'autres personnes) ? est sous-représenté)?	✓			Le programme engagera fortement les groupes sous-représentés à participer aux activités et à en bénéficier pendant toute la durée du programme et au-delà. Dans le secteur de l'énergie, les femmes et les jeunes sont sous-représentés et des objectifs réalistes de 25 % et plus ont été définis.	
Capacités en	9. Un expert en matière d'égalité des sexes a-t-il été recruté OU le personnel du projet a-t-il des connaissances en matière d'égalité des sexes et a-t-il intégré des tâches liées à l'égalité des sexes dans son	✓			Le programme recrutera un responsable de l'égalité des sexes au sein de l'équipe de gestion, ainsi que des experts de	



Projet Composant	Question	Oui	Non	Partielle ment	Commentaires	
matière de genre	travail				l'égalité des sexes en cas de besoin. Un JD du responsable du genre est disponible dans l'annexe du ProDoc sur l'équipe du programme.	
	10. L'ensemble du personnel du projet sera-t-il sensibilisé à la question du genre (par exemple, le personnel suivra des cours de base sur les questions de genre) ? Des cours en ligne sur le parcours du genre et la LEFP.	✓				L'équipe du programme recevra une équipe chargée de l'intégration de la dimension de genre par le responsable de l'égalité des sexes et des formations en ligne, y compris PSEA et PSHAA de l'UNICEF.
Projet Mise en œuvre	11. Le recrutement du personnel du projet et la représentation au sein des comités de projet sont-ils é q u i l i b r é s du point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes ?	✓			Un recrutement équilibré entre les hommes et les femmes sera assuré grâce à des JD tenant compte des spécificités de chaque sexe. Les femmes et les jeunes, souvent sous-représentés, seront encouragés à postuler en tant que personnel de programme. Le groupe de coordination et le comité directeur ont pour objectif de compter au moins 40 % de femmes.	
Suivi et évaluation	12. Le suivi et l'évaluation du projet couvriront-ils les questions de genre / les résultats sensibles au genre et suivront-ils les changements (de comportement) (et, le cas échéant, les changements d'attitude) ? Résultats pertinents en matière de transformation du genre) vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes ?	✓			Les efforts de suivi et d'évaluation (volet 4) intègrent des aspects et des résultats (quantitatifs et qualitatifs) sensibles au genre et évaluent l'impact sur une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.	



ANNEXE 3 : Stratégie de communication

1. Objectifs de communication généraux

Objectifs de communication

Le programme vise à communiquer efficacement avec ses publics cibles en se concentrant sur trois objectifs primordiaux :

- Présenter l'impact : Communiquer sur la manière dont le programme améliore les conditions de vie grâce à l'investissement dans les énergies propres et à la réduction de la déforestation, en mettant particulièrement l'accent sur le genre et la propriété intellectuelle.
- Cultiver les partenariats : Renforcer les relations avec les gouvernements, le secteur privé et les donateurs afin d'encourager les investissements dans les solutions énergétiques propres.
- Démontrer le leadership : Positionner le programme, le UNCDF et ses partenaires comme des leaders d'opinion dans le domaine de l'énergie propre et exercer une influence sur le secteur.

2. Public(s) ciblé(s)

Audience	Type de produits de communication	Canaux de diffusion
Bailleurs actuels (FONAREDD, CAFI) et donateurs potentiels	Des histoires d'impact détaillées avec des données et des études de cas, disponibles dans de multiples formats de contenu, tels que des rapports, des vidéos, etc. Infographies présentant les principaux résultats Des articles de référence sous différents formats.	Courriel direct aux donateurs Conférences et forums de développement Site web, bulletin d'information et plateformes sociales du UNCDF Dans la mesure du possible, tirer parti des réseaux de FONAREDD, CAFI
Partenaires du secteur public	Des histoires d'impact détaillées avec des données et des études de cas, disponibles dans de multiples formats de contenu, tels que des rapports, des vidéos, etc. Dossiers politiques Des articles de référence sous différents formats.	Séances d'information et ateliers gouvernementaux Événements de haut niveau et tables rondes Site web, bulletin d'information et plateformes sociales du UNCDF Dans la mesure du possible, tirer parti des réseaux de FONAREDD, CAFI



<p>Secteur privé</p>	<p>Des notes d'information sur les possibilités d'investissement, y compris les opportunités de financement (RFP).</p> <p>Des exemples de réussite de l'engagement du secteur privé, disponibles sous différents formats de contenu, tels que des rapports, des vidéos, etc.</p> <p>Des articles de référence sous différents formats.</p>	<p>Conférences sectorielles et événements de mise en réseau</p> <p>Sensibilisation ciblée par l'intermédiaire d'associations d'entreprises</p> <p>Publications commerciales, le cas échéant.</p> <p>Site web, bulletin d'information et plateformes sociales du UNCDF</p> <p>Dans la mesure du possible, tirer parti des réseaux de FONAREDD, CFI</p>
<p>Grand public</p>	<p>Des histoires d'intérêt humain et des histoires d'impact avec des données et des études de cas, disponibles dans de multiples formats de contenu, en particulier des vidéos et des histoires sur les médias sociaux. Ces moyens de communication seront présentés en tenant compte de la dimension de genre (contenu, conception et médias).</p>	<p>Site web et plateformes sociales du UNCDF</p> <p>Dans la mesure du possible, tirer parti des réseaux de FONAREDD, CFI</p>
<p>Autres agences des Nations unies et institutions financières</p>	<p>Des histoires d'impact détaillées avec des données et des études de cas, disponibles dans de multiples formats de contenu, tels que des rapports, des vidéos, etc.</p> <p>Des articles de référence sous différents formats.</p>	<p>Événements et interactions pertinents via l'équipe de pays des Nations unies.</p> <p>Site web, bulletin d'information et plateformes sociales du UNCDF</p> <p>Dans la mesure du possible, tirer parti des réseaux de FONAREDD, CFI</p>
<p>UNCDF Interne, en particulier la gestion</p>	<p>Des histoires d'impact détaillées avec des données et des études de cas, disponibles dans de multiples formats de contenu, tels que des rapports, des vidéos, etc.</p> <p>Des articles de référence sous différents formats.</p>	<p>Envoi direct de courriels et d'appels vidéo aux cadres supérieurs.</p> <p>Site web, bulletin d'information et plateformes sociales du UNCDF</p> <p>Mises à jour de Teams et Yammer.</p>

3. Description des principales actions de communication

** exemple : information sur le lancement du projet et son contenu (projet général), information sur l'accès aux services tel que le planning familial, le conseil agricole, les intrants agricoles, etc. (produit du projet).*



Développement de contenu et narration

Objectif: Développer un contenu percutant pour présenter l'impact du projet, attirer les donateurs et favoriser les partenariats.

Activité	Chronologie	Partie responsable	Public cible	Principaux résultats attendus
Élaborer un plan de contenu complet	Mois 1-2	Responsable de la communication	Toutes les parties prenantes	Document de stratégie de contenu
Recueillir des témoignages sur le terrain	En cours	Équipe de terrain, partenaires locaux	Donateurs, secteur public, grand public	Études de cas, témoignages d'impact, témoignages d'intérêt humain
Créer du contenu multimédia (vidéos, photos, infographies)	En cours	Responsable de la communication et, le cas échéant, équipe multimédia, agence externe	Grand public, donateurs, secteur privé	Courtes vidéos, infographies présentant les résultats du projet
Élaborer des notes d'information et des rapports	En cours	Responsable de la communication, avec les experts de l'équipe	Donateurs, secteur public, agences des Nations unies	Rapports détaillés, notes politiques
Produire des articles de référence	En cours	Responsable de la communication, avec les experts de l'équipe	Donateurs, secteur privé, agences des Nations unies	Articles publiés sur des blogs et dans les médias
Concevoir des infographies	En cours	Responsable de la communication et, le cas échéant, équipe multimédia, agence externe	Grand public, donateurs, secteur privé	Infographies présentant l'impact et les données

Stratégie de canal et distribution

Objectif: Assurer une distribution ciblée des produits de communication par le biais du numérique, de l'engagement direct et d'événements pour atteindre les publics clés.

Activité	Chronologie	Partie responsable	Public cible	Principaux résultats attendus
Identifier les conférences, les forums et les journées mondiales les plus importants	Mois 1-2	Responsable de la communication	Bailleurs, secteur privé, secteur public	Liste d'événements et de forums ciblés dans le cadre de la stratégie de contenu.



Campagnes d'envoi de courriels aux donateurs et aux partenaires	En cours, trimestrielle	Responsable de la communication	Bailleurs, secteur privé, secteur public	Mises à jour régulières par courrier électronique avec des exemples d'impact
Maintenir et mettre à jour le site web du UNCDF	En cours	Responsable de la communication	Grand public, bailleurs, secteur privé	Mise à jour des articles de blog, des articles, etc.
Engagement dans les médias sociaux	En continu, tous les jours	Responsable de la communication	Grand public, bailleurs, secteur privé	Messages sur les médias sociaux tenant compte de la dimension de genre, engagement des adeptes, croissance de l'audience
Communiqués de presse et sensibilisation des médias	En cours	Responsable de la communication	Grand public, bailleurs, secteur privé	Couverture médiatique dans les médias locaux et internationaux

Partenariat et engagement des parties prenantes

Objectif: Cultiver les partenariats et stimuler les investissements en s'engageant directement auprès des donateurs, des gouvernements et du secteur privé.

Activité	Chronologie	Partie responsable	Public cible	Principaux résultats attendus
Organiser des réunions d'information et des ateliers pour les donateurs et les parties prenantes	Annuel	Responsable de la communication, équipe des partenariats du UNCDF	Donateurs, secteur privé	Ateliers, présentations
Participer à des conférences sectorielles	Au fur et à mesure des événements	Experts du UNCDF, le cas échéant	Donateurs, secteur privé	Représentation lors de conférences importantes
Créer des dossiers et des portefeuilles d'opportunités d'investissement	Annuel	Responsable de la communication,	Secteur privé, donateurs	Des notes d'information pour le secteur privé présentant le potentiel d'investissement

Image de marque et visibilité



Objectif: Assurer la visibilité du FONAREDD et du CAFI grâce à une image de marque et une reconnaissance efficace dans tous les documents de communication et les engagements publics.

Activité	Chronologie	Partie responsable	Public cible	Principaux résultats attendus
Mettre en œuvre une stratégie de marque cohérente dans l'ensemble du matériel	En cours	Responsable de la communication	Toutes les parties prenantes	Rapports de marque, vidéos, infographies, etc.
Assurer la visibilité du FONAREDD et du CAFI	En cours	Responsable de la communication	Toutes les parties prenantes	Logos sur tous les documents publics et les actifs de marque

Suivi et évaluation

Objectif: Suivre l'impact des activités de communication par le biais des médias sociaux, de la participation aux événements, du retour d'information des donateurs et de la couverture médiatique.

Activité	Chronologie	Partie responsable	Public cible	Principaux résultats attendus
Suivre les indicateurs des médias sociaux (y compris, si possible, les données ventilées par sexe).	Mensuel	Responsable de la communication	Grand public, bailleurs, secteur privé	Rapports mensuels d'engagement
Suivre la couverture médiatique et le sentiment des médias	Mensuel	Responsable de la communication	Grand public, bailleurs, secteur privé	Rapports sur la couverture médiatique
Recueillir les réactions des bailleurs et des partenaires	Annuellement	Responsable de la communication et équipe des partenariats du UNCDF	Bailleurs, secteur privé, secteur public	Rapports de retour d'information des donateurs
Mesurer l'engagement à l'égard de l'événement	Après chaque événement	Organisateurs d'événements pertinents	Bailleurs, secteur public, secteur privé	Rapports sur la participation aux événements et l'engagement

4. Description des moyens alloués, arrangements de mise en œuvre et estimation du budget nécessaire

Elle sera gérée par le spécialiste de communication régional, qui travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste du suivi et de l'évaluation, sous la supervision du



gestionnaire du programme.

Ligne budgétaire	Coût unitaire (USD)	Quantité	Coût total (USD)	Notes
Développement de contenu et narration				
Rédaction de contenu et collecte d'histoires	\$150	10	\$1,500	Témoignages sur l'impact sur le terrain
Production vidéo	\$2,000	5	\$10,000	Pour les médias sociaux et les événements
Conception d'infographies	\$300	5	\$1,500	Pour illustrer les données du projet
Photographie et vidéographie	\$2,000	1	\$2,000	Collecter des données sur le terrain
Élaboration de notes d'information et autres publications	\$300	4	\$1,000	Pour l'alignement des politiques et les rapports
Communications relatives au lancement et à la clôture du projet				
Événement de lancement	\$10,000	1	\$10,000	Comprend le lieu, les médias, la logistique
Événement de clôture	\$10,000	1	\$10,000	L'événement final met en évidence l'impact
Stratégie de canal et distribution				
Promotion des médias sociaux	Utiliser les canaux du UNCDF	12	\$0	Augmenter la visibilité en ligne
Logiciel de marketing par courriel	Utiliser les canaux du UNCDF	12	\$0	Campagnes de courrier électronique pour les donateurs
Maintenance et mise à jour du site web	Utiliser les canaux du UNCDF	12	\$0	Mises à jour du site web du UNCDF
Communiqué de presse et sensibilisation des médias	Utiliser les canaux du UNCDF	4	\$0	Couverture médiatique et engagement
Image de marque et visibilité				



Matériel de marque et impression	2000	1	\$2,000	Image de marque pour FONAREDD/CAFI
Suivi et évaluation				
Outils de suivi des médias sociaux	Utiliser les canaux du UNCDF	12	\$0	Suivre l'engagement du public
Service de surveillance des médias	Utiliser les canaux du UNCDF	12	\$0	Suivre le sentiment des médias
Responsable de la communication (régionale)	3 750 \$ par mois	19	\$72,000	Temps partiel, supervision de la stratégie
TOTAL			\$100,000	



ANNEXE 4 : Plan d'approvisionnement / Passation de marché

1. Général

- **Information du projet :** Programme Energie durable 2, République Démocratique du Congo
- **Version du Plan :** Version 1.0 datée ___17 Sept 2025_____
- **Date approbation du plan :**
- **Période couverte :** 2026-2030

2. Seuils et méthodes d'acquisition (biens, travaux et services)

Le tableau suivant s'applique aux marchés de biens, travaux, services et ressources humaines. Ces règles s'appliquent par les Politiques et Procédures relatives au Programme et aux Operations du PNUD79

Méthode d'acquisition	Seuils valeurs de contrats	Type de contrat	Méthode de sollicitation	Type de compétition	Examen préalable/postérieur par l'agence
Micro-achat	Moins de 5,000 \$ (10,000 \$ si approuvé par le bureau)	Biens, services ou petits travaux	Prospection (par téléphone, internet, achats)	Limité au niveau international ou national	Postérieur
Demande de quotation	5,000 \$ (10,000 \$ si approuvé par le bureau) jusqu'à 199,999 \$	Biens, services ou petits travaux	Demande écrite de quotation	Limité au niveau international ou national	Postérieur
Appel à candidature	200,000 \$ et plus	Biens ou travaux	Publication dans le média international	Ouvert à l'international	Postérieur
Appel d'offre	200,000 \$ et plus	Services	Publication dans le media international	Ouvert à l'international	Postérieur
Appel d'offre— pour basse valeur	Jusque 199,999 \$	Services	Demande écrite de devis	Limité au niveau international ou national	Postérieur
Contractualisation directe	Tout montant dans les	Biens, services	Invitation directe ou	Aucune	Postérieur

79 <https://popp.undp.org/fr/approvisionnement>



	limites des circonstances autorisées	ou travaux	négociation directe		
--	--------------------------------------	------------	---------------------	--	--

3. Plan d'acquisition de biens et travaux (autres que les services de consultation)

Description	Valeur (USD)	Source financement	Méthode d'acquisition	Préqualification (O/N)	Début du processus d'acquisition	Début et fin estimés du contrat	Type de compétition
Fourniture de bureau	108,000 \$	CAFI	Demande de quotation	N	Q1/2025	Q4/2029	Limité au niveau international ou national
Location bureau	400,000 0\$	CAFI	Contractualisation directe	N	Q1/2025	Q4/2029	Limité au niveau international ou national

4. Plan d'acquisition de services de consultation

Description	Type de contrat	Valeur (USD)	Source financement	Méthode d'acquisition	Début du processus d'acquisition	Début et fin estimés du contrat	Type de compétition
Evaluation mi-parcours et finale du programme	Service	220000\$	CAFI	Appel d'offre	Q1/2027	Q3/2030	Ouvert à l'international
Audit interne/externe	Service	300,000\$	CAFI	Appel d'offre	Q2/2026	Q2/2030	Ouvert à l'international
Evaluation des capacités HACT	Service	200,0000\$	CAFI	Appel d'offre pour basse valeur	Q2/2026	Q1/2028	Limité au niveau national ou international
Mise en place plateforme pour suivi du bois énergie pour le bassin de Kinshasa	Service	2,59,620\$	CAFI	Appel d'offre	Q4/2026	Q4/2028	Ouvert à l'international
Etudes de base de consommation bois énergie	Service	450,000\$	CAFI	Appel d'offre	Q2/2026	Q1/2027	Ouvert à l'international



dans les bassins à fort potentiel							
Consultances liées au Produit 1, 2, 3, 4, 5	Service	6,395,604 \$	CAFI	Appel d'offre	Q1/2026	Q4/2030	Ouvert à l'international



ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement des experts clés de l'Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives)

Ce mandat générique est donné ci-dessous à titre indicatif et doit être adapté par le partenaire.

Gestionnaire du programme d'investissement dans l'énergie en RDC

Général

Le Chef de projet sera nommé par UNCDF et rendra compte au Responsable Regional pour l'Africa de l'ouest et central, et aura l'appui du Responsable global sur l'énergie. Le Chef de projet sera responsable de la gestion globale du projet, y compris la mobilisation de tous les intrants du projet, la supervision du personnel du projet, des consultants et des sous-traitants.

Fonctions et responsabilités

- Gérer l'ensemble du projet.
- Planifier les activités du projet et suivre les progrès réalisés par rapport au plan de travail approuvé.
- Exécuter des activités en gérant le personnel, les biens et les services, la formation et les dons, y compris en rédigeant des termes de référence et des spécifications de travail, et en supervisant le travail de tous les contractants.
- Suivre les événements tels que déterminés dans le plan de suivi du projet et mettre à jour le plan si nécessaire.
- Soutenir les évaluations, les contrôles ponctuels et les audits CFI/FONAREDD.
- Gérer les demandes de ressources financières.
- Contrôler les ressources financières et la comptabilité afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers.
- Contrôler les progrès et les écarts par rapport au plan et apporter les corrections nécessaires dans les limites des tolérances convenues par le comité de pilotage du projet afin d'atteindre les résultats.
- Veiller à ce que les changements soient contrôlés et les problèmes résolus.
- Rendre compte régulièrement des progrès accomplis au comité directeur du projet, comme convenu avec ce dernier, y compris des actions visant à relever les défis et à saisir les occasions qui se présentent.
- Assurer la liaison avec l'unité d'investissement du UNCDF pour organiser l'IDIC pour les investissements.
- Préparer et soumettre des rapports financiers.
- Tirer les leçons de la mise en œuvre du programme avec l'aide des spécialistes du suivi et de l'évaluation.
- Préparer les révisions du plan de travail pluriannuel, ainsi que les plans annuels et trimestriels, le cas échéant.
- Préparer le rapport initial au plus tard un mois après l'atelier de lancement.
- Veiller à ce que les indicateurs inclus dans le cadre de résultats du programme fassent l'objet d'un suivi annuel avant la date limite de présentation des rapports, de manière que les progrès réalisés puissent être correctement signalés.
- Préparer des rapports avec les membres de l'équipe.
- Évaluer les modifications majeures et mineures du programme dans le cadre des paramètres établis par le CFI/FONAREDD.



- Contrôler le plan de mise en œuvre, y compris le plan d'action genre, le plan d'engagement des parties prenantes, etc. ;
- Suivre les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de base de la CAFI et établir un lien avec le mécanisme de contrôle interne du UNCDF.
- Soutenir le processus d'évaluation à mi-parcours et finale.

Compétences et expertise requises

- Diplôme universitaire (maîtrise ou doctorat) dans un domaine lié à la gestion des ressources naturelles ou aux sciences de l'environnement.
- Au moins 7 ans d'expérience confirmée dans la gestion de projets/programmes d'investissement dans le domaine de l'énergie en RDC.
- Au moins 5 ans d'expérience aux côtés de ministères, d'institutions nationales ou provinciales impliquées dans la gestion des ressources naturelles et/ou de l'environnement.

Compétences

- Solides compétences en matière de direction, de gestion et de coordination, avec une capacité avérée à coordonner efficacement la mise en œuvre de grands projets multipartites, y compris les aspects financiers et techniques.
- Capacité à gérer efficacement des équipes techniques et administratives, à travailler avec un large éventail de parties prenantes dans différents secteurs et à tous les niveaux, à développer des partenariats durables avec des organisations partenaires.
- Capacité à gérer des budgets, à former et à travailler efficacement avec des collaborateurs à tous les niveaux et avec tous les groupes impliqués dans le projet.
- Capacité à coordonner et à superviser plusieurs unités de mise en œuvre de projets dans le cadre de la mise en œuvre d'activités techniques en partenariat avec divers groupes de parties prenantes infranationales, y compris la communauté et le gouvernement.
- Solides compétences en matière de rédaction, de présentation et d'établissement de rapports.
- Solides compétences en matière de communication, notamment pour répondre rapidement et avec précision aux courriels.
- Solides compétences informatiques, en particulier maîtrise de toutes les applications MS Office et des recherches sur Internet.
- Maîtrise du français. Une excellente maîtrise de l'anglais est un atout.

Spécialiste(s) en investissements (2 rôles)

Général

Le programme recrutera deux spécialistes de l'investissement, qui dirigeront les portefeuilles d'investissement pour 1) les combustibles gazeux propres, 2) l'électrification, 3) la biomasse solide propre. Ces spécialistes rendront compte au programme d'investissement dans l'énergie de la RDC et coordonneront les résultats avec le spécialiste de l'impact du portefeuille d'investissement.

Fonctions et responsabilités

- Diriger la collecte de données de base, y compris l'analyse du paysage de l'investissement en RDC pour le domaine thématique, afin d'identifier les services d'investissement actuellement disponibles et les nouvelles parties prenantes.



- Construire un pipeline d'investissement pour le domaine thématique (i.e. sourcing)
- Travailler avec le CAFI, l'UNOPS et d'autres bailleurs de fonds pour coordonner la filière et préparer des évaluations d'équivalence si nécessaire.
- Présélectionner des entreprises et des projets pour l'investissement (c.-à-d. examen préalable)
- Due Diligence et déploiement de capitaux
- Fournir une assistance technique de pré-investissement pour la préparation de l'investissement et diriger la passation de marchés pour des évaluations ou des études de faisabilité supplémentaires, le cas échéant.
- Coordonner la mise en relation avec des capitaux supplémentaires
- Suivi et contrôle des transactions d'investissement dans le domaine thématique et communication des résultats au spécialiste du portefeuille de l'impact des investissements et au spécialiste du suivi et de l'évaluation de la déforestation.
- Participer à des forums et à des groupes de travail liés au domaine thématique de l'investissement.
- Fournir une assistance technique sur la façon de positionner les véhicules de financement du UNCDF (BRIDGE Facility, BUILD Fund, et tout autre véhicule) dans ce paysage pour compléter l'offre d'investissement en RDC.
- Capitaliser sur les succès et les réalisations et contribuer à la communication institutionnelle du UNCDF en fournissant des articles et des rapports sur les activités d'investissement en RDC, en coordination avec le spécialiste de communication.
- Développer des partenariats et soutenir le développement du portefeuille d'investissement du UNCDF en RDC, y compris avec d'autres entités soutenant l'espace énergétique en RDC (par exemple, SE4ALL, USAID Invest, IFC, etc.)

Compétences et expérience requises

- Diplôme universitaire supérieur (master ou plus) en économie, en finance ou en gestion d'entreprise.
- Un premier diplôme universitaire dans des domaines connexes, assorti de huit années supplémentaires d'expérience pertinente, sera également accepté en lieu et place d'un master.
- 5 ans d'expérience professionnelle en matière de mécanismes d'investissement et d'appui aux programmes dans le domaine général de l'accès à l'énergie, des énergies renouvelables, du pétrole et du gaz ou du changement climatique dans différents contextes de développement sont requis ;
- Une expérience de travail dans le domaine du capital-risque et/ou de la banque dans un environnement financier international, de préférence dans une institution de financement du développement, un investisseur d'impact ou similaire, est hautement préférable.
- Une expérience dans le domaine du crédit privé et/ou des fonds propres pour des investissements à vocation sociale dans les marchés émergents/frontaliers est vivement souhaitée.
- Expérience dans la préparation de projets et/ou dans le développement d'opportunités d'investissement, en particulier pour des projets d'investissement à finalité sociale dans les pays en développement.
- Le diplôme d'analyste financier agréé (CFA), ou un diplôme similaire, est considéré comme un atout.

Spécialiste du suivi et de l'évaluation de la déforestation et spécialiste de l'impact du portefeuille d'investissement (2 rôles)



Général

Sous la supervision et l'orientation générales du gestionnaire du programme d'investissement dans l'énergie en RDC, les deux rôles liés au suivi et à l'évaluation seront responsables du suivi et de l'évaluation du programme au niveau programmatique, en supervisant l'ensemble du cadre de résultats (spécialiste du suivi et de l'évaluation de la déforestation) et au niveau du portefeuille d'investissement (spécialiste de l'impact du portefeuille d'investissement). Ils travailleront en étroite collaboration avec le spécialiste de la communication, le spécialiste des sauvegardes et le spécialiste du genre sur les aspects de gestion des connaissances du projet.

Fonctions et responsabilités

- Suivre l'avancement des projets et participer à la production de rapports d'avancement, en veillant à ce qu'ils répondent aux exigences et aux normes nécessaires en matière de rapports au niveau du programme et du portefeuille d'investissement ;
- Veiller à ce que le S&E du projet réponde aux exigences du gouvernement, de la CFI et de la politique interne ; développer des outils de S&E spécifiques au projet, le cas échéant ;
- Superviser et assurer la mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation du projet, y compris l'évaluation périodique de la théorie du changement et du cadre de résultats du projet en ce qui concerne les progrès et les résultats réels et potentiels du projet ;
- Superviser, développer et coordonner la mise en œuvre du plan d'engagement des parties prenantes ;
- Superviser et guider la conception des enquêtes et des évaluations commandées pour suivre et évaluer les résultats des projets ;
- Faciliter les évaluations à mi-parcours et finales des projets, y compris les réponses de la direction ;
- Faciliter les examens trimestriels du portefeuille d'investissement ;
- Apporter un soutien à l'intégration des données provenant des outils de suivi dans les cadres de résultats et les tableaux de bord du portefeuille d'impact ;
- Fournir une assistance technique en matière de collecte de données, de capteurs et de rapports ;
- Faciliter les examens annuels des projets et produire des rapports analytiques connexes, y compris des produits d'apprentissage et d'autres produits de gestion des connaissances ;
- Soutenir les missions de suivi et d'évaluation et d'apprentissage sur le site du projet ;
- Se rendre sur les sites des projets si nécessaire pour évaluer les progrès sur le terrain et valider les rapports d'avancement.

Compétences et expertise requises

- Master, de préférence dans le domaine de la gestion de l'environnement ou des ressources naturelles ou de l'investissement d'impact ;
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente, de préférence dans le cadre de la gestion d'un projet impliquant une agence de financement multilatérale ou internationale. Une expérience préalable dans le cadre d'un projet d'investissement dans le secteur de l'énergie sera un atout indéniable ;
- Expérience significative dans la compilation de données, l'analyse et l'établissement de rapports, en particulier avec des capteurs avancés ou des outils de suivi ;
- Très bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats et de la gestion du cycle de projet, en particulier en ce qui concerne les approches et les méthodes de suivi et



d'évaluation. Une formation formelle en gestion axée sur les résultats/gestion du cycle de projet (GAR/GCP) sera un atout indéniable ;

- Une expérience avérée dans la gestion de la collecte de données à l'aide d'outils de collecte de données mobiles (tels que KoboToolbox, ODK, etc.) et d'informations spatiales (GPS, SIG, etc.) est essentielle.
- Connaissance et expérience pratique de l'application de l'intégration de la dimension de genre dans les projets internationaux ;
- Très bonnes compétences interpersonnelles ;
- Maîtrise des applications informatiques et des technologies de l'information.
- Excellente maîtrise de la langue française (écrite, parlée et lue) et capacité à travailler en anglais, un atout.

Spécialiste du genre

Général

Sous la supervision et l'orientation générales du gestionnaire du programme d'investissement en énergie de la RDC, le/la spécialiste du genre sera recruté(e) à temps partiel, avec pour mission principale la finalisation et la mise en œuvre initiale du Plan d'action genre (GAP). Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes du suivi et de l'évaluation, les spécialistes des garanties (le cas échéant) et les spécialistes de la communication sur les aspects liés à la mise en œuvre du projet, à l'établissement de rapports, au suivi et à l'évaluation ainsi qu'à la communication sur le projet.

Fonctions et responsabilités

- Suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action du projet en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en veillant à ce que les objectifs soient pleinement atteints et à ce que les exigences en matière d'établissement de rapports soient respectées ;
- Superviser, développer et coordonner la mise en œuvre de toutes les activités liées au genre ;
- Réexaminer chaque année le plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et mettre à jour et réviser les plans de gestion correspondants si nécessaire ;
- Travailler avec le responsable du suivi et de l'évaluation et le responsable des sauvegardes pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation tiennent pleinement compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre du projet ;

Compétences et expertise requises

- Master en études de genre, genre et développement, environnement, développement durable ou dans un domaine connexe.
- Compréhension avérée des questions d'égalité des sexes et de développement durable ; expérience pratique d'au moins cinq ans dans les domaines de l'intégration du genre, de l'autonomisation des femmes et du développement durable dans le pays/la région/le domaine d'activité concerné ;
- Expérience avérée des questions de genre dans le pays/la région/le domaine d'activité
- Compréhension avérée des liens entre le développement durable, les questions sociales et les questions d'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Expérience en matière de renforcement des capacités tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes ;



- Une expérience en matière de développement de projets et de méthodes de gestion axée sur les résultats est fortement souhaitée ou exigée.
- Excellentes compétences en matière d'analyse, de rédaction, de plaidoyer, de présentation et de communication.
- Excellente maîtrise de la langue française (écrite, parlée et lue) et capacité à travailler en anglais, un atout.

Spécialiste des sauvegardes

Général

Sous la direction générale du Chef de projet d'investissement en énergie de la RDC et la supervision du gestionnaire de la politique énergétique, le spécialiste des sauvegardes sera responsable de la mise en œuvre du plan/cadre de gestion environnementale et sociale du projet, d'autres instruments de sauvegarde sociale et de la conformité globale avec la politique de sauvegarde sociale et environnementale (SES) et d'autres cadres juridiques et institutionnels applicables (y compris la législation nationale). Le spécialiste des sauvegardes travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes du suivi et de l'évaluation, les spécialistes des questions de genre, les spécialistes des investissements thématiques et d'autres personnes sur les aspects liés à l'établissement de rapports, au suivi, à l'évaluation et à la communication du projet.

Fonctions et responsabilités

- Suivre les progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre du PGES/CGES du projet, en veillant à ce que la politique en matière de SES soit pleinement respectée et à ce que les exigences en matière de rapports soient satisfaites ;
- Gérer/développer/coordonner tous les plans liés au SES et leur mise en œuvre ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'Agence Congolaise de l'Environnement pour la mise en œuvre et le suivi du PGES ;
- Soutenir l'achèvement et le suivi des ESIA, en fournissant une formation aux développeurs de projets et aux communautés si nécessaire ;
- Veiller à ce que les griefs sociaux et environnementaux soient gérés de manière efficace et transparente par le biais du mécanisme de plainte et de recours du projet et conformément à la politique du SES ;
- Valider et, si nécessaire, mettre à jour la grille d'évaluation des risques sociaux et environnementaux du projet à des intervalles appropriés, et mettre à jour d'autres instruments de SES le cas échéant ;
- Veiller à ce que les instruments du SES soient pleinement divulgués aux parties prenantes concernées, conformément à la politique du SES ;
- Veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux soient identifiés, évités, atténués et gérés tout au long de la mise en œuvre du projet ;
- Travailler avec le responsable du suivi et de l'évaluation pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation intègrent les garanties du projet, y compris les rapports au CFI (FONAREDD en RDC), le cas échéant ;

Compétences et expertise requises

- Une licence, de préférence dans le domaine le plus pertinent par rapport aux principaux risques sociaux/environnementaux du projet ;
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des garanties pour la mise en œuvre de projets ou de programmes, impliquant idéalement des bailleurs de fonds internationaux.



- Excellentes compétences interpersonnelles et haut niveau d'intégrité professionnelle
- Maîtrise des applications informatiques et des technologies de l'information.
- Excellentes compétences linguistiques en français (écrit, parlé et lu), en anglais et dans les langues locales.

Assistant de programme

Général

Sous la supervision et la direction générales du Chef de projet, l'assistant(e) de programme sera chargé(e) des tâches suivantes

Fonctions et responsabilités

- Assister le gestionnaire du programme dans la gestion quotidienne et la supervision des activités du projet ;
- Assister le spécialiste du suivi et de l'évaluation dans les questions relatives au suivi et à l'évaluation et à la gestion des ressources en connaissances ;
- Soutenir la préparation des rapports périodiques ;
- Veiller à ce que toute la documentation du projet (rapports périodiques, rapports de consultants et autres rapports techniques, procès-verbaux de réunions, etc.) soit correctement conservée en copies papier et électronique dans un système d'archivage efficace et facilement accessible ;
- Fournir un soutien administratif et logistique à l'unité de gestion du projet.

Compétences et expertise requises

- Une licence ou un diplôme équivalent ;
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle, de préférence dans un projet de conservation de la biodiversité, de gestion des ressources naturelles et/ou de moyens de subsistance durables. Une expérience préalable dans le cadre d'un projet d'investissement dans le secteur de l'énergie sera un atout indéniable ;
- Excellentes compétences interpersonnelles ;
- Maîtrise des applications logicielles, en particulier MS Word et MS Excel.
- Excellente maîtrise du français (écrit, parlé et lu) et de l'anglais comme atout.

Comptable/assistant financier/responsable financier

Général

Sous la supervision et la direction générales du Chef de projet, le comptable/assistant financier/responsable des finances sera chargé des tâches suivantes :

Fonctions et responsabilités

- Tenir les registres des fonds et des dépenses du projet et veiller à ce que tous les documents financiers liés au projet soient correctement conservés et facilement accessibles à la demande du gestionnaire de projet.
- Examiner les dépenses du projet et s'assurer que les fonds du projet sont utilisés conformément au document de projet et aux règles et procédures financières nationales et organisationnelles ;
- Fournir les informations financières nécessaires à la prise de décision en matière de gestion de projet ;
- Fournir les informations financières nécessaires à l'audit du projet ;



- Examiner les budgets annuels et les rapports sur les dépenses des projets et informer le gestionnaire de projet de tout écart ou problème ;
- Consolider les rapports d'avancement financiers soumis par les partenaires pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- Assurer la liaison et le suivi avec les partenaires de mise en œuvre en ce qui concerne les fonds du projet et les rapports d'avancement financiers.

Compétences et expertise requises

- Une licence ou un diplôme supérieur en comptabilité/gestion financière ;
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente, de préférence dans le cadre de la gestion d'un projet impliquant une agence de financement multilatérale ou internationale. Une expérience préalable des programmes d'investissement dans le domaine de l'énergie sera un atout indéniable ;
- Maîtrise de l'utilisation d'applications logicielles, en particulier MS Excel ;
- Excellente maîtrise de la langue française (écrite, parlée et lue), la capacité à travailler en anglais étant un atout.

Le programme sera présidé par un Comité de pilotage des projets (COFIL) qui fournira des conseils et une validation générale, approuvera le plan de travail et les budgets annuels et veillera à l'alignement sur les priorités nationales de la RDC.

Pendant la phase de démarrage du projet, le COFIL sera défini et des Termes de référence décrivant la composition et les responsabilités des membres du COFIL seront accordés et approuvés avec CAFI et FONAREDD et signés par les membres désignés.

Le COFIL sera établi et fonctionnera conformément aux [lignes directrices de CAFI pour les comités de pilotage](#) ainsi qu'aux politiques et [termes de référence standard du PNUD pour un comité de pilotage de programme](#). Le comité comprendra au moins un représentant du UNCDF, un représentant du gouvernement, et un représentant de CAFI/FONAREDD. D'autres membres pourront être désignés pour participer au COFIL en tant que membres avec voix (représentant des bailleurs, représentants du gouvernement, associations professionnelles/ industrielles/ sectorielles, etc.), ou en tant qu'observateurs et participants sans droit de vote (entreprises du secteur privé, partenaires d'implémentation, etc.). Pour assurer le bon fonctionnement du COFIL, il sera conseillé de désigner un nombre pas supérieur à sept-huit membres. De plus amples informations sur le COFIL sont disponibles ci-dessous :

Le Comité de pilotage (COFIL)

Rôles du COFIL

Les rôles du COFIL sont les suivants :

- Approbation des plans de travail et budgets annuels (PTBA)[1] ;
- Examen et adoption des rapports[2] semestriels et annuels techniques et financiers ;
- Examen de la prise en compte des recommandations du COFIL du projet et des résolutions/décisions des organes de gouvernance du FONAREDD (i.e. Comité de



Revue des Projets (CRP) et COPIL du FONAREDD), en ce compris les conditions suspensives à l'octroi de financement ;

- Examen des problèmes (éventuels) dans la mise en œuvre du projet et adoption d'accords/décisions pour améliorer la mise en œuvre et l'impact du projet ;
- Analyse des arrangements institutionnels et opérationnels de mise en œuvre et révision si nécessaire (e.g. demande d'extension du projet, révision des cibles et des budgets (selon les cas de figure décrits en section 5.4 du Manuel d'Opérations de CFI), etc.) en conformité avec les manuels d'opérations du FONAREDD et de CFI;
- Assurance de l'harmonisation du projet avec les priorités nationales de la RDC et les jalons de la deuxième Lettre d'intention renouvelant le partenariat entre la RDC et CFI pour la période 2021-2031.

Les Lignes directrices de Suivi Evaluation de CFI encadrent également les responsabilités des comités de pilotage des projets, que ceux-ci soient financés directement par CFI ou via le FONAREDD (dans le cas de la RDC).

Fréquence des réunions du COPIL et délais

Le COPIL du projet doit se réunir en session ordinaire **au moins deux fois par an** pour approuver (i) les rapports semestriels et/ou annuels et (ii) les plans de travail et les budgets annuels, (iii) Approuver la sélection de partenaires, ainsi qu'autant de fois que nécessaire. Les réunions du COPIL sont convoquées par le Président.

La convocation est adressée à chaque membre au moins 10 jours ouvrables (2 semaines calendaires) **avant la tenue de la réunion et doit comprendre les termes de référence et l'ensemble de la documentation soumise à l'examen du COPIL.** Si le délai de 10 jour ouvrable n'est pas respecté, les membres du COPIL sont en droit de demander un report de la réunion du COPIL.

Selon les Lignes directrices de Suivi Evaluation de CFI (adoptées en novembre 2023), les organisations de mise en œuvre sont tenues d'organiser une réunion du COPIL du projet **entre les mois de janvier et mars de chaque année au plus tard.**

A toutes fins utiles, le Secrétariat Exécutif de CFI (du FONAREDD en RDC) encourage les agences à communiquer la date de réunion du COPIL plusieurs semaines/mois à l'avance. A cette fin, le Secrétariat Exécutif CFI (FONAREDD en RDC) enverra un courrier à toutes les agences, en janvier de chaque année, afin qu'elles puissent notifier la date envisagée pour la réunion du COPIL de leur projet.

Documents

Les documents, à partager aux membres du COPIL (et ce compris les Secrétariats FONAREDD et CFI) au moins **10 jours ouvrables** (2 semaines calendaires) avant la tenue de la réunion du COPIL, sont les suivants :

- **Termes de référence** de la réunion du COPIL (contexte, objectifs, participants, ordre du jour) ;
- **Mandat et mode de fonctionnement** (règlement d'ordre intérieur) du COPIL ;



- **Documentation technique** comprenant :
 - Prise en considération des **recommandations** des précédentes réunions du COPIL et, le cas échéant, du CRP du FONAREDD (en ce compris les conditions suspensives au décaissement des tranches de financement) ;
 - **Etat de mise en œuvre des activités du projet** :
 - Atteinte des principaux résultats/livrables par rapport aux objectifs fixés dans le Prodoc et dans le PTBA ;
 - Liens avec les jalons visés dans la lettre d'intention entre la RDC et le CAFI
 - Bilan sur la mise en œuvre des activités (appréciation globale, difficultés rencontrées, points à améliorer, etc.) ;
 - **Etat de l'utilisation du budget du Projet** (au regard des objectifs fixés et des résultats attendus) ;
 - Ebauche du **rapport narratif** (annuel ou semestriel) et du **rapport financier** (annuel ou trimestriel selon le type d'organisation de mise en œuvre) ;
 - **Rapport de suivi-évaluation du projet** ;
 - **PTBA** avec les considérations suivantes :
 - En plus des activités budgétisées et planifiées dans le temps, le PTBA doit faire le lien entre les activités, les budgets et les indicateurs/résultats (cibles annuelles quantifiées) du document de projet qui sont attendus ;
 - Le cas échéant, fournir des explications sur les ajustements techniques et/ou budgétaires par rapport au document de projet ;
 - Les PTBA doivent être approuvés par le COPIL du projet au plus tard au cours du premier trimestre de l'année, et idéalement lors du dernier trimestre de l'année précédente. ;
 - L'état d'avancement de la mise en œuvre des PTBA doit être examiné au moins une fois par an par le COPIL du projet. L'examen du rapport semestriel et du rapport annuel du projet représentent des opportunités de revue de cet état d'avancement par le COPIL du projet ;
 - Un modèle de PTBA est disponible et doit être utilisé par toutes les organisations de mise en œuvre ;
 - Tout changement de cible (par rapport à la cible à mi-parcours ou finale du document de projet) doit être approuvé par le COPIL du projet et immédiatement notifié aux Secrétariats FONAREDD et CAFI. Tel que prévu dans le Manuel d'Opérations de CAFI, le Secrétariat CAFI notifie à son tour le Conseil d'administration de CAFI de tout changement significatif.

Participation des Secrétariats FONAREDD et CAFI

Conformément à leurs Manuels d'Opérations respectifs, les Secrétariats FONAREDD et CAFI sont tenus de participer au suivi de la mise œuvre de tous les projets financés par le FONAREDD.



Le Manuel d'Operations de CFI[3] (section 3.1.4) exige que CFI soit représenté dans le COPIL des projets financés par CFI, par le biais du Secrétariat CFI ou un d'un bailleur. Ainsi, **les Secrétariats FONAREDD et CFI doivent être systématiquement invités à participer aux réunions du COPIL des projets financés par le FONAREDD**, en qualité de membre pour le SE FONAREDD (avec voix délibérative) et de membre ex officio pour le Secrétariat CFI (sans voix délibérative). **Les secrétariats FONAREDD et CFI sont parties prenantes du quorum du COPIL.**

Les organisations de mise en œuvre sont responsables de partager, activement, toute la documentation nécessaire à la tenue des réunions du COPIL du projet avec les Secrétariats FONAREDD et CFI en tant que participants aux comités de pilotage des projets.

Le point focal au sein du Secrétariat Exécutif du FONAREDD est **M. Faustin Boyemba**, Secrétaire Exécutif National Adjoint du SE FONAREDD (faustin.boyemba@fonaredd-rdc.org).

Le point focal au sein du Secrétariat CFI est **M. Quentin Renard**, chargé de programmation (quentin.renard@undp.org).

Procès-verbal

Pour un suivi efficace des recommandations et délibérations du COPIL, un procès-verbal doit être partagé avec les membres du COPIL dans un délai de **5 jours ouvrables** (une semaine calendaire) après la tenue de la réunion du COPIL. Ledit procès-verbal consigne l'ensemble des orientations et recommandations émises avec des moyens de vérification, les délais escomptés pour y répondre et identifie les structures et organisations à qui elles ont été adressées. Les membres du COPIL pourront faire part de leurs observations afin de finaliser le procès-verbal sous 5 jours ouvrables après réception.

Le Procès-verbal final, signé par le président du Comité de pilotage, est transmis au Secrétariat général du Ministère de tutelle, au FONAREDD et au CFI ainsi qu'à tous ses membres dans un délai maximum de quinze jours ouvrables suivant la date de clôture du Comité de pilotage concerné.

[1] Voir le canevas de [plans de travail et budgets annuels \(PTBA\)](#)

[2] Voir le canevas de rapport des projets financés par FONAREDD et CFI : [Templates M&E - Google Drive](#)

[3] [CAFI MOP version 2023 03 FINAL Sept23.pdf](#)



ANNEXE 6 : Termes de référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives)

Termes de référence

Élaboration d'un plan de gestion et de suivi environnemental et social

Contexte

L'approvisionnement et l'utilisation durables de combustibles énergétiques propres sont un moteur essentiel de la réduction de la consommation de combustibles ligneux, et donc de l'atténuation du changement climatique et de la déforestation en République démocratique du Congo (RDC). Depuis 2018, UNCDF, en partenariat avec le PNUD, met en œuvre le programme de consommation conjointe et de substitution partielle du bois-énergie en RDC, avec l'appui de CAFI dans le cadre du portefeuille FONAREDD. La phase 1 se terminant en 2025, cette deuxième phase est une expansion basée sur les réalisations et les leçons de la première phase de mise en œuvre, tout en répondant à l'amélioration de la dynamique du marché pour la mise à l'échelle des solutions énergétiques alternatives et nécessitant un programme de financement ambitieux.

L'objectif global du programme est de permettre des investissements dans des énergies propres qui remplacent les combustibles ligneux non durables, réduisant ainsi les taux de déforestation et améliorant la qualité de vie et la santé de la population locale. Le programme se concentrera sur l'apport de financements catalytiques visant à accroître l'offre, la production et l'utilisation de combustibles ligneux alternatifs, notamment le GPL, l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie hydraulique, ainsi que la promotion d'une plus grande efficacité dans la production de foyers améliorés et de charbon de bois de haute qualité.

Tous ces investissements peuvent avoir des impacts sur l'environnement, qui devront être évalués et gérés conformément à des normes strictes de gestion environnementale et sociale, soutenues par le gouvernement de la RDC et les normes du PNUD. A cette fin, un consultant expérimenté sera recruté pour élaborer un plan de gestion et de suivi environnemental et social des investissements.

Objectifs

L'objectif principal de cette mission est de développer des plans de gestion et de suivi environnemental et social (ESMMP) pour tous les investissements dans le cadre de ce programme (GPL, PV solaire, énergie hydroélectrique, fourneaux et production de charbon de bois) qui sont conformes aux normes nationales et internationales.

Activités

S'engager avec les principales parties prenantes, y compris les communautés locales sur les sites d'installation proposés, afin d'acquérir une compréhension approfondie des conditions socio-économiques et biophysiques existantes, de réaliser des visites approfondies sur le terrain et de collecter toutes les données nécessaires pour proposer des mesures de PGES appropriées, conformes aux normes établies par le gouvernement de la RDC et le PNUD.



- Activité 1 Mener une consultation publique afin de s'assurer que les parties prenantes concernées sont participant activement à l'élaboration du plan de gestion et de suivi environnemental et social (PGES).
- Activité 2 Préparer le rapport du PGES en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux identifiés (directs, indirects, à court, à long terme et cumulatifs) liés à l'installation des stations hydrométriques.
- Activité 3 Élaborer un plan de suivi environnemental et social pour contrôler la mise en œuvre de toutes les mesures d'atténuation recommandées dans le plan de gestion environnemental.
- Activité 4 Préparer les estimations de coûts pour le suivi, l'atténuation et la gestion des impacts.
- Activité 5 Organiser une formation sur le PGES pour le personnel sélectionné

Livrables attendus

N°	Produits livrables/ produits finaux attendus	Durée prévue	Étapes de paiement (% de la valeur totale du contrat)
1	Rapport de démarrage	5 jours	20%
2	Projet de rapport sur le PGES comprenant des visites sur le terrain et la rédaction du rapport	30 jours	40%
3	Rapport final du PGES spécifique au site et formation du personnel	20 jours	40%

La durée

à confirmer

Qualifications

Éducation :

- Diplôme universitaire minimum en études environnementales, en sciences de l'environnement ou dans un domaine connexe.

Expérience :

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des évaluations d'impact environnemental et/ou social ;
- Expérience préalable de travail avec des gouvernements nationaux en Afrique ou dans d'autres pays en développement ;
- Expérience de la réalisation d'évaluations environnementales et sociales, de l'élaboration de plans de gestion environnementale et sociale pour les gouvernements nationaux et les organisations donatrices ;
- Expérience dans le domaine du changement climatique et/ou de la gestion des risques de catastrophes ;
- Maîtrise de l'anglais et compétences en matière de communication écrite et orale concise, diplomatique et accessible.

Exigences linguistiques :

- La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Capacité à rédiger des rapports et à faire des présentations.



Termes de référence

Plan d'action pour le développement des populations autochtones

A. Contexte

L'approvisionnement et l'utilisation durables de combustibles énergétiques propres sont un moteur essentiel de la réduction de la consommation de combustibles ligneux, et donc de l'atténuation du changement climatique et de la déforestation en République démocratique du Congo (RDC). Depuis 2018, UNCDF, en partenariat avec le PNUD, met en œuvre le programme de consommation conjointe et de substitution partielle du bois-énergie en RDC, avec l'appui de CAFI dans le cadre du portefeuille FONAREDD. La phase 1 se terminant en 2025, cette deuxième phase est une expansion basée sur les réalisations et les leçons de la première phase de mise en œuvre, tout en répondant à l'amélioration de la dynamique du marché pour la mise à l'échelle des solutions énergétiques alternatives et nécessitant un programme de financement ambitieux.

L'objectif global du programme est de permettre des investissements dans des énergies propres qui remplacent les combustibles ligneux non durables, réduisant ainsi les taux de déforestation et améliorant la qualité de vie et la santé de la population locale. Le programme se concentrera sur l'apport de financements catalytiques visant à accroître l'offre, la production et l'utilisation de combustibles ligneux alternatifs, notamment le GPL, l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie hydraulique, ainsi que la promotion d'une plus grande efficacité dans la production de foyers améliorés et de charbon de bois de haute qualité.

Tous ces investissements peuvent avoir des impacts environnementaux sur les populations autochtones, et doivent être accessibles et correctement gérés conformément à la norme sociale et environnementale (SES) n°6 du PNUD et à la loi sur la protection des populations autochtones en République démocratique du Congo. Pour ce faire, un consultant expérimenté sera recruté pour préparer un plan d'action pour les populations autochtones dans le cadre des investissements.

B. Objectifs

L'objectif principal de la mission est d'élaborer un plan d'action pour les populations autochtones afin de s'assurer que les activités du projet sont économiquement, culturellement et socialement appropriées ou adaptées aux coutumes et traditions des populations autochtones.

C. Activités

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la spécialiste des sauvegardes de UNCDF. Le consultant devra :

- 1) Dresser la carte des populations autochtones dans les zones du programme.
- 2) Identifier les impacts positifs et négatifs que les projets pourraient avoir sur les populations autochtones.



- 3) Établir un cadre garantissant que les communautés autochtones sont consultées au préalable, librement et en connaissance de cause, à chaque étape de la préparation et de la mise en œuvre du programme.
- 4) Mettre en place les dispositions institutionnelles (y compris le renforcement des capacités, si nécessaire) régissant l'examen préalable des activités financées par le projet, l'évaluation de leur impact sur les populations autochtones et la préparation des plans d'action.
- 5) Développer un mécanisme de gestion des griefs potentiels comprenant la description d'un mécanisme de résolution des conflits.
- 6) Définir les modalités de suivi et de reporting, y compris les mécanismes et les critères de référence spécifiques au programme.
- 7) Établir les procédures de divulgation du plan d'action des populations autochtones dans le cadre de ce programme.
- 8) Sur la base de l'évaluation sociale et en consultation avec les populations autochtones affectées et ciblées, le consultant doit tirer des conclusions et faire des recommandations visant à atteindre les objectifs du CSE 6 du PNUD et de la loi sur la protection des populations autochtones en République démocratique du Congo.
- 9) Le consultant doit définir et mettre en œuvre des mesures visant à garantir que : a) les populations autochtones concernées tirent du projet des avantages sociaux et économiques adaptés à leur culture ; et b) les incidences négatives potentielles du programme sur les populations autochtones sont évitées, réduites au minimum, atténuées ou compensées lorsque de telles incidences sont identifiées.

C. Livrables attendus

N°	Produits livrables/ produits finaux attendus	Durée prévue	Étapes de paiement (% de la valeur totale du contrat)
1	Rapport de démarrage	5 jours	20%
2	Projet de plan d'action pour les populations autochtones	30 jours	40%
3	Plan d'action final pour les populations autochtones	10 jours	40%

D. La durée

45 jours

E. Qualifications

- Être sociologue, anthropologue ou expert en sciences sociales, en développement ou dans tout autre domaine pertinent lié à la mission ou à des domaines similaires, titulaire d'un master (BAC +5) avec un minimum de sept (7) années d'expérience professionnelle dans l'évaluation sociale ou les enquêtes consultatives communautaires, de préférence avec les populations autochtones ;
- Connaître les politiques de sauvegarde du PNUD, y compris la SES n° 6 sur les peuples autochtones, ainsi que le cadre environnemental et social de la Banque mondiale ;



- Avoir dirigé ou participé à la mise en œuvre d'au moins trois instruments de sauvegarde sociale ;
- Avoir élaboré au moins trois plans d'action en faveur des populations autochtones ;
- Avoir mené ou conduit au moins deux missions similaires, dont l'une en tant que chef(fe) de mission ;
- Avoir travaillé avec des populations autochtones en RDC et parler couramment le français et l'une des langues nationales ;
- Avoir des connaissances en matière de projets énergétiques et de lutte contre la déforestation et le changement climatique.



ANNEXE 7 : Plan de renforcement et transfert de capacités clairement décrits

Plan de renforcement des capacités et de transfert pour l'engagement du Programme énergie durable 2

Le plan de renforcement des capacités et de transfert de connaissances vise à garantir que toutes les parties prenantes soient équipées pour participer activement au Programme Énergie et à contribuer au développement durable en République Démocratique du Congo (RDC). L'objectif du Programme énergie durable 2 est d'assurer la pérennité des activités initiées pendant la phase d'exécution, afin qu'elles puissent se poursuivre de manière autonome après l'épuisement du financement de CAFI. L'équipe UNCDF s'appuiera sur les enseignements tirés de la phase 1 du programme pour améliorer et renforcer les initiatives de la phase 2. En se concentrant sur le renforcement des capacités institutionnelles, des compétences techniques, l'engagement communautaire, et l'inclusivité, le plan vise à établir une base solide pour atteindre des objectifs à long terme en matière d'adoption des énergies renouvelables et de solutions de cuisson propre.

La première étape de ce plan de renforcement des capacités consistera à **évaluer les besoins en assistance technique** des différentes parties prenantes. Cette évaluation permettra d'identifier précisément les lacunes en matière de compétences, de ressources et de capacités au sein des ministères, institutions publiques, entreprises privées et organisations de société civile. Elle sera réalisée à travers des consultations, des ateliers de diagnostic et des enquêtes auprès des acteurs concernés. Les résultats de cette évaluation orienteront la conception des interventions spécifiques, afin de s'assurer que les activités de renforcement des capacités répondent de manière efficace aux besoins identifiés et contribuent à la réussite du programme. Étant donné le focus du programme Energie2 pour les investissements et moins d'assistance technique, des séances de concertation et d'identification des synergies seront faites avec d'autres programmes et initiatives ayant l'assistance technique dans leur priorité pour leur partager les résultats des analyses de besoin identifiés par UNCDF pour prise en charge.

Ministères sectoriels et fonds, agences et établissements publics

Renforcement institutionnel et appui réglementaire : Le ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité, le ministère des Hydrocarbures, le ministère de l'Environnement, le ministère du Développement Rural bénéficieront de séances informatives sur les politiques énergétiques propres, les cadres réglementaires et leur intégration dans les stratégies nationales, la capitalisation des résultats du SISBE dans les planifications sectorielles. Ils bénéficieront aussi des séances informatives sur les principes et réglementations en matière d'investissement.

Consultations communautaires et sensibilisation : Le programme prévoit développer un cadre de collaboration avec les PIREDD pour identifier les communautés nécessitant l'énergie afin de les intégrer dans le développement des programmes énergie dans leurs milieux et selon leur ressors. Les associations professionnelles, ONG, coopératives comme ACERD, ACFCA, GTCRR, CONAPAC, CORAP issues et représentant ces communautés vont être impliquées dans la conception, implémentation et évaluation à travers les programmes PIREDD.



Acteurs du secteur privé (producteurs, distributeurs et institutions financières)

Lors des appels à proposition pour financement, le programme organisera des sessions d'information à l'intention des acteurs du secteur privé et financier pour : 1) former les entreprises du secteur de l'énergie à structurer leurs activités et à présenter leur entreprise de manière convaincante pour obtenir des financements ; 2) former les institutions financières à évaluer les risques liés aux entreprises énergétiques, en portant une attention particulière à celles dirigées par des femmes.

Universités et instituts de recherche

Participation à des études et recherches appliquées : Les universités comme l'UNIKIN, l'UNILU, l'UCB, l'ULPGL, l'UCG participeront à des études de base, des enquêtes et des suivis des jalons du programme. En outre, les étudiants des instituts de management et de gestion, ainsi que les jeunes ingénieurs et ingénieurs-agronomes seront mobilisés dans la mesure du possible (selon le calendrier des examens universitaires) pour mener les enquêtes de terrain et faire le suivi-évaluation du programme. Le CERERK mènera des tests de performance sur les solutions de cuisson propre, les kits solaires, et le charbon.



ANNEXE 8 : Conditions de signature du projet et décaissement des tranches de financement imposées par les Organes de Gouvernance du Partenariat

(Pas applicable)



ANNEXE 9 : Indicateurs standards FONAREDD/CAFI pour les PIREDD

(Pas applicable pour le Programme Energie durable 2)

ANNEXE 10 : Plan de travail et budget (PTBA) annuel détaillé pour l'année 1

Le canevas de PTBA pour l'année est disponible dans le dossier [06 Project implémentation and M&E](#)

Résumé du plan de travail de l'année 1

Financé par le Fonds National Redd+ (FONAREDD) à travers l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique centrale (CAFI), le Programme Energie durable 2 a pour objectif de ***permettre des investissements dans des énergies propres qui remplacent la demande de bois de chauffage non durable, réduisant ainsi les taux de déforestation et améliorant la qualité de vie et la santé de la population locale.***

Le programme vise de faciliter l'accès de 2,010,000 ménages aux solutions de cuisson et énergétiques propres et ainsi participer à la diminution annuelle de 10 % du taux de déforestation dans les zones ciblées ; la création de 1,325 emplois directs et 10,300 emplois indirects ; la réduction de 13 millions de tonnes d'émissions de CO₂. Ces objectifs contribuent à 10% aux engagements de CAFI consistant à réduire de 50% la part du bois-énergie non durable pour la cuisson dans les principaux centres urbains.

Pour atteindre ces objectifs, UNCDF va mettre en place une filière dans trois secteurs stratégiques de l'énergie - à savoir les combustibles gazeux propres, l'électrification, la biomasse énergétique solide propre - et visera à déployer des investissements en fonction de la maturité de la filière et des transactions. Cela signifie que l'approche de UNCDF est de mettre l'accent sur une combinaison de portefeuilles d'investissements de grande et moyenne envergure, semi-industrielle et industrielle, à risque élevé et moyen, qui renforceront à la fois l'offre, la demande et l'utilisation d'énergies qui remplacent et réduisent la consommation du bois.

Le programme va s'étaler sur une durée de cinq ans d'Aout 2025 jusque décembre 2030 et a un budget évalué à 50 millions de dollars américains.

Pour la première année, allant d'aout 2025 à aout 2026, le programme entend accorder la priorité aux activités suivantes :

1. Activités mandataires

- Lancement officiel du programme, y compris la signature d'accords avec les partis et le gouvernement, l'établissement des comptes, etc.
- Mise en place du COPIL et organisation de la première réunion du COPIL
- Compléter le Plan de Gestion Environnementale et Sociale pour le programme et le valider avec l'Agence Congolaise de l'Environnement
- Elaboration du manuel d'opération du programme
- Elaboration du plan de durabilité des investissements
- Affiner le plan d'action en matière d'égalité genre et inclusion des peuples autochtones

2. Activités techniques prioritaires



- Lancement des études de référence et premières enquêtes SISBE
- Achever la collecte des données de base et mettre à jour le cadre de résultats si nécessaire.
- Concevoir un cadre de suivi et d'évaluation et fournir des outils, sur la base de la stratégie de suivi et d'évaluation.
- Mise à jour avec les partenaires de développement et le gouvernement du plan directeur pour le GPL afin de préparer les investissements.
- Concevoir des appels d'offres pour des investissements clés dans le domaine de GPL
- Mettre en place et organiser le premier comité d'investissement pour les principaux investissements identifiés pour la première cohorte GPL
- Débourser les premiers instruments : prêts ou garanties pour le pipeline GPL

3. Activités de gestion

- Recrutement d'une équipe intérimaire pour la phase de démarrage, composée d'experts en énergie de UNCDF
- Installation des bureaux avec équipements
- Recrutement des rôles clés tels que le coordonnateur du programme, le chargé de suivi et l'évaluation, l'assistant au programme, les experts en investissement
- Préparer le rapport annuel pour la phase de démarrage du programme
- Communiquer les résultats aux partenaires du programme
- Préparer le plan de travail annuel 2026

Le budget de la première année est évalué à 7 415, 583.51 USD.

La réalisation de ce plan annuel dépendra du processus de transfert de fonds à l'agence mais aussi des arrangements administratifs pour la mise en place de l'équipe de démarrage du projet ainsi que le processus de recrutement de personnel technique clé.



ANNEE 1 PLAN DE TRAVAIL

Produit	Activité / Lignes budgétaires	Qté	Unité	C.U. (USD)	Catégorie UNDG	Total (USD)
A. COUTS DES PRODUITS DU PROJET						
Produit 1: Combustibles gazeux propres (GPL) sont adoptés dans les applications domestiques, commerciales et industrielles, avec une consommation annuelle de 50 000 tonnes à Kinshasa d'ici 2030					SOUS-TOTAL PRODUIT 1 :	\$6,929,272
Activité 1.1 : Identifier et soutenir par des investissements des projets clés de GPL pour améliorer l'approvisionnement					Sous-total A1.1 :	\$6,929,272
1.1.1	Lancer un appel d'offres pour identifier, évaluer, et sélectionner des projets de GPL en vue d'un investissement	12	Mois	\$15,000	4. Services contractuels	\$180,000
1.1.2	Offrir des subventions en matière de faisabilité d'investissement à un maximum de 3 projets (dont 1 projet de terminal d'importation, 2 installations logistiques) afin de remplir les conditions nécessaires pour réduire les risques d'investissements d'un point de vue financier, environnemental et social	4	Unités	\$127 532,00	6. Transferts et subventions aux contreparties	\$510 128
1.1.3	Fournir des co-financements (prêts, garanties) pour un maximum de 3 projets d'infrastructure GPL afin de renforcer et de stabiliser l'approvisionnement en GPL. Ceci peut inclure la construction d'un terminal d'importation avec un stockage central au Congo Central d'au moins 5 000 tonnes et 2 installations logistiques dans le pays (usine d'embouteillage avec stockage local - transport et remplissage - pour le GPL)	2	Unités	\$3 102 072,00	6. Transferts et subventions aux contreparties	\$6 204 144



1.1.5	Assurer la gestion des investissements - Déploiement initial, suivi et rapports	2	Unités	\$15 000,00	4. Services contractuels	\$30 000
1.1.6	Effectuer les déplacements pour les visites de sites de projets dans le pipeline	2	Voyages	\$2 500,00	5.Voyages	\$5 000
Produit 2: 10 entreprises agroforestières et agro-industrielles, à organiser en grappe ou ZES, bénéficiant d'un approvisionnement stable en électricité grâce à des investissements dans des microcentrales hydroélectriques et/ou solaires						SOUS-TOTAL PRODUIT 2 : \$45,000
	Activité 2.1 : Financer jusqu'à 10 entités du secteur privé pour les besoins d'électrification dans les zones économiques spéciales (ZES), les zones industrielles ou les PIREDD				Sous-total A2.1 :	\$45 000



2.1.1	Développer un modèle pilote d'électrification des parcs agro-industrielles et/ou agroforestières et lancer une manifestation d'intérêt pour sélectionner des intermédiaires pour financer les agro-entreprises dans ces zones	3	Mois	\$15 000,00	4. Services contractuels	\$45 000
Produit 3: Dans les zones PIREDD, 10 000 ménages ou bénéficiaires communautaires ont eu accès à l'électricité solaire grâce aux activités de PSE.					SOUS-TOTAL PRODUIT 3:	0,00
Produit 4: 1 200 000 ménages et entreprises ont adopté des foyers améliorés de haute qualité et la biomasse solide propre est consommée à hauteur de 100 000 tonnes par an					SOUS-TOTAL PRODUIT 4:	\$15 000
Activité 4.1 : Rendre opérationnelles au moins trois installations industrielles de production ou d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité avec une capacité de production mensuelle cumulée de 30 000 foyers améliorés					Sous-total A4.1:	\$15 000
4.1.1	Lancer des appels d'offres pour la conception et la sélection de sites d'usines de production et d'assemblage de foyers améliorés de haute qualité au sein des entreprises du secteur de l'énergie, y compris la modernisation des unités de foyers améliorés existants. Ces derniers pourraient servir de centres industriels régionaux.	1	Mois	\$15 000,00	4. Services contractuels	\$15 000
4.1.2	Offrir des subventions en matière de faisabilité d'investissement à un maximum de trois entreprises du secteur de l'énergie (ESCOs) afin d'assurer la préparation à l'investissement et la bancabilité des projets d'usine et développer des plans de service après-vente et de maintenance	0	Unités	\$50 000,00	6. Transferts et subventions aux contreparties	0



4.1.5	Sélectionner un développeur de projet ou une entité du secteur privé pour regrouper au moins 5 producteurs artisanaux et semi-industriels de foyers améliorés en vue de leur enregistrement et de la vérification des crédits carbone (formation, normalisation des données, etc.)	0	Unités	\$200 00,00	6. Transferts et subventions aux contreparties	0
4.1.6	Assurer la gestion des investissements - Déploiement initial, suivi et rapports	0	Unités	\$60 000,00	4. Services contractuels	0
4.1.7	Effectuer des voyages pour la sélection des sites	2	Voyages	\$2 500,00	5.Voyages	0
Produit 5: Investissements dans le secteur de l'énergie sont améliorés en soutenant l'environnement favorable ainsi que le suivi d'impact pour mesurer la réduction de la déforestation et orienter les décisions pour les choix stratégiques dans le secteur					SOUS-TOTAL PRODUIT 5 :	\$34 055
Activité 5.1 : Suivre l'impact des investissements en matière de réduction de la déforestation pour le secteur du bois énergie					Sous-total A5.1 :	\$34 055



5.1.1	Fournir un co-financement pour la collecte de données pour informer les investissements pour le bassin de Kinshasa en utilisant la plateforme SISBE	.25	Unités	\$170 273	4. Services contractuels	\$34 055
TOTAL COUTS DES PRODUITS						\$7,023,327
B. COUTS DE SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION						
	Organisation de mise en œuvre				Sous-total M&E IO 1:	\$308 194
B1.1	Spécialiste du suivi et de l'évaluation de la déforestation	3	Mois	\$4 166,00	1. Personnel	\$12 498
B1.2	Spécialiste de l'impact du portefeuille d'investissement	2	Mois	\$12 113,00	4. Services contractuels	\$24 226
B1.3	Spécialiste des sauvegardes	2	Mois	\$8 207,00	4. Services contractuels	\$16 414
B1.4	Un audit du plan de gestion environnementale et sociale et des EIES des projets d'investissement concernés (réalisé par l'Agence Congolaise de l'Environnement)	4	Mois	\$7 500	4. Services contractuels	\$30 000
B1.5	Matériaux de communication	1		\$10 000,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	\$10 000
B1.6	Spécialiste du genre	1	Années	\$50 000,00	4. Services contractuels	\$50 000



B1.7	Voyages	10	Voyages	\$2 500,00	5.Voyages	\$25 000
B1.8	Élaboration d'études initiales telles que le plan d'action complet en genre, le plan de durabilité des investissements, le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et le plan des populations autochtone	4	Unités	\$70 028,00	4. Services contractuels	\$140 056
TOTAL COUTS SUIVI-EVALUATION						\$308 194
C. COUTS DE GESTION DE PROJET (Plafonds indicatifs donnés ci-dessous)						
	Organisation de mise en œuvre				<i>Sous-total RH de l'Org de mise en œuvre</i>	\$670 721
	RH de l'Org de mise en œuvre					



AID	Titre ligne budgétaire	Qte	Unités	CU	UNDG	TOTAL
C1.1	Assistant de programme (NPSA 6)	1	Années	\$29 739,00	4. Services contractuels	\$29 739
C1.2	Expert administratif et financier (NPSA 6)	1	Années	\$29 739,00	4. Services contractuels	\$29 739
C1.4	Chauffeur (NPSA 2)	1	Années	\$17 343,00	4. Services contractuels	\$17 343
C1.5	Gestionnaire du programme d'investissement dans l'énergie en RDC (NOD)	1	Années	\$287 080,00	1. Personnel	\$287 080
C1.6	Gestion, supervision et soutien aux opérations	12	Mois	\$5 000,00	1. Personnel	\$60 000
C1.7	Voyages	10	Voyages	\$2 500,00	5. Voyages	\$25 000
C1.8	Soutien direct à la mise en œuvre (Direct Enabling Support DES)	12	Mois	\$18 485,00	1. Personnel	\$221 820
	Equipement et fonctionnement de l'Org de mise en œuvre				Sous-total Equipement et fonctionnement de l'Org de mise en œuvre	\$193,400
C2.1	Location bureau	1	Années	\$50 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement	\$50 000



					et autres coûts directs	
C2.2	Fonctionnement bureau	12	Mois	\$2 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$24 000
C2.3	Équipements de bureau (matériel informatique, mobilier et radio VHF)	10	Unités	\$5 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$50 000
C2.4	Coûts de communication (internet, etc)	12	Mois	\$300,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	\$3 600
C2.5	Transportation	1	Unités	\$55 000,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	\$55 000



C2.6	Fonctionnement et entretien voitures	9	Mois	\$1 200,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	\$10 800
Assurance qualité commanditée par l'Org de mise en œuvre						\$42 000
C3.3	Evaluation des capacités HACT/Financial Assessment et coûts d'évaluations au niveau global	2	Unités	\$20 000,00	4. Services contractuels	\$40 000
C3.4	Transferts (frais financiers)	0	Unités	\$10 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$2 000
TOTAL COÛTS DE GESTION DE PROJET						\$906,121
TOTAL COÛTS DIRECTS PROJET: (A) Produits techniques + (B) M&E + (C) PMC						\$ 8,237,642
<i>Coûts indirects (max 7% des coûts directs)</i>						\$ 576,635
TOTAL (direct + indirect costs)						\$ 8,814,277



ANNEXE 11 : Plan des livrables

PLAN DE LIVRABLE

CAFI PROJECT : République Démocratique du Congo

PROJECT TITLE : Programme Energie Durable 2

PROJECT DURATION : 2026-2030

Notez que ce plan de livrables n'inclut pas les activités du comité de pilotage, le lancement du programme, la révision à mi-parcours, les vérifications ponctuelles, car ces étapes sont définies dans les termes de référence. Ce plan se concentre sur l'aspect technique du programme.

		Y1		Y2		Y3		Y4		Y5	
		Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
	Progrès										
	Processus										
	Échéance										
Livrable 1 : 50 000 tonnes de gaz propre (GPL) utilisées pour la cuisson par an											
Processus 1.1	Un pipeline des projets a reçu l'appui financier (risque-capital, prêt, garantie) et a construit et rendu opérationnel au moins 1 terminal d'importation d'au moins 5,000 tonnes de GPL et 2 centres logistiques pour stockage et emplissage du GPL										
Processus 1.2	Soutien financier pour permettre aux institutions financières et institutions de microfinance d'octroyer des instruments financiers adaptés aux entreprises et aux utilisateurs finaux										
Processus 1.3	Capitaux concessionnels fournis aux entreprises sélectionnées par processus compétitif										
Processus 1.4	Mécanisme de réduction des risques liés aux investissement rendu opérationnel (Evaluations d'impact environnemental et social, études de faisabilité)										



Livrable 2: 10 entreprises dans l'agroforesterie et agro-industrie ont accès à l'électricité pour usage productif						
Processus 2.1	Un modèle pilote d'électrification des parcs agro-industriels et/ou agroforestières et lancer une manifestation d'intérêt pour sélectionner des intermédiaires pour financer les agro-entreprises dans ces zones					
Processus 2.2	Mécanisme de réduction des risques liés aux investissements rendu opérationnel (Evaluations d'impact environnemental et social, études de faisabilité)					
Processus 2.3	Mécanismes d'accélération opérationnels pour fournir des capitaux concessionnels aux entreprises sélectionnées par processus compétitif					
Livrable 3: 10,000 ménages liées aux activités PIREDD ou Paiement pour Service Environnemental bénéficient d'intervention d'électrification solaire						
Processus 3.1	Investissement CAPEX dans les LTA solaires pour couvrir jusqu'à 5 installations solaires communautaires pour les projets où l'OPEX serait couvert par le PSE.					
Processus 3.2	Cadre pour s'engager avec les programmes PIREDD (i.e. dans le Plan Intégré simple d'aménagement du territoire - PISAT) pour identifier les communautés nécessitant une électrification solaire hors réseau et développer des critères de sélection pour les ménages, basés sur l'examen des politiques d'électrification de la RDC, l'accessibilité des communautés, les exigences d'électrification des ménages, la volonté de payer liée au PSE.					
Processus 3.3	Appel d'offres pour sélectionner des entreprises solaires (jusqu'à 3) afin de fournir un menu d'options solaires (de la conception, l'installation et l'exploitation et la maintenance) aux communautés.					
Processus 3.4	Analyse de marché, en coordination avec d'autres partenaires de développement, pour déterminer les besoins de financement des fournisseurs de services énergétiques pour l'énergie solaire communautaire dans les zones PIREDD					
Livrable 4: 1,200,000 ménages et entreprises utilisent des foyers améliorés haut standard et utilisent 100 000 tonnes des combustibles solides propres par an						
Processus 4.1	Opérationnalisation d'au moins 3 usines industrielles pour la production de 100,000 foyers améliorés par an					
Processus 4.2	Mise en échelle et amélioration de l'efficacité de 3 unités de production de charbon de bois pour produire 100,000 tonnes de combustibles solides propres par an					



Processus 4.3	Soutien financier pour permettre aux institutions financières et institutions de microfinance d'octroyer des instruments financiers adaptés aux entreprises de production, aux distributeurs et aux utilisateurs finaux des foyers améliorés et combustibles solides propres					
Processus 4.4	Fournir des capitaux concessionnels aux entreprises productrices de foyers améliorés et aux entreprises productrices de combustible solides propres sélectionnées par processus compétitif					
Livrable 5: Des mécanismes d'appui à l'environnement favorable et des outils de suivi d'impact sont mis en place pour améliorer les investissements dans le secteur de l'énergie et orienter les décisions stratégiques en faveur de la réduction de la déforestation						
Processus 5.1	SISBE est utilisé pour suivre l'impact des investissements sur la déforestation					
Processus 5.2	Confirmation des indicateurs pour tous les secteurs thématiques de l'énergie et les technologies associées au cours de la phase de démarrage du programme.					
Processus 5.3	Feuille de route visant à augmenter graduellement l'allocation et l'exécution du budget national en appui à la mise en œuvre de la lettre d'intention 2 CAFI dans le secteur d'énergie est adoptée					

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 2547B698-D1BA-4FC9-9455-70886FD788A3	État: Complétée
Objet: UNCDF_Canevas PRODOC FONAREDD CAFI_RDC_PED2	
EnveloppeLocalData:	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 143	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Registry HQ
Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)	One United Nations Plaza
	New York, NY 10017
	registry.hq@uncdf.org
	Adresse IP: 192.124.42.11

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Registry HQ	Emplacement: DocuSign
25/11/2025 10:34:34	registry.hq@uncdf.org	

Événements de signataire

Pradeep Kurukulasuriya
 pradeep.kurukulasuriya@uncdf.org
 Executive Secretary
 UNCDF
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature



Sélection d'une signature : Image de signature chargée
 En utilisant l'adresse IP: 192.124.42.11

Horodatage

Envoyée: 25/11/2025 10:39:54
 Renvoyé: 26/11/2025 04:37:51
 Consultée: 26/11/2025 04:41:20
 Signée: 26/11/2025 04:41:27

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
 Non offerte par Docusign

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Laura Munoz Perez
 laura.munoz.perez@uncdf.org
 Regional Team Lead WCA
 UNCDF
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Copié

Envoyée: 26/11/2025 04:41:38
 Consultée: 26/11/2025 04:43:32

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
 Non offerte par Docusign

Vincent Wierda
 vincent.wierda@uncdf.org
 UNCDF Programme Manager
 United Nations Development Program
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Copié

Envoyée: 26/11/2025 04:41:39

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Événements de copie carbone	État	Horodatage
------------------------------------	-------------	-------------------

Non offerte par DocuSign

Événements de témoins	Signature	Horodatage
------------------------------	------------------	-------------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
-----------------------------	------------------	-------------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
--	-------------	--------------------

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	25/11/2025 10:39:54
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	26/11/2025 04:41:20
Signature complétée	Sécurité vérifiée	26/11/2025 04:41:27
Complétée	Sécurité vérifiée	26/11/2025 04:41:39

Événements de paiement	État	Horodatages
-------------------------------	-------------	--------------------